

Assurances SALIM



Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Registre de Commerce : B150661997
Siège Social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V- 1002 Tunis -
Tél: 71 900 900 Fax: 71 909 318

Prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- D'une Offre à Prix Ferme auprès du public de 660 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 15 dinars l'action.
- De l'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société « Assurances SALIM ».

Visa N° 10 - 687 / du 17 FEV 2010 du Conseil de Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information:

Mr Ali Maifi

Directeur Administratif et Financier de la société « Assurances SALIM »
Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

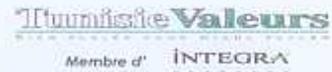
Intermédiaires en Bourse chargés de l'opération:

Société d'Ingénierie Financière et
d'Intermédiation en Bourse (SIFIB-BH)
1, Rue 8000, Angle 11, Avenue Kheireddine Pacha
- 1002 Tunis-
Tél : 71 844 282 Fax : 71 841 635



Tunisie Valeurs

17, Rue Jérusalem-1002 Tunis -
Tél : 71 794 822 Fax : 71 795 641



Février 2010



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE -----	5
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE -----	7
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES -----	10
1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS -----	10
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS -----	10
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES -----	10
1.4 ATTESTATION DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE CHARGES DE L'OPERATION -----	19
1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION -----	19
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION -----	20
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION -----	20
2.1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION-----	20
2.1.2. DECISIONS AYANT AUTORISE L'OPERATION -----	20
2.1.3. ACTIONS OFFERTES AU PUBLIC -----	21
2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION -----	21
2.2.1. CHOIX DES METHODES D'EVALUATION -----	21
2.2.2. RESULTAT DES TRAVAUX D'EVALUATION DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » ---	24
2.2.3. SYNTHESE : VALEUR DE REFERENCE DE L'ACTION « ASSURANCES SALIM » -----	33
2.2.4. LE PRIX PROPOSE -----	34
2.3. OPERATIONS FINANCIERES RECENTES -----	34
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE -----	34
2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX -----	35
2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE-----	35
2.7. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS -----	35
2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES -----	35
2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES -----	35
2.10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE -----	39
2.11. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTES -----	39
2.11.1. DROITS ATTACHES AUX ACTIONS -----	39
2.11.2. REGIME DE NEGOCIABILITE -----	39
2.11.3. REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN -----	39
2.12. MARCHÉ DES TITRES -----	39
2.13. COTATIONS DES TITRES -----	40
2.14. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES -----	40
2.15. CONTRAT DE LIQUIDITE -----	40
2.16. REGULATION DU COURS BOURSIER-----	40
2.17. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE BH -----	41
2.17. 1. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE-----	41
2.17. 2. ENGAGEMENTS DU GROUPE BH -----	41
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL -----	42
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR-----	42
3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL -----	42
3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE -----	42
3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE -----	42
3.1.4. OBJET SOCIAL -----	42
3.1.5. NUMERO DU REGISTRE DE COMMERCE -----	42
3.1.6. EXERCICE SOCIAL -----	43
3.1.7. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES -----	43
3.1.8. NATIONALITE -----	49
3.1.9. CAPITAL SOCIAL -----	49

3.1.10. MATRICULE FISCAL -----	49
3.1.11. REGIME FISCAL -----	49
3.1.12. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE -----	49
3.1.13. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM -----	49
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE -----	49
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL -----	50
3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 09/12/2009 -----	50
3.4.1. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL AU 09/12/2009 -----	50
3.4.2. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 09/12/2009 -----	51
3.4.3. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES----- D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 09/12/2009 -----	51
3.4.4. NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 09/12/2009 -----	51
3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE BH AU 31/12/2008 -----	52
3.5.1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE BH -----	52
3.5.2. RELATIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » AVEC LES SOCIETES DU GROUPE BH AU ----- 31/12/2008 -----	65
3.5.3 RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » ET LES AUTRES SOCIETES DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2008 -----	68
3.6. RELATIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU « GROUPE BH » AU 31/12/2008 -----	70
3.6.1. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS -----	70
3.6.2 LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU RECUES -----	70
3.6.3 TRANSFERTS DE RESSOURCES -----	71
3.6.4 RELATIONS COMMERCIALES -----	71
3.6.5. PRESTATIONS DE SERVICES RECUES OU DONNEES -----	71
3.6.6 ENGAGEMENTS DES DIRIGEANTS PAR RAPPORT A LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » -----	71
3.7. DIVIDENDES -----	72
3.8. MARCHE DES TITRES -----	72
CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION --	73
4.1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR -----	73
4.1.1. LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE-----	73
4.1.2. POSITIONNEMENT DE LA SOCIETE SUR LE MARCHE DES ASSURANCES EN TUNISIE-----	74
4.1.3. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE -----	75
4.2. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS 31/12/2009 -----	87
4.3. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE -----	88
4.4. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR -----	88
4.5. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS -----	88
4.6. ORGANISATION DE LA SOCIETE -----	89
4.6.1. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE -----	89
4.6.2. SYSTEME D'INFORMATION -----	95
4.7. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF -----	96
4.7.1 POLITIQUE SOCIALE -----	96
4.7.2 EFFECTIF -----	97
4.8 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT -----	97
4.8.1 INVESTISSEMENTS RECENTS ET EN COURS DE REALISATION -----	97
4.8.2 INVESTISSEMENTS FUTURS -----	97
4.9 ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES -----	98
CHAPITRE 5 – PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTATS -----	99
5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2008-----	99
5.1.1. ACTIFS INCORPORELS AU 31/12/2008-----	99
5.1.2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION AU 31/12/2008-----	99
5.1.3. PLACEMENTS AU 31/12/2008-----	99
5.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2009-----	102
5.2.1 ACTIFS INCORPORELS AU 30/06/2009-----	102
5.2.2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION AU 30/06/2009-----	102

5.2.3 PLACEMENTS AU 30/06/2009-----	102
5.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIFS INCORPORELS, CORPORELS-----	105
D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENTS POSTERIEURS AU 30/06/2009-----	106
5.4 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS-----	106
5.4.1 ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE-----	106
5.4.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2008-----	164
5.4.3 TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES-----	165
5.4.4. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES -----	165
5.4.5. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT TECHNIQUE -----	166
5.4.6. EVOLUTION DES DIVIDENDES -----	166
5.4.7 PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS DE GESTION -----	167
5.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2009 -----	168
5.5.1 BILAN ARRETE AU 30/06/2009-----	168
5.5.2 ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE ARRETE AU 30/06/2009-----	170
5.5.3 ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE ARRETE AU 30/06/2009-----	171
5.5.4 ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2009-----	172
5.5.5 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 30/06/2009-----	173
5.5.6 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES AU 30/06/2009-----	174
5.5.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2009 -----	174
5.5.8 NOTE EXPLICATIVE AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2009 -----	190
5.5.9 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2009-----	191
 CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES -----	 193
6.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE -----	193
6.1.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION -----	193
6.1.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE	193
6.1.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION-----	193
6.1.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES -----	194
6.1.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT-----	194
6.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2008-----	194
6.2.1 REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L 'EXERCICE 2008-----	194
6.2.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2008-----	195
6.3 CONTROLE-----	195
6.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS QUE 5% DU CAPITAL -----	195
 CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR -----	 196
7.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS -----	196
7.1.1. EVOLUTION RECENTE -----	196
7.1.2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT-----	198
7.2. PERSPECTIVES D'AVENIR -----	200
7.2.1. LES HYPOTHESES DE PREVISION RETENUES -----	200
7.2.2. LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS -----	210
 DEMANDE DE SOUSCRIPTION-----	 224
BULLETIN DE SOUSCRIPTION-----	228
ETAT DES SOUSCRIPTEURS -----	230
ANNEXE : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE-----	231

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société « Assurances SALIM » a été créée à l'initiative de la « Banque de l'Habitat » en septembre 1995, sous la forme d'une société anonyme spécialisée en assurance vie "La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation SALIM " avec un capital social initial de 1.000.000 de dinars répartis en 10.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars.

La société a par la suite été transformée en la société « Assurances SALIM » le 24 juin 1997 et a obtenu l'agrément pour exercer dans toutes les branches d'assurances.

Cette extension de l'activité de la société s'est accompagnée par une augmentation de son capital qui a été porté à 4 000 000 de dinars répartis en 40 000 actions d'une valeur nominale égale à 100 dinars chacune.

La dernière augmentation du capital social de la société « Assurances SALIM » (en numéraire et par incorporation de réserves) a été réalisée en 2003. Ce dernier s'élève désormais à 10 000 000 dinars répartis en 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le capital est détenu à hauteur de 57,99% par la BH et certaines de ses filiales et de 42,01% par des personnes physiques et morales.

La création de la société en 1995 puis l'extension de son activité à toutes les branches d'assurance ont été pour la Banque de l'Habitat, la réponse aux besoins de couverture générés par son activité et une recherche d'intégration des services et de diversification des produits offerts à sa clientèle.

Parallèlement à ses objectifs initiaux, la société s'est attelée à générer un chiffre d'affaires hors BH à travers la participation aux appels d'offre et surtout à travers un réseau propre d'agents généraux et de courtiers.

Ainsi, le chiffre d'affaires a connu une évolution importante en passant de 15,59 MD en 2003 à 27,58 MD en 2008. La stratégie de la société a consisté à miser sur le développement de l'activité commerciale, elle a ainsi doublé le nombre de ses agents généraux entre 2003 et 2008.

Cependant, cette croissance n'a pas permis à la société d'améliorer sa part de marché : en 2008, la société était classée 11^{ème} dans le secteur avec 2,87% de part de marché.

Consciente de l'importance des ressources humaines dans le développement de la production de la société et l'atteinte de ses objectifs, la société « Assurances SALIM » a adopté une politique sociale basée sur la formation et la promotion de son personnel. Ainsi, l'effectif de la société « Assurances SALIM » est passé de 58 en 2004 à 73 en 2008. Celui-ci est rémunéré conformément à la convention collective des compagnies d'assurances.

Avec les nouvelles orientations économiques du pays visant la consolidation du secteur des assurances, la société « Assurances SALIM » a pour objectif de renforcer sa position actuelle surtout que le secteur des assurances en Tunisie connaît depuis quelques années une restructuration et une adoption d'un certain nombre de réformes réglementaires.

De part son appartenance au groupe Banque de l'Habitat qui soutient sa croissance depuis sa constitution, la société doit entamer un nouveau stade de développement afin d'avoir un meilleur positionnement dans un secteur en perpétuelle croissance et faire face à la concurrence.

Ainsi, sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 20/11/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Assurances SALIM » tenue le 09/12/2009 a approuvé l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis par une augmentation du capital réservée au public représentant 24,81% du capital après réalisation de ladite augmentation.

Le Conseil d'Administration qui a décidé d'avoir recours à l'appel public à l'épargne pour la réalisation de l'augmentation du capital, vise par cette opération à :

- ✓ Financer en partie, l'achèvement de la construction de son siège social au Centre Urbain Nord ;
- ✓ Consolider ses fonds propres en vue de soutenir la croissance de la société grâce à l'extension de son réseau d'agences et le développement de nouveaux produits notamment la bancassurance ;
- ✓ Renforcer la notoriété de la société pour faire face à la concurrence ;
- ✓ Diversifier l'actionnariat ;
- ✓ Améliorer les ratios de solvabilité de la société et accroître la capacité de rétention en réassurance.

La société « Assurances SALIM » est d'autant plus apte à relever ce défi qu'elle dispose actuellement:

- ✓ D'un personnel jeune : 75 employés au siège et bientôt 40 agences, ayant une moyenne d'âge de 35 ans, qualifié et expérimenté (le taux d'encadrement à SALIM étant parmi les plus élevés 72%),
- ✓ D'une couverture en réassurance auprès des meilleures sécurités : notées au moins AA telle que Munich Ré, ALLIANZ, Mapfré, Hannover Ré...outre le réassureur national Tunis Ré et le réassureur de proximité Best Ré,
- ✓ D'un savoir faire et d'une logistique permettant le développement de la bancassurance notamment en matière de complément retraite en mettant à profit le réseau de la BH (86 agences) et celui d'autres banques de la Place.
- ✓ Un niveau de fonds propres renforcé : 26 MD à partir de Janvier 2010 compte tenu de l'augmentation du capital.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

Montant de l'opération : 9 900 000 dinars

Nombre d'actions offertes :

Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, soit 24,81% du capital après augmentation.

Valeur nominale : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Actions ordinaires

Prix d'émission des actions nouvelles :

15 dinars, soit cinq (5) dinars de nominal et dix (10) dinars de prime d'émission à libérer en totalité à la souscription.

Période de souscription : du 01/03/2010 au 12/03/2010 inclus.

Jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2009.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09/12/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Etablissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Assurances SALIM » exprimées dans le cadre de la présente offre (cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe).

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la **Banque de l'Habitat Agence International**.

Offre proposée et mode de répartition des titres :

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre (4) catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après l'opération	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions.	330 000	12,41%	50%
Catégorie B : OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions.	198 000	7,44%	30%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions.	99 000	3,72%	15%
Catégorie D : Personnel du groupe BH et SALIM.	33 000	1,24%	5%*
Total	660 000	24,81%	100%

* Dont 1% réservé au personnel de la société « Assurances SALIM »

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B :** Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.
Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C :** Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D :** Les demandes de souscription du personnel du groupe BH et SALIM seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit :
 - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société « Assurances SALIM »
 - 1% pour le personnel de la société « Assurances SALIM ».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D.

Date de la première cotation :

Un avis conséquent sera publié dans les bulletins officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de six mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse, et des sociétés du groupe BH actionnaires de la société « Assurances SALIM » : la BH, l'Epargne Invest SICAF et la SIM-SICAR, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 1 000 000 de dinars et 65 333 actions.

Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société « Assurances SALIM », se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

Prise en charge des titres par la STICODEVAM :

Les actions anciennes de la société « Assurances SALIM » sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 02/09/1998 sous le code ISIN TN0006550016.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

Admission des actions de la société « Assurances Salim » au marché principal de la cote de la Bourse :

La société « Assurances Salim » a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de la totalité des actions ordinaires composant son capital, y compris celles faisant l'objet de cette offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars.

La Bourse a donné, en date du 30/12/2009 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Assurances Salim » au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société « Assurances SALIM » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 15 dinars, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Les sociétés SIFIB-BH et Tunisie Valeurs - intermédiaires en Bourse - sont chargés de la réalisation de la présente offre.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Ali HAMMAMI

Directeur Général de la société « Assurances SALIM »

1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général de la société « Assurances SALIM »

Monsieur Ali HAMMAMI



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers arrêtés au 31/12/2006 :

- Cabinet CMC, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Chérif Ben Zina.

Adresse : 92, avenue Abdelaziz Thaalbi, El Menzah 9A-El Manar II-1004 Tunis.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2007:

- Cabinet CMC, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Chérif Ben Zina.

Adresse : 92, avenue Abdelaziz Thaalbi, El Menzah 9A-El Manar II-1004 Tunis.

- GSAuditing, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Ghazi Hantous.

Adresse : 40, rue Docteur Burnet - 1082 Mutuelle ville - Tunis.



Etats financiers arrêtés au 31/12/2008:

- Société GS Audit & Advisory*, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Ghazi Hantous.

Adresse : 40, rue Docteur Burnet 1082 Mutuelle ville, Tunis.

- La Générale d'Audit et Conseil, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Chihèb Ghanmi.

Adresse : 9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009:

- Société GS Audit & Advisory*, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Ghazi Hantous.

Adresse : 40, rue Docteur Burnet 1082 Mutuelle ville, Tunis.

- La Générale d'Audit et Conseil, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Chihèb Ghanmi.

Adresse : 9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2006

Les états financiers de la société « Assurances SALIM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet CMC représenté par M. Chérif Ben Zina selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'opinion suivante :

« 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

* *Changement de la dénomination sociale du cabinet*

d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions soit 703 427 Dinars au 31 Décembre 2006 contre 470 460 Dinars au terme de l'exercice 2005, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2006.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES SALIM » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2006, une participation de 3,1 % du capital de la « BANQUE DE L'HABITAT », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 % . »

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers de la société « Assurances SALIM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet CMC représenté par M. Chérif Ben Zina et la société HLB International-GSAuditing représentée par M. Ghazi Hantous selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La société « ASSURANCES SALIM » a constaté les provisions mathématiques du contrat « Dhamen » conclu avec la « BANQUE DE L'HABITAT » en se référant à la fiche d'actuaire déposée en date du 02 Septembre 2006. Lors d'un contrôle préliminaire, le « Comité Général des Assurances » a procédé à l'estimation des provisions mathématiques se rapportant au produit « Dhamen » sur une base individuelle contrat par contrat. Il en résulte de cette estimation, une insuffisance de provisions pour un montant de 877 000 Dinars, telle que notifiée par lettre du Ministre des Finances en date du 04 Avril 2008.

De même, le Comité Général des Assurances a recommandé, dans la même correspondance, la révision de la fiche technique relative au dit contrat après avoir consulté des experts actuaires en la matière. La société « ASSURANCES SALIM » est appelée à informer le Comité Général des Assurances des résultats de cette consultation, afin de s'assurer des bases retenues pour le calcul des provisions et l'accomplissement des procédures de dépôt exigées.

Nous estimons ainsi, que le résultat de l'exercice se trouve majoré à concurrence du montant de cette insuffisance.

A notre avis et sous réserve du point ci-dessus mentionné, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 126 918 Dinars au 31 Décembre 2007 contre 703 427 Dinars au terme de l'exercice 2006, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2007.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2007, une participation de 1,23 % du capital de la « BANQUE DE L'HABITAT » elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %. »

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers de la société « Assurances SALIM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société GS Audit & Advisory représentée par M. Ghazi Hantous et la société « La Générale d'Audit et Conseil » représentée par M. Chihèb Ghanmi selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous

conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté pour la première fois la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

L'autorité de contrôle a autorisé la méthode utilisée par la société sous réserve du maintien parmi les capitaux propres d'une réserve pour risques généraux d'un montant de 877 000 dinars, et ce en attendant que la société « ASSURANCES SALIM » arrête définitivement une méthode d'estimation de cette provision et accomplisse les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008 contre 1 126 918 Dinars au terme de l'exercice 2007, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2008, une participation de 0,58 % du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 % . »

Opinion sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2009 de la société « Assurances SALIM » arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société GS Audit & Advisory représentée par M. Ghazi Hantous et la société «La Générale d'Audit et Conseil » représentée par M. Chihèb Ghanmi selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410. Les commissaires aux comptes déclarent :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ASSURANCES SALIM arrêtés au 30 juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » n'a pas encore arrêté définitivement la méthode d'estimation de la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », et n'a pas encore accompli les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

En effet, ladite provision a été calculée sur la même méthode que celle utilisée au 31 Décembre 2008, soit sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 635 099,195 Dinars au 30 Juin 2009 contre 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux comptes

G S Audit & Advisory

M. Ghazi Hantous



La Générale d'Audit et Conseil

M. Chihèb Ghanmi



1.4 Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus »

Le Directeur Général
de la société SIFIB-BH

M. Lamine REZGUI



Le Directeur Général de la
société TUNISIE VALEURS

M. Radhel ABDELKEFI



1.5 Responsable de l'information :

Monsieur Ali MAIFI

Directeur Administratif et Financier de la société « Assurances SALIM »

Adresse : Immeuble Eljamel Avenue Mohamed V - 1002 Tunis -

Tél: 71 900 900 Fax: 71 909 318

La notice légale a été publiée au JORT n°29 du 18/02/2010

 **Conseil du Marché Financier**
No Visa n° - 687 / du 12 FEV. 2010
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Mohamed Ferik EL KOBBI



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération

Dans un environnement en perpétuelle mutation, le secteur des assurances qui connaît une croissance soutenue de son chiffre d'affaires, est appelé à jouer un rôle plus important dans l'économie nationale. Par conséquent, la société « Assurances SALIM » se doit d'améliorer son positionnement sur le marché. La société a décidé de s'introduire en Bourse, afin de réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- ✓ Financer en partie, l'achèvement de la construction de son siège social au Centre Urbain Nord ;
- ✓ Consolider ses fonds propres en vue de soutenir la croissance de la société grâce à l'extension de son réseau d'agences et le développement de nouveaux produits notamment la bancassurance ;
- ✓ Renforcer la notoriété de la société pour faire face à la concurrence ;
- ✓ Diversifier l'actionnariat ;
- ✓ Améliorer les ratios de solvabilité de la société et accroître la capacité de rétention en réassurance.

2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 20/11/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Assurances SALIM » tenue le 09/12/2009, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09/12/2009 a décidé d'augmenter le capital social de 10 000 000 dinars à 13 300 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 3 300 000 dinars et l'émission de 660 000 actions nouvelles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour arrêter les périodes, fixer le prix d'émission, les caractéristiques et les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital en vue de l'introduction en Bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009, le Conseil d'Administration de la société « Assurance SALIM » a fixé, lors de sa réunion du 29/12/2009, le prix d'émission des actions nouvelles à 15 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 10 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription. Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2009.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09/12/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2.1.3. Actions offertes au public

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 660 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 24,81% du capital après réalisation de ladite augmentation.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action de la société « Assurances SALIM » a été fixé dans le cadre de la présente offre à 15 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action de la société « Assurances SALIM » a été effectuée par la Banque d'Affaires de Tunisie 'BAT' sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2008 et sur la base d'un business plan de la période allant de 2009 à 2013, approuvé par le Conseil d'Administration du 24/07/2009 et examiné par les commissaires aux comptes. Il est à signaler que ledit business plan a fait l'objet de modifications approuvées par le Conseil d'Administration du 29/12/2009 et ce, afin d'intégrer l'effet de l'augmentation de capital.

2.2.1 Choix des méthodes d'évaluation

Le choix des méthodes d'évaluation à écarter dépend du contexte de l'évaluation, des particularités et des spécificités de l'entreprise objet de l'évaluation et de la nature et de la pertinence des informations disponibles. Étant donné qu'il s'agit d'une évaluation en vue d'une introduction en bourse par l'ouverture de 25% du capital de la société « Assurances SALIM », l'évaluateur a jugé peu opportun de retenir la méthode des transactions comparables, la méthode des multiples boursiers et la méthode de la somme des parties pour les raisons détaillées ci-après.

La méthode des transactions comparables ne peut être considérée que lorsque l'on arrive à identifier des transactions portant sur des opérations similaires et à collecter, en conséquence, un certain nombre d'informations publiques qui permettent de calculer des benchmark fiables.

Or, suite aux diverses recherches et investigations menées par l'évaluateur dans des pays proches (pays du Maghreb et de l'Europe) et en Tunisie, certaines opérations de fusion-acquisition et d'introduction en bourses ont été recensées. Cependant, l'étroitesse du nombre d'opérations et d'entreprises jugées comparables a amené à écarter cette méthode.

Pour des raisons assez similaires à celles qui ont poussé à écarter la méthode des transactions comparables, l'évaluateur a jugé très difficile voire même impossible de retenir la méthode des multiples boursiers. En effet, la spécificité de la société « Assurances SALIM », de par sa taille et son positionnement sur le marché des assurances en Tunisie n'a pas permis d'identifier sur le marché boursier des entreprises similaires qui permettraient d'analyser les fonds propres de la société « Assurances SALIM » en appliquant des multiples PBR et PER sur la base de ses performances de rentabilité (ROE).

La méthode de la somme des parties n'a pas également été retenue. L'évaluateur a jugé qu'elle n'est pas adaptée et qu'elle est surdimensionnée pour la taille de la société « Assurances SALIM ».

Au final, l'évaluation de l'action a été effectuée selon trois méthodes jugées les plus pertinentes à savoir : la méthode du Goodwill, la méthode DCF et la méthode de Rendement.

Pour l'actualisation des bénéfices dans le cadre de la détermination du goodwill, le taux d'actualisation doit correspondre au rendement minimum exigé par l'investisseur potentiel. Ce rendement est mesuré par le coût des capitaux propres (R_e).

L'actualisation des cash-flows dans le cadre de la méthode DCF aboutit par contre à la valeur qui revient à la fois aux propriétaires du capital et aux bailleurs éventuels de fonds dans le cadre d'une structure de financement « normale ou cible ». Cette actualisation devrait se faire sur la base du coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital - WACC) qui correspond à la pondération entre le coût des capitaux propres (R_e) et le coût de la dette (K_d) sur la base d'une structure « normale ou cible » de financement (dettes/capitaux propres).

Le coût des capitaux propres correspond au taux de rentabilité attendu par l'investisseur (taux sans risque augmenté d'une prime de risque) calculé généralement selon le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Ce taux est déterminé par la formule suivante :

$$R_e = R_f + \beta * (R_m - R_f)$$

R_f : Taux sans risque (assimilable au taux d'intérêt des Bons du Trésor Assimilables (BTA) 7 ans, échéance mars 2016, soit 4,683%.

β : Coefficient, estimé selon une régression statistique, qui exprime la sensibilité du titre aux conditions du marché actions.

R_m : Rendement du marché financier tunisien exigé par les investisseurs.

Le taux sans risque, correspondant au taux des Bons du Trésor Assimilables de l'Etat tunisien de maturité 7 ans, échéance mars 2016, arrêté à 4,683% (source BCT).

β : Il s'agit de la prime de risque correspondant à la sensibilité de la valeur d'Assurances SALIM par rapport aux fluctuations du marché. Cette composante mesure le risque engendré par la détention des actions de la société « Assurances SALIM » par rapport à un portefeuille composé de toutes les valeurs du marché. Cette prime de risque est généralement homogène pour un ensemble de sociétés œuvrant dans le même secteur. L'évaluateur a retenu la moyenne des bêtas de 10 sociétés exerçant dans le secteur des assurances actuellement cotées sur les grands marchés financiers internationaux, arrêté à 1,319.

Le taux du marché financier tunisien exigé par les investisseurs a été estimé à 12,95%, soit une prime de risque de marché ($R_m - R_f$) de 6,27%, sachant que cette prime a subi les conséquences des difficultés engendrées par la crise financière internationale déclenchées en 2008.

Ainsi : $R_e = 4,683\% + 1,319 * 6,27\% = 12,95\%$.

2.2.1.1 Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation choisi est le coût moyen pondéré du capital dont la formule est la suivante :

$$CMPC = R_e * \frac{C}{C+D} + K_d * \frac{D}{C+D}$$

C : Capitaux propres

D : Dette financière

R_e : Coût des capitaux propres

K_d : Coût moyen de la dette financière estimé à 0%

Etant donné que la société a une structure de financement composée exclusivement de capitaux propres (Gearing nul), le CMPC serait égal à 12,95% calculé comme suit :

Coût moyen pondéré du capital (WACC)	
Taux sans risque	4,683%
Béta	1,32
Prime de risque ($R_m - R_f$)	6,27%
Taux de rendement du capital (R_e)	12,95%
Gearing (dettes nettes/capitaux propres)	0,00%
CMPC (WACC)	12,95%

Le taux d'actualisation obtenu selon cette méthode est donc de 12,95% comme l'indique le tableau ci-dessus.

2.2.1.2. Durée d'actualisation

La durée choisie dépend de la visibilité de la société, c'est-à-dire l'horizon raisonnable de prévision. En d'autres termes, cette durée doit correspondre au temps durant lequel la société vivra sur sa lancée actuelle.

Une durée trop courte accorde trop d'importance à la valeur finale. Trop longue, elle se ramène à une simple extrapolation théorique sans grand intérêt. Ainsi, la durée d'actualisation retenue a été fixée à 5 ans.

2.2.1.3. Hypothèse de l'évaluation

Le Business Plan, tel que arrêté par la société « Assurances SALIM », approuvé par son Conseil d'Administration réuni en date du 24/07/2009 et examiné par les commissaires aux comptes, a été préparé sur un horizon de 5 ans (2009-2013). Il est à signaler que ledit business plan a fait l'objet de modifications approuvées par le Conseil d'Administration du 29/12/2009 et ce, afin d'intégrer l'effet de l'augmentation de capital.

2.2.2. Résultat des travaux d'évaluation de la société Assurances SALIM

Les méthodes d'évaluation retenues pour la détermination de la valeur de l'action de la société sont les suivantes :

- La Méthode du Goodwill
- La valeur de rendement basée sur l'actualisation des Cash Flows (DCF)
- La valeur de rendement

2.2.2.1. Evaluation par la méthode du Goodwill

Selon cette méthode de type comptable, le patrimoine de la société est constitué de l'actif net réévalué (ANR) d'exploitation et des éléments hors exploitation augmentés de la valeur de son goodwill (GW). Le goodwill correspond à la capacité de la société à dégager une forte rentabilité de ses opérations (actualisation des superprofits prévisionnels générés par l'exploitation de la société).

Valeur patrimoniale = ANR (éléments d'exploitation et hors exploitation) + Goodwill

Le calcul de l'ANR vise la valorisation du patrimoine d'exploitation de la société dans l'état où il se trouve. Ainsi, les retraitements à apporter par rapport à l'actif net comptable consistent à :

- éliminer les éléments hors exploitation (non nécessaires à l'exploitation) qui seront évalués à leur valeur de liquidation tenant compte des frais de réalisation et de l'impôt sur les plus-values éventuellement dégagées ;
- éliminer les éléments incorporels non susceptibles d'une évaluation fragmentaire, c'est à dire ceux dont la valeur dépend de l'existence de l'entreprise. Ces éléments feront partie du goodwill ;
- envisager l'évaluation de chaque poste de l'actif net sous un angle strictement économique.

Ainsi, les éléments d'actifs et de passifs de la société devraient être appréciés en fonction de 4 critères déterminants :

- la réalité des éléments et leur exhaustivité ;
- l'appartenance et l'utilisation effective ;
- l'état actuel ;
- les possibilités d'avenir.

L'ANR s'obtient donc après correction de la valeur comptable, en substituant aux valeurs figurant au bilan les valeurs réelles de chacun des postes en tenant compte des travaux de due diligence et d'expertise.

A – Réévaluation des éléments bilanciels

Afin de pouvoir apprécier la vraie valeur des éléments bilanciels de la société Assurances SALIM, une revue des comptes a été menée ayant comme base les états financiers arrêtés au 30 juin 2009 tels qu'examinés par les commissaires aux comptes de la société. En effet, à l'issue de cette intervention la réévaluation des éléments bilanciels ayant fait l'objet de retraitements se détaille comme suit :

A.1. Eléments incorporels

Les travaux de Due diligences financières ont permis de relever au niveau de cette rubrique une correction de valeur positive s'élevant à 78 226 dinars portant sur les dépenses d'acquisition, de paramétrage et de mise en place du logiciel de comptabilité non encore exploité « SAGE L1000 ».

Réévaluation des éléments incorporels (en dinars)	VNC	Réévaluation	+/- Values
Concessions, brevet, licences, marques	45 503	123 729	78 226
Total	45 503	123 729	78 226

A.2. Actifs corporels d'exploitation

Réévaluation des Actifs corporels d'exploitation (en dinars)	VNC	Réévaluation	+/- Values
Installations techniques et machines	206 743	174 027	-32 716
Autres installations, outillage et mobilier	43 983	15 276	-28 706
Total	250 725	189 303	-61 422

Les travaux ont permis de relever au niveau de ce poste la nécessité de procéder à des amortissements complémentaires s'élevant à 32 716 dinars portant sur les valeurs comptables nettes des agencements, aménagements et installations réalisés au siège actuel de la société qu'elle sera amenée à quitter dans les mois à venir pour le nouveau siège. Par ailleurs, une correction de valeur s'élevant à 28 706 dinars portant sur des dotations aux amortissements complémentaires relatives aux Agencements aménagements et installations pour 24 702 dinars et aux Mobiliers et matériels de bureaux pour 4 004 dinars.

A.3. Placements

Les placements représentent 71,34% du total actif et ont enregistré au cours de la période allant de 2004 au premier semestre 2009 une évolution annuelle moyenne en valeur nette de l'ordre de 13,2%. La réévaluation de cette rubrique se présente comme suit :

Réévaluation des Placements (en dinars)	Valeur brute	Amortissements provisions	VNC	Réévaluation	+/- Values
Terrains et constructions d'exploitation	10 796 418	544 964	10 251 454	10 251 454	0
Part dans des entreprises liées	5 403 493	796 516	4 606 977	6 920 668	2 313 691
Autres placements financiers	4 150 000	0	4 150 000	4 150 000	0
Actions et autres titres à revenu variable et parts dans FCP	9 930 528	43 107	9 887 421	12 308 935	2 421 513
Obligations et autres titres à revenu fixe	19 043 717	500 000	18 543 717	18 658 913	115 196
Autres prêts	262 737	0	262 737	262 737	0
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 700 000	0	7 700 000	7 700 000	0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	0	9 192	9 192	0
Sous Total	57 296 085	1 884 587	55 411 498	60 261 899	4 850 401
Placements affectés suite à l'augmentation de capital	9 900 000*	0	9 900 000	9 900 000	0
Total	67 196 085	1 884 587	65 311 498	70 161 899	4 850 401

* l'augmentation de capital a été faite sur la base d'un prix de 15 dinars

A.3.1. Participations dans des entreprises liées

L'évaluation des participations de la société Assurances SALIM dans les entreprises faisant partie du groupe de la Banque de l'Habitat aux cours boursiers à la date du 30 juin 2009 et aux valeurs mathématiques selon les derniers états financiers à disposition, fait ressortir une plus-value latente de l'ordre de 2 199 884 dinars.

Une reprise sur la provision pour dépréciation des titres « SIM SICAR » de l'ordre de 58 325 et des titres « STIMEC » de l'ordre de 55 483 dinars seraient également envisageables.

La valeur nette ajustée des participations dans les entreprises liées s'élève au 30 juin 2009 à 6 920 668 dinars, soit une plus value de 2 313 691 dinars.

Sociétés	Valeur brute au 30/06/2009	Provisions			+/- Values	Provisions comptabilisées au 30/06/2009	Reprises sur provisions envisageables au 30/06/2009
		Nombre d'actions	Valeur comptable	Valeur mathématique Val boursière			
BH	1 248 577	103 531	12,060	28,004	1 650 698	0	0
Total Titres Cotés	1 248 577						
BH Technologies	330 000	3 300	100,000	0	-330 000	-330 000	0
Modern leasing	800 000	80 000	10,000	14,229	338 320	0	0
SIFIB	218 376	2 186	100,000	137,157	81 225	0	0
SIM SICAR	1 800 160	360 032	5,000	4,662	-121 691	-180 016	58 325
SOPIVEL	320 000	3 200	100,000	123,930	76 576	0	0
STIMEC	236 600	23 660	10,000	2,345	-181 117	-236 600	55 483
Ste générale de recouvrement	399 880	39 988	10,000	11,327	53 064	0	0
Ste moderne de titrisation	49 900	499	100,000	0	-49 900	-49 900	0
Total Titres non Cotés	4 154 916						
				Total Plus value	2 199 884		
Total	5 403 493					-796 516	113 808

A.3.2. Actions et autres titres à revenu variable et parts dans FCP

Ce poste représente 17,8% des placements. Il regroupe les participations de la société Assurances SALIM dans les entreprises ne faisant pas partie du groupe de la Banque de l'Habitat.

L'évaluation de ces titres aux cours boursiers et aux valeurs liquidatives à la date du 30 juin 2009 et selon les valeurs mathématiques des derniers états financiers à disposition, fait ressortir une plus-value latente de l'ordre de 2 418 978 dinars. Une reprise sur la provision pour dépréciation des titres « ASS CREDIT COMMERCIAUX » de l'ordre de 2 535 dinars serait également à envisager.

Sociétés	Valeur brute au 30/06/2009	Provisions			+/- Values	Provisions comptabilisées au 30/06/2009	Reprises sur provisions envisageables au 30/06/2009
		Nombre d'actions	Valeur comptable	Valeur mathématique Val boursière			
AMEN BANK	29 932	1 694	17,670	38,605	35 464	0	0
ATB	199 462	80 498	2,478	6,307	308 227	0	0
BNA	195 349	22 269	8,772	9,267	11 023	0	0
ATTIJARI BANK	115 213	12 873	8,950	18,249	119 706	0	0
BTEI	178 700	8 200	21,793	30,640	72 545	0	0
STB	335 772	29 609	11,340	11,786	13 206	0	0
SOTUMAG	42 584	20 572	2,070	1,710	-7 406	-7 406	0
STAR	25 500	1 500	17,000	150,060	199 590	0	0
Titres cotés	1 122 513				752 355	-7 406	0
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000	32	1 000,000	2 928,944	61 726	0	0
ASS CREDIT COMMERCIAUX	150 000	15 000	10,000	8,642	-20 370	-22 905	2 535
SDA	7 500	15	500,000	340,503	-2 392	-2 392	0
SOTACIB	1 699 200	4 079	416,573	713,850	1 212 593	0	0
TUNIS RE	731 280	64 633	11,314	14,701	218 912	0	0
Titres non cotés	2 619 980				1 467 934	-25 297	2 535
SICAV BHP	637 539	17 206	37,053	46,700	165 986		
SICAV BHO	550 396	5 365	102,590	100,651	-10 403	-10 404	0
SICAV TANIT	100				0		
SICAV	1 188 035				155 584	-10 404	0
				Plus value totale	2 418 978		
Total	4 930 528					-43 107	2 535

Ainsi la valeur nette ajustée des actions et autres titres à revenu variable et part dans FCP s'élève au 30 juin 2009 à 12 308 935 dinars soit une plus value de 2 421 513 dinars.

A.3.3. Obligations et autres titres à revenu fixe

Au niveau de ce poste qui représente, au 30 juin 2009, 33,5% des placements et qui est en régression de 22,6% par rapport à la situation de fin décembre 2008, figurent les placements d'Assurances Salim en obligations et bons de trésor. En effet, les emprunts obligataires doivent être comptabilisés soit au coût amorti pour tenir compte des frais de dossiers et des éventuels décalages entre le taux pratiqué et le taux de marché ou à la juste valeur si tel est le choix de l'entreprise. Une telle évaluation dégage une plus-value sur les emprunts obligataires de 115 196 dinars.

A.4. Part des réassureurs dans les provisions techniques

Réévaluation des parts des réassureurs dans les provisions techniques (en dinars)	Valeur nette	Réévaluation	+/- Values
Provisions pour primes non acquises	2 582 820	2 582 820	0
Provisions d'assurance vie	0	0	0
Provisions pour sinistres (vie)	1 496 807	1 395 267	-101 540
Provisions pour sinistres (non vie)	2 527 293	2 527 293	0
Total	6 606 921	6 505 381	-101 540

Provisions pour sinistres vie

L'évaluation de la provision pour sinistres vie ressort du compte de résultat technique au 30 juin 2009. Cette provision est justifiée par affaire et par réassureur. Toutefois, il a été relevé que cette provision est majorée de 101 540 dinars représentant les sinistres rachetés par les réassureurs et non pris en compte lors de la valorisation au 30 juin 2009.

A.5. Provisions techniques "Impact dû au changement de la table de calcul pour le produit DHAMEN"

Réévaluation des provisions techniques" Impact du changement de la table pour le produit DHAMEN » (en dinars)	
Impact Global estimé suite au passage de la table française (88-90) à la table tunisienne (99)	3 428 628
Impact Global réévalué suite au passage de la table française (88-90) à la table tunisienne (99) (a)	2 849 611
Impact suite au passage de la table française (88-90) à la table tunisienne (99) Comptabilisé au 30 juin 2009 (b)	685 726
Impact annuel réévalué suite au passage de la table française (88-90) à la table tunisienne (99) (c)	569 922
Impact réévalué au 30 juin 2009 suite au passage de la table française (88-90) à la table tunisienne (99) (d)	284 961
Total ajustement de la charge constatée au 30 juin 2009 (d)-(b)	-400 765
Impact restant à déduire sur les périodes futures (a)-(c)	2 279 689
Impact global de réévaluation "Produit DHAMEN"	1 878 924

B - Réévaluation de l'actif net comptable

Compte tenu des retraitements et des ajustements issus des travaux de due diligence, l'actif net réévalué se présente au 30 juin 2009 comme suit :

Réévaluation de l'Actif Net Comptable (en dinars)	VNC	Réévaluation	+/- Values	+/- Effet d'impôt
I. Actifs incorporels	45 503	123 729	78 226	0
II. Actifs corporels d'exploitation	250 725	189 303	-61 422	0
III. Placements	65 311 498	70 161 899	4 850 401	-816 253
IV. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	6 606 921	6 505 381	-101 540	-35 539
V. Créances	12 411 886	12 411 886	0	0
VI. Autres éléments d'actif	2 940 807	2 940 807	0	0
Total Actifs	87 567 341	92 333 005	4 765 664	-851 792

Réévaluation du passif exigible (en dinars)	VNC	Réévaluation	+/- Values	+/- Effet d'impôt
I. Provisions pour autres risques et charges	514 185	514 185	0	0
II. Provisions techniques brutes	50 050 445	51 929 370	1 878 924	657 624
III. Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4 421 606	4 421 606	0	0
IV. Autres Dettes	5 224 029	5 224 029	0	0
V. Autres passifs	785 799	785 799	0	0
Total Passifs exigibles	60 996 065	62 874 989	1 878 924	657 624
Situation nette comptable	26 571 276	29 458 017	2 886 740	-194 168
Actif net réévalué au 30 juin 2009		29 263 848		
Actif net réévalué au 31 décembre 2008		27 535 206		

C - Détermination de la rente de Goodwill

Le GW correspond à la capacité de l'entreprise à produire un superbénéfice par rapport au bénéfice que l'on est normalement en droit d'attendre des capitaux engagés.

Le calcul du GW est basé sur les prévisions des bénéfices et des actifs de l'entreprise au cours des prochaines années. Le goodwill est défini comme l'ensemble des éléments immatériels générés par le fonctionnement de toute entreprise économique (savoir-faire technique, commercial et managérial, fonds de commerce de la société...) qui justifient le fait que la valeur de l'entreprise soit supérieure à la somme algébrique de la valeur des actifs identifiables qui la composent.

Schématiquement, le goodwill est déterminé par actualisation du superprofit, correspondant à l'excédent de la capacité bénéficiaire de l'entreprise par rapport à la rémunération théorique du capital économique de l'entreprise aux taux de placement sans risque.

$$GW = \sum_{t=1}^n \frac{(CB - i \times ANR)}{(1 + k)^t}$$

CB : Capacité Bénéficiaire assimilée aux résultats nets prévisionnels.

ANR : Actif Net Réévalué d'exploitation évalué à 27 535 206 dinars.

i : Taux de rémunération qui correspond au taux de placement sans risque, soit 4,683% correspondant au taux des Bons de Trésor Assimilables (échéance mars 2016)

k : Taux d'actualisation (coût des capitaux propres, R_e) fixé à 12,95%.

Selon le modèle de base, il est considéré que la capacité bénéficiaire s'exprime par les résultats nets prévisionnels. Ainsi, le Goodwill est estimé à 11 023 134 dinars déterminé comme suit:

Estimation du Goodwill (en dinars)	Projections				
	2009E	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net prévisionnel (1)	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
ANR d'exploitation au 30/06/2009	29 263 848				
ANR d'exploitation au 31/12/2008	27 535 206				
Taux sans risque	4,683%				
Rémunération de l'ANR au taux de placement sans risque (2)	1 289 474	1 289 474	1 289 474	1 289 474	1 289 474
Super profit (1) - (2)	1 783 577	2 932 888	3 257 893	3 867 218	4 610 905
Taux d'actualisation (R_e)	12,95%				
Super profit actualisé au 30/06/2009	1 579 086	2 298 916	2 260 884	2 376 040	2 508 208
Rente du Goodwill			11 023 134		

D - Synthèse de la valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale s'établit ainsi à **38 558 339 dinars** soit un prix de l'action de **14,4 dinars** se détaillant comme suit :

Valeur patrimoniale (en dinars)	Sensibilité		
R _e	12,95%	8,00%	15,00%
Rente du Goodwill	11 023 134	12 732 846	10 453 013
ANR au 30/06/2009	27 535 206	28 159 151	27 288 679
Valeur des capitaux propres (100% du capital) en DT	38 558 339	40 891 997	37 741 692
Nombre d'actions	2 660 000	2 660 000	2 660 000
Valeur de l'action en dinars	14,496	15,373	14,189

Compte non tenu de l'augmentation de capital, la valeur patrimoniale s'établirait à 37 750 559 dinars, soit un prix de l'action de 14,117 dinars.

2.2.2.2. Evaluation par la méthode DCF (Discounted Cash-Flows)

La méthode DCF (Discounted Cash Flows) soutient le fait que la valeur d'une entité économique est essentiellement déterminée par son aptitude à générer des flux de trésorerie dans le futur. La valeur de l'entreprise correspond alors à la somme actualisée des *free cash flows* (flux de trésorerie avant charges d'intérêts).

La valeur globale d'Assurances SALIM selon cette méthode est schématiquement déterminée comme suit :

$$V = \sum_{t=1}^n \frac{CF_t}{(1+k)^t} + \frac{VT}{(1+k)^n} - DF$$

CF_t : Cash-flows libres prévisionnels de l'année t

VT : Valeur terminale

DF : Dette financière nette au 30/06/2009

k : Taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital, CMPC) fixé à 12,95%

La valeur terminale est la valeur projetée de l'entreprise à la fin de la période du business plan. Elle suppose une cession hypothétique de l'entreprise à la fin de la période considérée, basée sur les prévisions de performance à ce moment et représente une approximation de la valeur par les DCF à la fin du business plan.

Généralement, la détermination de la valeur terminale se base sur la perpétuité du dernier cash-flow.

Cette approche suppose que le dernier cash-flow se perpétuera à l'infini avec une croissance annuelle fixe. La valeur terminale est donc égale à :

$$VT = \frac{CF_n \times (1+g)}{k-g}$$

CF_n : Cash-flow libre de la dernière année

g : Taux de croissance à l'infini du cash-flow libre estimé à 2%

k : Taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital, CMPC) fixé à 12,95%

Enfin, la dette financière nette est calculée comme suit :

- Emprunts	0
- Concours bancaires	0
- Complément de provision de l'effet du passage à la nouvelle table tunisienne 99 pour la détermination de la provision mathématique vie "DHAMEN"	2 137 208
- Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	-394 594
Dette nette au 30/06/2009	1 742 615

En définitive, la valeur d'Assurances SALIM selon la méthode DCF s'établit au 31 décembre 2008 à **52 536 680 dinars** soit un prix de l'action de **19,751 dinars** calculé comme suit :

Evaluation par la méthode DCF	Projections				
	2009E	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
+Dotation aux amortissements et aux provisions	696 934	1 282 089	1 359 759	1 443 025	1 447 379
-variation du Besoin en Fonds de Roulement	-920 115	-865 333	-739 736	-820 277	-856 306
-CAPEX	8 808 858	3 347 401	4 789	22 526	-65 711
Cash flows libres (Free Cash-flows)	-4 118 759	3 022 383	6 642 073	7 397 468	8 269 865
WACC	12,95%				
FCF actualisés (discounted FCF) au 30/06/2009	-3 646 533	2 368 963	4 609 108	4 544 653	4 498 010
Somme des FCF actualisés 31/12/2009-31/12/2013	12 375 479				
Taux de croissance à l'infini (Perpetual growth rate)	2,00%				
Valeur présente de la valeur terminale	41 903 816				
Dette financière nette initiale	1 742 615				
Eléments non courants hors exploitation	0				
Valeur des capitaux propres	52 536 680				
Valeur de l'action (en dinars)	19,751				

Compte non tenu de l'augmentation de capital, la valeur des capitaux propres selon la méthode DCF s'établirait à 49 647 757 dinars, soit un prix de l'action de 18,665 dinars.

Analyse de sensibilité

En ce qui concerne cette méthode de détermination de la valeur de flux de liquidité par la DCF, une analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier les paramètres suivants :

- le taux de rendement exigé par l'investisseur représenté par le coût des capitaux propres ;
- le taux de croissance à l'infini.

Sensibilité de la valeur économique par rapport à des variations du CMPC et du taux de croissance à l'infini

En DT	Taux de croissance à l'infini (Perpetual growth rate)							
		1.25%	1.50%	1.75%	2.00%	2.25%	2.50%	2.75%
CMPC	11.20%	61 023 255	62 424 212	63 899 295	65 454 545	67 096 680	68 833 191	70 672 454
	11.45%	59 138 456	60 458 825	61 847 254	63 309 146	64 850 488	66 477 938	68 198 921
	11.95%	55 639 572	56 816 751	58 051 634	59 348 572	60 712 363	62 148 312	63 662 302
	12.45%	52 461 224	53 515 536	54 619 114	55 775 495	56 988 561	58 262 586	59 602 282
WACC	12.95%	49 562 172	50 510 377	51 500 914	52 536 680	53 620 847	54 756 887	55 948 616
	13.45%	46 907 937	47 763 975	48 656 596	49 588 196	50 561 386	51 579 013	52 644 193
	13.95%	44 469 476	45 245 023	46 052 356	46 893 468	47 770 525	48 685 881	49 642 101
	14.45%	42 222 147	42 927 055	43 659 714	44 421 798	45 215 114	46 041 624	46 903 454
	14.95%	40 144 911	40 787 539	41 454 510	42 147 232	42 867 227	43 616 138	44 395 741

2.2.2.3. Evaluation d'Assurances SALIM dans une logique de placement : Valeur de rendement

La méthode du rendement est généralement utilisée par les opérateurs boursiers et par les ingénieurs financiers dans le cadre d'introduction en bourse, de fusions ou d'apports concernant des sociétés cotées. Il s'agit de la valeur issue de l'actualisation des dividendes prévisionnels.

La valeur globale d'Assurances SALIM selon la méthode de rendement est schématiquement déterminée comme suit :

$$V = \sum_{t=1}^n \frac{D_t}{(1 + [K_e])^t} + \frac{VT}{(1 + [K_e])^n}$$

D_t : Dividende prévisionnel de l'année t correspondant par hypothèse à 40% du résultat net conformément au taux moyen de distribution de dividendes entre 1996 et 2008 corrigé par le taux moyen de distribution de dividendes sur le marché boursier tunisien.

VT : Valeur terminale correspondant au prix de sortie de l'action d'Assurances SALIM à fin 2013 soit un PER de 10

K_e : Taux d'actualisation (coût des fonds propres) fixé à 12,95%

Ainsi, la valeur de rendement d'Assurances SALIM s'établit au 31 décembre 2008 à **38 321 943 dinars** soit une valeur unitaire par action de **14,407 dinars** se détaillant comme suit :

Evaluation par la méthode de rendement	Projections				
	2009E	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Dividendes	1 229 220	1 688 945	1 818 947	2 062 677	2 360 187
Coût des fonds propres	12,95%				
Dividendes actualisés au 31/12/2008	1 088 287	1 323 863	1 262 296	1 267 320	1 283 853
Somme des dividendes actualisés 31/12/2009-31/12/2013	6 225 620				
Valeur présente de la valeur terminale	32 096 324				
Valeur des capitaux propres	38 321 943				
Valeur de l'action (en DT)	14,407				

Compte non tenu de l'augmentation de capital, la valeur de rendement s'établirait à 35 899 377 dinars, soit un prix de l'action de 13,496 dinars.

Analyse de sensibilité

En ce qui concerne cette méthode de détermination de la valeur de rendement, une analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier le taux de rendement exigé par l'investisseur représenté par le coût des capitaux propres.

Sensibilité de la valeur économique par rapport à la variation du coût des capitaux propres (en dinars)

		Valeur d'Assurances SALIM
Coût des fonds propres ke	11,20%	41 233 855
	11,45%	40 801 335
	11,95%	39 953 168
	12,45%	39 126 925
	12,95%	38 321 943
	13,45%	37 537 578
	13,95%	36 773 209
	14,45%	36 028 239
	14,95%	35 302 088

2.2.3. Synthèse : Valeur de référence de l'action Assurances SALIM

Sur la base des différentes méthodes d'évaluation retenues, la valeur de la société «Assurances SALIM » se situe entre les valeurs présentées dans le tableau suivant:

Méthode	Valeur de la société en dinars	Prix par action en dinars	Pondération
Valeur patrimoniale	38 558 339	14,496	1/3
DCF	52 536 680	19,751	1/3
Valeur de Rendement	38 321 943	14,407	1/3
Moyenne	43 138 987	16,218	100%

La moyenne arithmétique simple des méthodes donne une valeur de **43 138 987 dinars**, soit **16,218 dinars** par action.

2.2.4. Le prix proposé

Le prix proposé est de 15 dinars par action. Il correspond à une valorisation de la société de 39 900 000 dinars.

Rapport	Multiple
Valeur de la société Assurances SALIM/ Actif net Comptable	2,40
Valeur de la société Assurances SALIM/ Actif net réévalué	1,45
PER 2008	13,31
PER 2009	12,98
Prix de l'action/marge brute d'autofinancement par action 2008	7,77
Prix de l'action/marge brute d'autofinancement par action 2009	10,58
Prix de l'action/Cash flow par action	14,00

2.3. Opérations financières récentes

Néant.

2.4. Répartition du capital et des droits de vote

Avant l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Personnes morales tunisiennes	1 236 649	6 183 245	61,83%
Personnes physiques tunisiennes	763 351	3 816 755	38,17%
TOTAL	2 000 000	10 000 000	100,00%

Après l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Personnes morales tunisiennes	1 236 649	6 183 245	46,49%
Personnes physiques tunisiennes	763 351	3 816 755	28,70%
Souscripteurs à l'offre	660 000	3 300 000	24,81%
TOTAL	2 660 000	13 300 000	100,00%

2.5. Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la société « Assurances SALIM », tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 15 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Assurances Salim » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

2.6. Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 01/03/2010 au 12/03/2010 inclus.

2.7. Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2009.

2.8. Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Assurances SALIM » exprimées dans le cadre de la présente offre (cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe). La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 24,81% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009. Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

- **Catégorie A** : 50% des actions offertes, soit 330 000 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions.
- **Catégorie B** : 30% des actions offertes, soit 198 000 actions, seront réservées aux OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions.
- **Catégorie C** : 15% des actions offertes, soit 99 000 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions.
- **Catégorie D** : 5% des actions offertes, soit 33 000 actions, seront réservées au personnel du groupe BH et SALIM réparti comme suit :

- 4% soit 26 400 actions pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société « Assurances SALIM ».
- 1% soit 6 600 actions pour le personnel de la société « Assurances SALIM ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;
- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom, ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie, à l'exception de la catégorie D.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après l'opération	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions.	330 000	12,41%	50%
Catégorie B : OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions.	198 000	7,44%	30%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions.	99 000	3,72%	15%
Catégorie D : Personnel du groupe BH et SALIM.	33 000	1,24%	5%*
Total	660 000	24,81%	100%

* Dont 1% réservé au personnel de la société « Assurances SALIM »

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B :** Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.
Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C :** Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D :** Les demandes de souscription du personnel du groupe BH et SALIM seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit :
 - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société « Assurances SALIM »
 - 1% pour le personnel de la société « Assurances SALIM ».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D.

Transmission des demandes et centralisation

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, la liste des demandes de souscription sera transmise par la SIFIB-BH à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

Ouverture des plis et dépouillement

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs et de la SIFIB-BH, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

Règlement des capitaux et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société « Assurances SALIM » sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 02/09/1998 sous le code ISIN TN0006550016.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière. Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

2.10. Renseignements divers sur l'offre

Le nombre d'actions objet de la présente offre représente 24,81% du capital de la société après réalisation de son augmentation, soit 660 000 actions, ce qui correspond à un montant de 9 900 000 dinars.

2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes

Forme des actions : nominative

Catégorie : ordinaire

Libération : intégrale à la souscription

Jouissance : les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2009

2.11.1. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitations, sauf exceptions légales.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

2.11.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

Les dividendes distribués sont exonérés de l'assiette de l'impôt.

2.12. Marché des titres

Les actions de la société « Assurances SALIM » sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse de Tunis. Toutefois, une demande d'admission au marché principal de la cote de la Bourse a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La Bourse a indiqué, en date du 30/12/2009 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La société « Assurances SALIM » a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 30/12/2009 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Assurances SALIM » au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société « Assurances SALIM » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 15 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. Cotations des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT. Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

2.14. Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis.

2.15. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période de six mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre, la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse, et des sociétés du groupe BH actionnaires de la société « Assurances SALIM » : la BH, l'Epargne Invest SICAF et la SIM-SICAR, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 1 000 000 de dinars et 65 333 actions.

2.16. Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Assurances SALIM », se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

2.17. Engagements de la société et du groupe BH*

2.17.1. Engagements de la société

2.17.1.1 Représentation au Conseil d'Administration

La société s'engage à réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération lors de l'AGO qui devra renouveler les mandats des administrateurs ou en cas de vacance.

2.17.1.2 Participation croisée avec la BH

La société s'engage à régulariser courant 2010 sa situation de participation croisée avec la BH par la cession des actions détenues au capital de cette dernière.

2.17.1.3. Finalisation de la mise en place du nouveau système d'information

La société s'engage à finaliser la mise en place de son nouveau système d'information au cours du premier trimestre 2010.

2.17.1.4 Engagement d'achèvement du manuel des procédures

La société s'engage à mettre à jour son manuel de procédures et d'organisation courant de l'année 2010.

2.17.1.5 Tenue de communications financières

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.17.2. Engagements du groupe BH*

2.17.2.1 Engagement de ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société.

Le groupe BH* détenant 57,99% du capital de la société « Assurances SALIM », s'engage à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction.

2.17.2.2 Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

Le groupe BH* détenant 57,99% du capital de la société « Assurances SALIM » s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

** Banque de l'Habitat, Epargne Invest SICAF, SIM-SICAR, Modern Leasing et SIFIB-BH.*

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Assurances SALIM

Siège social : Immeuble Eljamel Avenue Mohamed V 1002 Tunis

Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

Site web : www.salim-ins.com (en cours de refonte et d'actualisation)

E-mail : ass.salim@planet.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : Loi N° 92-24 du 09 mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 15/09/1995

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social (Articles 3 et 4 des Statuts)

ARTICLE 3: OBJET

La Société a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 4:

En vue de la réalisation de cet objet social et en vue plus spécialement de la gestion et du placement des actifs et des disponibilités de la société, celle-ci peut effectuer ou participer à toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

3.1.5. Numéro du Registre de Commerce

B150661997

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (article 44 des statuts) :

Les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la société étant tenue de constituer, dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celles concernant plus spécialement l'activité d'Assurance, toutes réserves obligatoires, amortissements et provisions.

Le Conseil d'Administration pourra décider le prélèvement des sommes qu'il jugera convenable de fixer pour la constitution de réserve spéciale, d'un fonds de prévoyance ou pour d'autres attributions.

Le fonds de prévoyance pourra être affecté notamment, suivant ce qui sera décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire sur la proposition du Conseil d'Administration à l'amortissement total ou partiel des actions.

Sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil, diminués le cas échéant, des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci après dans l'ordre suivant:

1- Cinq pour cent (5%) des bénéfices de l'exercice pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au Dixième du Capital Social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve descend au dessous de cette fraction.

2- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut sur la proposition du Conseil, affecter toutes sommes qu'elle jugera utile, soit à des fonds d'amortissements supplémentaires ou spéciaux soit à la constitution de réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à une distribution totale ou partielle.

L'Assemblée peut toujours décider la mise en distribution de toutes sommes à prélever sur les réserves facultatives dont elle a légalement la disposition.

La société s'engage à conformer l'article 44 de ses statuts à l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires (de l'article 29 à l'article 36 des statuts):

ARTICLE 29:

L'Assemblée Générale régulièrement constituée et convoquée, représente l'universalité des actionnaires.

Elle se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles quel que soit le nombre de leurs actions.

Les délibérations de l'Assemblée régulièrement prises obligent tous les actionnaires même les absents, dissidents ou incapables.

ARTICLE 30: CONVOCATION DES ASSEMBLEES

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice aux jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

En cas de nécessité, l'Assemblée Générale peut être convoquée par :

- ✓ Le ou les commissaires aux comptes
- ✓ Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social.
- ✓ Le liquidateur
- ✓ Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales ne peuvent se tenir quelle qu'en soit la nature avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrites par la loi.

Les actionnaires qui en ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

La société s'engage à conformer l'article 30 de ses statuts aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales.

ARTICLE 31: DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois l'Etat Tunisien, les Collectivités publiques si elles sont actionnaires sont valablement représentées par leurs représentants légaux. Les sociétés sont valablement représentées soit par leurs représentants légaux soit par un mandataire nommément désigné, les mineurs ou interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal, le mandataire, le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délai de leur production sont sous toutes réserves de ce qui précède, déterminés par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 32: CONDITIONS POUR SIEGER OU SE FAIRE REPRESENTER

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

Toutefois le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

ARTICLE 33: REGLEMENT DES ASSEMBLEES GENERALES

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence par un administrateur spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, liquidateurs) c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions et, sur leur refus, par ceux qui viennent après jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domicile des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires et certifiée par le bureau; elle est déposée au Siège Social et doit être communiquée à tout requérant.

La société s'engage à conformer l'article 33 de ses statuts aux dispositions de l'article 281 du code des sociétés commerciales.

ARTICLE 34: L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont notifiés à la société par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

ARTICLE 35: DROIT DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitations, sauf exceptions légales.

Les votes ont lieu soit à main levée soit par un appel nominatif soit par correspondance. En cas de vote par correspondance, le vote émis doit être adressé à la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce vote n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

ARTICLE 36: PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux établis conformément à l'article 285 du code des sociétés commerciales et signés par les membres composant le bureau.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président du Conseil soit par l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblées Générales Ordinaires (Articles 37-38 des statuts):

ARTICLE 37: CONSTITUTION

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires possédant au moins une action.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers (1/3) au moins du Capital Social après déduction, s'il y a lieu, de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu de dispositions législatives, réglementaire ou statutaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

ARTICLE 38: POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également le rapport des commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par la législation en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la Société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire.

Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes.

La délibération contenant approbation du bilan et des comptes est nulle si elle n'a pas procédé de la lecture du rapport des commissaires.

Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.

Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les Administrateurs ou les Commissaires et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'Administrateurs faites par le Conseil.

Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.

Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

La société s'engage à conformer l'article 38 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Assemblées Générales Extraordinaires (Articles 39-40-41 des statuts) :

ARTICLE 39: CONSTITUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés ayant droit au vote.

ARTICLE 40: POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux Statuts toutes modifications quelles qu'elles soient à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif, de:

- L'augmentation ou la réduction du capital social,
- Sa division en actions d'un taux autre que celui de CENT DINARS sans être inférieur à CINQ DINARS,
- La prorogation ou la réduction de durée de la société,
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés constituées ou à constituer.

ARTICLE 41: QUORUM

Les Assemblées Générales, autres que les Assemblées Ordinaires, ne sont pas régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du Capital Social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée peut être convoquée à nouveau et elle délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du Capital Social. A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'Assemblée peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Dans toutes ces Assemblées Générales, le quorum est calculé après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractères constitutifs, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Droits et Obligations attachés à l'action (Article 13 des statuts) :

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices à une part proportionnelle à la quantité de capital qu'elle représente.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe .La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et aux décisions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

Les héritiers, ayants cause et tous créanciers d'un Actionnaire, ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition scellés sur les biens et papiers de la Société, en demander le partage ou la licitation ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en reporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève à 10 000 000 dinars, divisé en 2 000 000 d'actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.

3.1.10. Matricule fiscal

538937C/A/M/000

3.1.11. Régime fiscal

Droit commun

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège social : Immeuble Eljamel Avenue Mohamed V - 1002 Tunis -

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Ali Maifi, Directeur Administratif et Financier de la société « Assurances SALIM »
Adresse : Immeuble Eljamel Avenue Mohamed V - 1002 Tunis - Tél : 71 900 900
Fax : 71 909 318

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 10 000 000 dinars

Nombre d'actions : 2 000 000 actions

Nominal : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2009

3.3. Evolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 15/09/1995	Constitution	1.000.000	10.000	1.000.000	10.000	100
AGE du 07/03/1997	Augmentation de capital en numéraire	3.000.000	30.000	4.000.000	40.000	100
AGE du 17/09/1999	Réduction de la valeur nominale de 100 dinars à 5 dinars	-	-	4.000.000	800.000	5
AGE du 06/01/2003	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2.000.000	400.000	6.000.000	1.200.000	5
AGE du 06/01/2003	Augmentation de capital en numéraire	4.000.000	800.000	10.000.000	2.000.000	5

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 09/12/2009

3.4.1. Structure du capital social au 09/12/2009

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
<u>Personnes morales tunisiennes</u>	6	1 236 649	6 183 245	61,83%
Ayant 3% et plus	4	1 143 417	5 717 085	57,17%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	93 232	466 160	4,66%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
<u>Personnes physiques tunisiennes</u>	24	763 351	3 816 755	38,17%
Ayant 3% et plus	5	641 000	3 205 000	32,05%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	108 200	541 000	5,41%
Ayant au maximum 0,5%	15	14 151	70 755	0,71%
TOTAUX	30	2 000 000	10 000 000	100,00%

3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 09/12/2009

Actionnaires	Nombre d'Actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque de l'Habitat	600 000	3 000 000	30,00%
Epargne Invest Sicaf	279 900	1 399 500	13,99%
Sim Sicar	186 617	933 085	9,33%
Haifa Laaribi	141 000	705 000	7,05%
Nejib Marzougui	140 000	700 000	7,00%
Ahmed Trabelsi	140 000	700 000	7,00%
Adel Zarrouk	140 000	700 000	7,00%
Radhouane Zouari	80 000	400 000	4,00%
Immobilère Slim	76 900	384 500	3,85%
TOTAUX	1 784 417	8 922 085	89,22%

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 09/12/2009

Actionnaires	Nombre d'Actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque de l'Habitat	600 000	3 000 000	30,00%
Epargne Invest Sicaf	279 900	1 399 500	13,99%
Sim Sicar	186 617	933 085	9,33%
Haifa Laaribi	141 000	705 000	7,05%
Nejib Marzougui	140 000	700 000	7,00%
Ahmed Trabelsi	140 000	700 000	7,00%
Adel Zarrouk	140 000	700 000	7,00%
Radhouane Zouari	80 000	400 000	4,00%
Modern leasing	46 617	233 085	2,33%
SIFIB BH	46 615	233 075	2,33%
Ali Dhrif Bouzidi	400	2 000	0,02%
Mahmoud Ben Farah	1	5	0,00%
TOTAUX	1 801 150	9 005 750	90,06%

3.4.4. Nombre d'actionnaires au 09/12/2009

Au 09/12/2009, le capital de la société « Assurances SALIM » est réparti entre 30 actionnaires :

- 6 personnes morales ;
- 24 personnes physiques.

3.5. Description sommaire du « Groupe BH » au 31/12/2008

3.5.1. Présentation générale du « Groupe BH »

3.5.1.1. Présentation des sociétés du « Groupe BH » au 31/12/2008

Au 31/12/2008, la BH est à la tête d'un groupe «Le Groupe Banque de l'Habitat» composé de 13 sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activité y compris la Banque de l'Habitat.

La Banque de l'Habitat: BH

La Banque de l'Habitat a été créée en mai 1989, suite à la transformation de la Caisse Nationale de l'Épargne Logement « CNEL » en banque commerciale, Société Anonyme régie par les dispositions bancaires en vigueur et par ses statuts.

L'objet social de la banque est l'exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits.

Le capital social actuel de la banque s'élève à 90 000 000 de dinars divisé en 18 000 000 d'actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

L'introduction de la BH à la cote de la Bourse de Tunis a eu lieu le 14/12/1992.

Société d'Assurances SALIM

Créée en septembre 1995, la société a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurances et de réassurances de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être également réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Le capital social de la société s'élève à 10 000 000 de dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 13,99% par la Société Epargne Invest SICAF, 9,33% par SIM-SICAR, 2,33% par Modern Leasing et 2,33% par la SIFIB-BH.

La société « Assurances SALIM » figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiaire en Bourse (SIFIB-BH)

Créée en octobre 1995, la société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières, notamment la négociation des valeurs mobilières, la gestion de portefeuille pour le compte des clients, le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cession d'entreprises, évaluation de projets et introduction en bourse.

Le capital social de la société est de 3 000 000 de dinars divisé en 30 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune libérées en totalité.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 46,66% par la Société Epargne Invest SICAF, 9,33% par SIM-SICAR et 7,28% par SALIM.

La SIFIB-BH figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

SICAV BH Obligataire (BHO)

Créée en juin 1997, la société a pour objet unique la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Le Capital initial a été de 500 000 dinars divisé en 5 000 parts de valeur nominale 100 dinars.

Au 31/12/2008, l'actif net de la BHO a été de l'ordre de 78 666 061 dinars avec une valeur liquidative de 103,080 dinars et 763 152 parts dont 1 562 parts détenues par la BH soit 0,21%. La BH est dépositaire de la SICAV BH Obligataire.

La SICAV BHO ne figure pas dans le périmètre de consolidation de la BH.

SICAV BH Placement (BHP)

Créée en juillet 1994, la société a pour objet unique la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Le Capital initial a été de 500 000 dinars divisé en 5 000 parts de valeur nominale 100 dinars. Au 31/12/2008, l'actif net de la BHP a été de l'ordre de 4 803 954 dinars avec une valeur liquidative de 44,384 dinars et 108 236 parts dont 54 481 parts détenues par la BH soit 50,34%. La BH est dépositaire de la SICAV BH Placement.

La SICAV BHP ne figure pas dans le périmètre de consolidation de la BH.

Société Générale de Recouvrement de Créances (SGRC)

Créée en mars 2002, la société a pour objet l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement de créances pour le compte de tiers.

Son capital social est de 2 000 000 de dinars divisé en 200 000 actions de valeur nominale de 10 dinars chacune libérées totalement.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 60,00% par la BH, 10,00% par SIM-SICAR, 9,9995% par Modern Leasing, 19,994% par SALIM, 0,002% par la SIFIB-BH, 0,002% par la SOPIVEL et 0,002% par la Société Epargne Invest SICAF.

Au 31/12/2008, le nominal des créances cédées par la BH à la SGRC s'élèvent à 18,177 MD pour un prix de cession de 27 dinars symboliques.

La SGRC figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Moderne de Titrisation (SMT)

Créée en juillet 2002, la société a pour objet la gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

Son capital social est de 500 000 dinars divisé en 5 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 5% par Modern Leasing et 10,00% par SALIM.

Il importe de signaler à ce niveau qu'aucun fonds commun de créances n'a été lancé par la SMT.

La SMT figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société d'Investissement Moderne (SIM-SICAR)

Créée en mars 1997, la société a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises, conformément aux textes de lois régissant les SICAR.

Son capital social est de 18 000 000 de dinars divisé en 3 600 000 actions de valeur nominale de 5 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 41,58% par la BH, 9,78% par la Société Epargne Invest SICAF, 5,00% par Modern Leasing et 10,00% par SALIM.

La SIM-SICAR figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Tunisienne d'Impression et de Confection de Chéquiers (STIMEC)

Créée en octobre 1999, la société a pour objet la réalisation des opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

Son capital social est de 1 400 000 de dinars divisé en 140 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 3,42% par la SIFIB-BH, 6,41% par la SIM-SICAR, 16,98% par SALIM, 0,71% par la SOPIVEL, 1% par Modern Leasing et 1,5% par la Société Epargne Invest SICAF.

La société figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Business and Management Technologies (BMT)

Créée en juin 1999, la société a pour objet la fourniture de tout produit, matériel et services informatiques, de monétique et de télécommunications ainsi que toutes opérations pouvant être réalisées par une société de services et d'ingénierie informatique.

Son capital social est de 800 000 dinars divisé en 8 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 0,37% par la BH, 10,00% par la SIFIB-BH, 11,50% par la SOPIVEL, 21,75% par la SIM-SICAR, 14,37% par Modern Leasing et 41,25% par SALIM.

Le Conseil d'Administration de la BMT tenu le 20/11/2006 a décidé la liquidation de ladite société. A cette date, la liquidation est en cours.

La société ne figure pas dans le périmètre de consolidation de la BH. La BMT, société en liquidation a été exclue du périmètre de consolidation de la BH au 31/12/2008.

Société de Promotion Immobilière pour la Vente et la Location (SOPIVEL)

Créée en mars 1997, la société a pour objet social le lotissement et l'aménagement de terrains et de zones destinées à la construction immobilière et leur vente, et aux activités agricoles, de tourisme et d'industrie ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente ou location.

Son capital social actuel est de 4 000 000 de dinars divisé en 40 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 68,21% par la BH, 6,90% par la SIFIB-BH, 4,37% par la Société Epargne Invest SICAF, 4,40% par la SIM-SICAR et 8,00% par SALIM.

La société figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Modern Leasing

Créée en mars 1997, la société a pour objet social d'effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...). Son capital social actuel est de 10 000 000 de dinars divisé en 1 000 000 d'actions de valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 46,39% par la BH, 11,86% par la Société Epargne Invest SICAF, 7,00% par la SIM-SICAR et 8,00% par SALIM.

La société Modern Leasing figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Epargne Invest SICAF

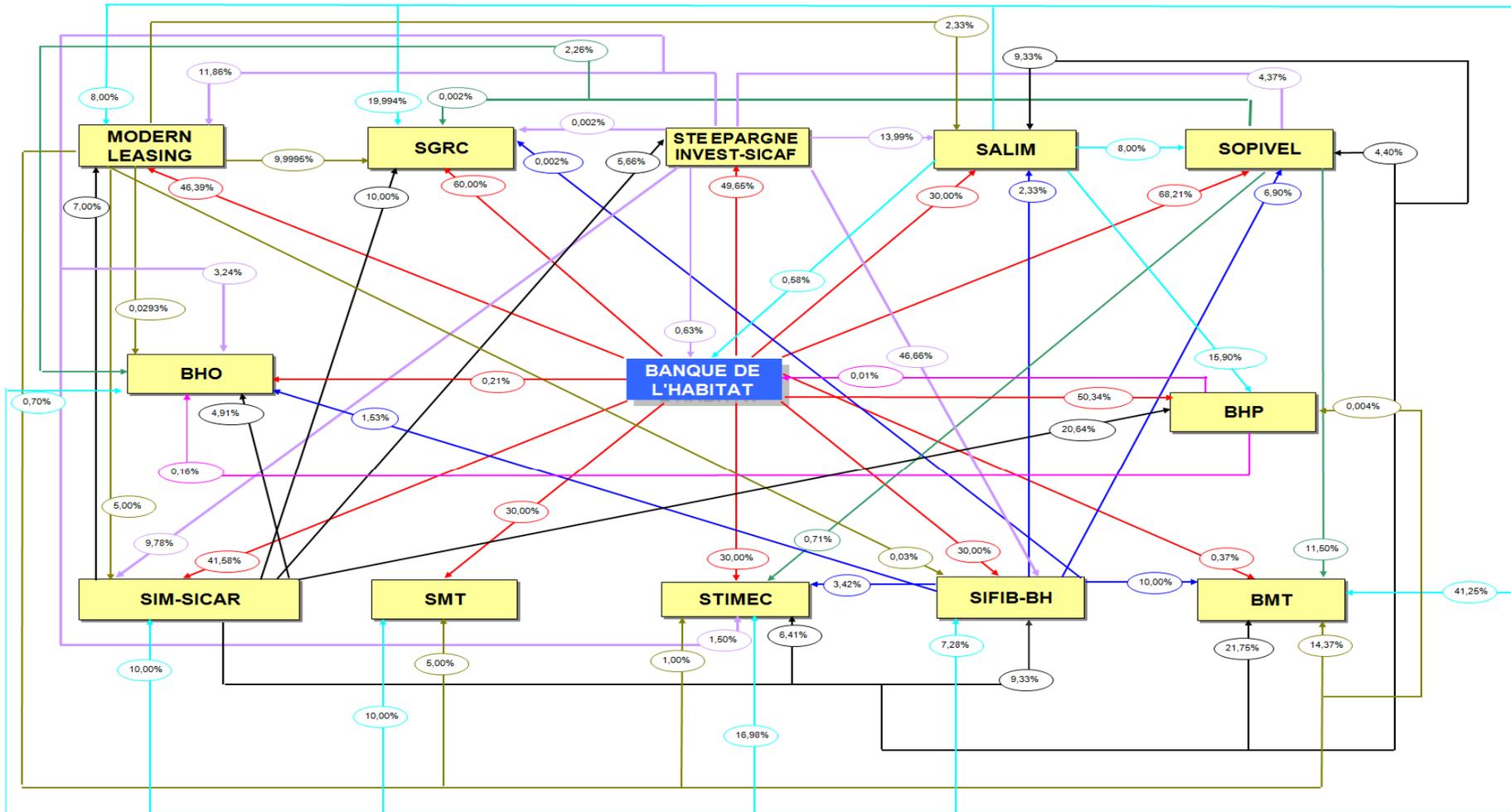
Créée en novembre 1994, la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Son capital social est de 15 000 000 de dinars divisé en 1 500 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 49,65% par la BH et 5,66% par la SIM SICAR.

La société Epargne Invest SICAF figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

3.5.1.2. Schéma financier du « Groupe BH » au 31/12/2008



- Participation de la BH dans ses filiales →
- Participation de la SIFIB-BH dans le groupe →
- Participation de SALIM dans le groupe →
- Participation de SIM-SICAR dans le groupe →
- Participation de M.Leasing dans le groupe →
- Participation de la Société Epargne Invest SICAF dans le groupe →
- Participation de la SOPIVEL dans le groupe →
- Participation de la BHP dans le groupe →

3.5.1.3. Tableau des participations entre les sociétés du Groupe BH au 31/12/2008

	BH	SIFIB-BH	SOPIVEL	EPARGNE INVEST SICAF	SIM-SCAR	MODERN LEASING	BMT	STIMEC	SMT	SGRC	SALIM	BHO	BHP
BH	0,00%	30,00%	68,21%	49,65%	41,58%	46,39%	0,37%	30,00%	30,00%	60,00%	30,00%	0,21%	50,34%
SIFIB-BH	0,00%	0,00%	6,90%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%	3,42%	0,00%	0,002%	2,33%	1,53%	0,00%
SOPIVEL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	11,50%	0,71%	0,00%	0,002%	0,00%	2,26%	0,00%
EPARGNE INVEST SICAF	0,63%	46,66%	4,37%	0,00%	9,78%	11,86%	0,00%	1,50%	0,00%	0,002%	13,99%	3,24%	0,00%
SIM-SICAR	0,00%	9,33%	4,40%	5,66%	0,00%	7,00%	21,75%	6,41%	0,00%	10,00%	9,33%	4,91%	20,64%
MODERN LEASING	0,00%	0,03%	0,00%	0,00%	5,00%	0,00%	14,37%	1,00%	5,00%	9,9995%	2,33%	0,0293%	0,0047%
BMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
STIMEC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SGRC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SALIM	0,58%*	7,28%	8,00%	0,00%	10,00%	8,00%	41,25%	16,98%	10,00%	19,994%	0,00%	0,70%	15,90%
BHO	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BHP	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%	0,00%

* La société « Assurances SALIM » s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales relatif aux groupes de sociétés, en régularisant courant 2010 sa situation de participation croisée avec la BH par la cession des actions détenues au capital de cette dernière.

3.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du « Groupe BH » durant l'année 2009

Transactions effectuées sur la valeur BH

A) Par la société « Assurances SALIM »

Achat

Néant

Vente

Durant l'année 2009, la société « Assurances SALIM » a vendu 28 815 actions BH pour un montant global brut de 792 995 dinars.

La participation de la société « Assurances SALIM » dans le capital de la BH est passée de 0,58% au 31/12/2008 à 0,42% au 31/12/2009.

B) Par la société Epargne Invest SICAF

Achat

Durant l'année 2009, la société Epargne Invest SICAF a acheté 101 186 actions BH pour un montant global brut de 2 603 881 dinars.

Vente

Durant l'année 2009, la société Epargne Invest SICAF a vendu 174 563 actions BH pour un montant global brut de 4 807 766 dinars.

La participation de la société Epargne Invest SICAF dans le capital de la BH est passée de 0,63% au 31/12/2008 à 0,22% au 31/12/2009.

C) Par la SICAV Mixte BH Placement : BHP

Achat

Durant l'année 2009, la BHP a acheté 7 418 actions BH pour un montant global brut de 186 350 dinars.

Vente

Durant l'année 2009, la BHP a vendu 9 709 actions BH pour un montant global brut de 242 957 dinars.

La participation de la BHP dans le capital de la BH est passée de 0,01% au 31/12/2008 à 0,00% au 31/12/2009.

Augmentation de capital de la société Modern Leasing

Durant décembre 2009, la société Modern Leasing a augmenté son capital social de 5 MDT pour le porter de 10 MDT à 15 MDT. Cette augmentation a été effectuée par souscription en numéraire à un prix d'émission égal à la valeur nominale libérée intégralement.

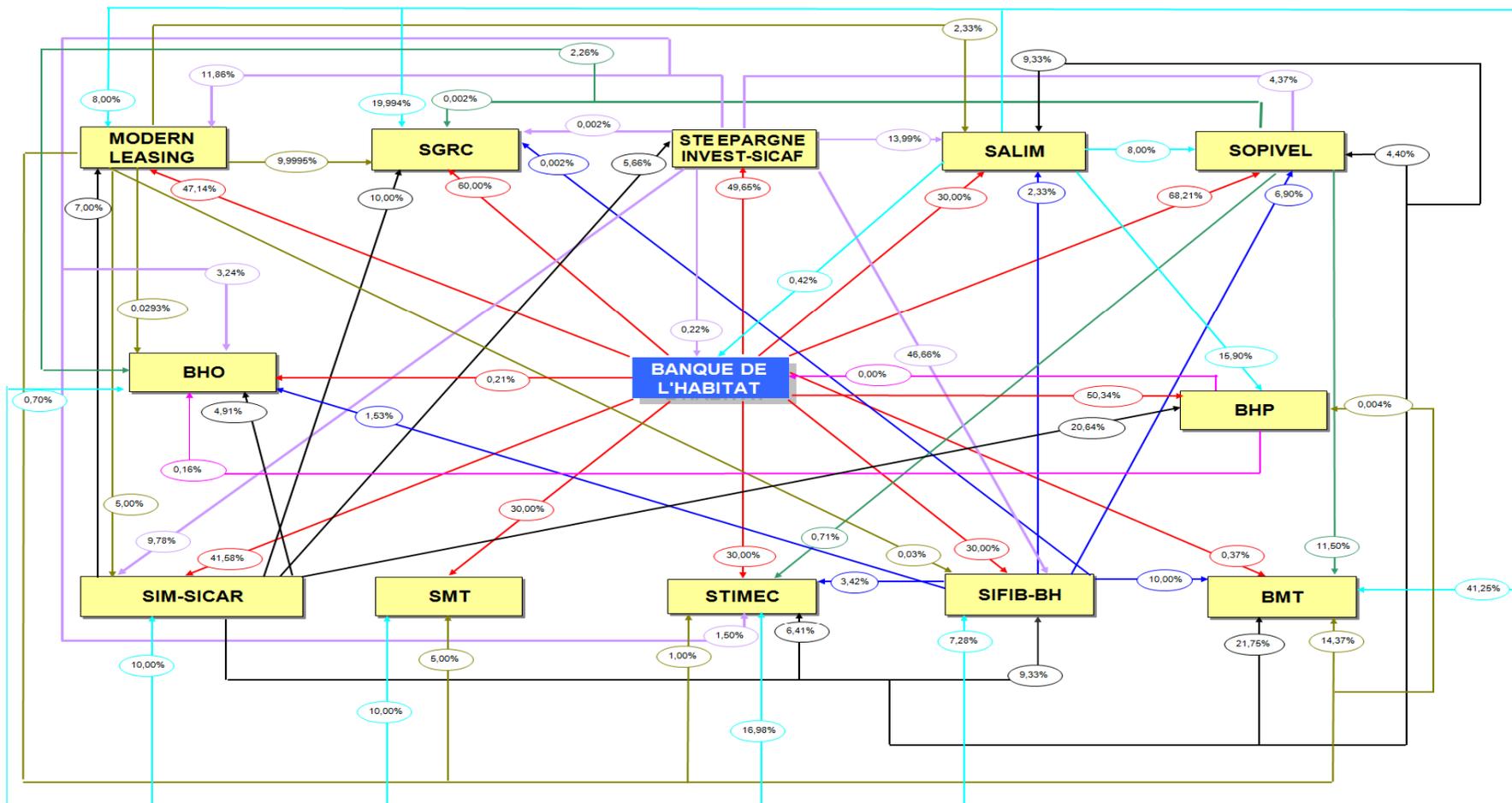
La BH et ses trois filiales à savoir l'Epargne Invest SICAF, la SIM-SICAR et la société « Assurances SALIM » ont souscrit à cette augmentation de la manière suivante :

En DT

Actionnaires	Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions souscrites	Montants souscrits	Nombre global d'actions	% du capital
BH	463 892	243 154	2 431 540	707 046	47,14%
Epargne Invest SICAF	118 640	59 320	593 200	177 960	11,86%
SALIM	80 000	40 000	400 000	120 000	8,00%
SIM-SICAR	69 999	35 000	350 000	104 999	7,00%
Total	732 531	377 474	3 774 740	1 110 005	74,00%

Désormais, le capital social de la société est détenu à hauteur de 47,14% par la BH, 11,86% par la société Epargne Invest SICAF, 8,00% par la société « Assurances SALIM » et 7,00% par la SIM-SICAR.

Le schéma financier du groupe au 31/12/2009



- Participation de la BH dans ses filiales →
- Participation de la SIFIB-BH dans le groupe →
- Participation de SALIM dans le groupe →
- Participation de SIM-SICAR dans le groupe →
- Participation de M.Leasing dans le groupe →
- Participation de la Société Epargne Invest SICAF dans le groupe →
- Participation de la SOPIVEL dans le groupe →
- Participation de la BHP dans le groupe →

Etat des participations entre les sociétés du groupe au 31/12/2009

	BH	SIFIB-BH	SOPIVEL	EPARGNE INVEST SICAF	SIM-SCAR	MODERN LEASING	BMT	STIMEC	SMT	SGRC	SALIM	BHO	BHP
BH	0,00%	30,00%	68,21%	49,65%	41,58%	47,14%	0,37%	30,00%	30,00%	60,00%	30,00%	0,21%	50,34%
SIFIB-BH	0,00%	0,00%	6,90%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%	3,42%	0,00%	0,002%	2,33%	1,53%	0,00%
SOPIVEL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	11,50%	0,71%	0,00%	0,002%	0,00%	2,26%	0,00%
EPARGNE INVEST SICAF	0,22%	46,66%	4,37%	0,00%	9,78%	11,86%	0,00%	1,50%	0,00%	0,002%	13,99%	3,24%	0,00%
SIM-SICAR	0,00%	9,33%	4,40%	5,66%	0,00%	7,00%	21,75%	6,41%	0,00%	10,00%	9,33%	4,91%	20,64%
MODERN LEASING	0,00%	0,03%	0,00%	0,00%	5,00%	0,00%	14,37%	1,00%	5,00%	9,9995%	2,33%	0,0293%	0,0047%
BMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
STIMEC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SGRC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SALIM	0,42%*	7,28%	8,00%	0,00%	10,00%	8,00%	41,25%	16,98%	10,00%	19,994%	0,00%	0,70%	15,90%
BHO	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BHP	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%	0,00%

* La société « Assurances SALIM » s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales relatif aux groupes de sociétés, en régularisant courant 2010 sa situation de participation croisée avec la BH par la cession des actions détenues au capital de cette dernière.

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du « Groupe BH » au 31/12/2008

EN DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (produits d'exploit)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2009 au titre de l'exercice 2008
BH	367 390 983	315 038 535	67 069 570	53 989 906	3 988 746 005	123 939 265	10 800 000
SALIM	16 658 854	27 579 506	2 291 201	2 929 667***	55 598 244	50 764	1 400 000
SIFIB BH	4 114 710	1 116 161	435 643	506 620	2 180 300	158 983	240 000
SICAV BHO	78 666 062	3 819 362	3 371 358	3 176 696	688 799	0	3 406 830
SICAV BHP	4 803 954	214 144	176 122	-135 456	275 736	0	159 011
SGRC	2 538 821	877 770	481 327	273 296	1 340 672	92 525	0
SMT	-298 152	0	-36 366	-58 622	604 848	22 006	0
SIM SICAR	16 782 840	2 989 092	1 044 191	649 212	136 121 485	392 027	0
STIMEC	389 352	789 217	-264 348	-298 938	744 048	53 440	0
BMT**	-635 229	0	-9 111	-5 901	735 273	1 523	0
SOPIVEL	4 957 228	3 628 665	1 341 733	692 858	6 763 335	503 270	150 000
MODERN LEASING	14 229 146	7 163 066	1 632 892	1 310 647	49 394 452	3 178 422	450 000
EPARGNE INVEST SICAF	15 404 631	1 352 668	114 396	113 061	1 028 881	0	225 000

* Total des passifs

** En cours de liquidation avec des états financiers au 31/12/2008 provisoires.

*** Après modification comptable

3.5.16. Les engagements financiers du « Groupe BH » au 31/12/2008

En DT

	BH	SALIM	SIFIB-BH	SICAV-BHO	SICAV-BHP	SGRC	SMT	SIM-SICAR	STIMEC	BMT	SOPIVEL	MODERN LEASING	EPARGNE INVEST SICAF
Crédits bancaires (encours +1 et -1 an)	0	0	0	0	0	1 075 145	338 000	0	514 883	430 969	5 571 167	37 907 636	0
Crédits extérieurs	220 348 223	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts obligataires	73 248 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds gérés	0	0	0	0	0	0	0	126 753 501	0	0	0	0	0
Emprunts et ressources spéciales	315 633 237	0	0	0	0	0	0	780 393	0	0	0	0	0
Découvert et escomptes	0	0	0	0	0	0	100 163	0	0	92 589	0	0	0
Billet de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500 000	0
Leasing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus	0	0	0	0	0	349	78 716	3 626 176	0	66 100	1 403	59 484	0
Total	609 229 660	0	0	0	0	1 075 494	516 879	131 160 070	514 883	589 658	5 572 570	43 467 120	0

3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment à la BH, elles peuvent émettre des billets de trésorerie ou certificats souscrits par les sociétés du groupe et avalisés par la BH et ce, dans les conditions du marché.

La BH peut aussi garantir des emprunts obligataires émis par les sociétés du groupe. En effet, la banque a garanti 10 000 000 de dinars représentant une partie de l'emprunt obligataire émis par Modern Leasing en 2001. Cet emprunt a été totalement remboursé et la date de la dernière échéance a été le 21/12/2008.

3.5.2. Relations de la société « Assurances SALIM » avec les sociétés du Groupe BH au 31/12/2008

3.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du « Groupe BH »

Crédits reçus

Néant

Prêts octroyés

Les dépôts de la société « Assurances SALIM » auprès de la BH se détaillent comme suit :

En dinars

	Dépôts à vue au 31/12/2008	Dépôts à terme au 31/12/2008
BH	352 419	1 187 935

Autres prêts et créances

La société « Assurances SALIM » a souscrit en 2008 à un emprunt obligataire de deux millions de dinars émis par la BH à échoir dans 15 ans dont 2 années de grâce, et qui est rémunéré à un taux annuel de 7%. Le montant des produits à recevoir constaté en 2008 s'élève à 85 151 Dinars.

3.5.2.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du « Groupe BH »

- Créances sur les sociétés du groupe BH:

En dinars

	Montant de la créance au 31/12/2008	Nature de la créance
BH	6 099 094	Primes d'assurances non réglées
MODERN LEASING	1 910	
SGRC	6 489	
EPARGNE INVEST SICAF	232	
SIFIB-BH	1 148	
SIM-SICAR	1 883	
SOPIVEL	8 575	
STIMEC	21 505	
TOTAL	6 140 836	

- Dettes envers les sociétés du groupe BH:

En dinars

	Montant de la dette au 31/12/2008	Nature de la dette
BH	3 492 395	commissions non réglées
SIFIB-BH	16 086	commissions de négociations boursières non réglées
STIMEC	6 721	fournitures de bureau non réglées
SIM-SICAR	61 866	commissions de gestion non réglées (fonds gérés)
SOPIVEL	8 584	factures non réglées (maîtrise d'ouvrage du siège)
TOTAL	3 585 652	

3.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du « Groupe BH »

Donnés

Néant

Reçus

Néant

3.5.2.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Assurances SALIM » et distribués par les sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

En dinars

	Dividendes encaissés	Jetons de présence encaissés
BH	45 943	-
MODERN LEASING	48 000	2 500
SIFIB-BH	17 488	1 875
SOPIVEL	25 600	-
SGRC	-	1 875
BHO	23 531	1 125
BHP	22 712	625
TOTAL	183 274	8 000

3.5.2.5. Dividendes distribués par « Assurances SALIM » et encaissés par les sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

En dinars

	Montants des Dividendes
BH	420 000
SIM-SICAR	130 632
SIFIB-BH	32 631
MODERN LEASING	32 632
EPARGNE INVEST SICAF	195 930
TOTAL	811 825

3.5.2.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

- Les garanties et sûretés réelles

Reçues

Néant

Données

Néant

- Les cautions

Données

Néant

Reçues

	Montants en dinars	Nature
BH	641 948	Caution sur marché
TOTAL	641 948	

3.5.3. Relations commerciales entre la société « Assurances SALIM » et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2008

3.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

Encaissé

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe BH au 31/12/2008 s'élève à **16 503 005** dinars réparti comme suit:

En dinars

	Chiffre d'affaires au 31/12/2008
BH	16 316 056
MODERN LEASING	83 632
SGRC	8 838
EPARGNE INVEST SICAF	3 932
SIFIB-BH	18 484
SIM-SICAR	30 111
SOPIVEL	13 586
STIMEC	28 366
TOTAL	16 503 005

Décaissé

- *La Banque de l'Habitat*

La commission au profit de la BH relative au contrat collectif décès a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance. Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2008 à **913 899 dinars**.

- *La SIFIB-BH*

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'actions gratuites) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2008, ont été facturés pour un montant de **12 546 dinars TTC**.

- *La SOPIVEL*

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SOPIVEL » une convention qui porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'ouvrage délégué pour le projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et de commerce.

Les services accomplis ont été facturés en 2008 pour un montant de **40 906 dinars**.

- *La STIMEC*

La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC ». Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2008, s'élève à **70 728 dinars TTC**.

3.5.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achat

- Achat des actions BH pour un montant global de 165 817 dinars

Vente

- Vente des actions BH pour un montant de 1 396 881 dinars

3.5.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues

Néant

Données

Néant

3.5.3.4 Les contrats de gestion

Néant

3.5.3.5 Les contrats de location

La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « Banque de l'Habitat » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » depuis le 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et depuis le 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2008 s'élève à **254 384 dinars hors taxes**.

3.5.3.6 Les fonds gérés

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » trois conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 3 050 000 dinars. La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles. Le montant global des commissions s'élève pour l'exercice 2008 à **57 402 dinars**.

3.6 Relations de la société « Assurances SALIM » avec les autres parties liées autres que les sociétés du « Groupe BH » au 31/12/2008

3.6.1 Informations sur les engagements

Néant

3.6.2 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Reçues

Néant

Données

Néant

3.6.3 Transferts de ressources

Reçues

Néant

Données

Néant

3.6.4 Relations commerciales

Néant

3.6.5 Prestations de services reçues ou données

Reçues

Néant

Données

Néant

3.6.6 Engagements des dirigeants par rapport à la société « Assurances SALIM »

Néant

3.7. Dividendes

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

	2006	2007	2008
Résultat net (en Dinars)	2 102 103	2 565 909	2 929 667(*)
Dividendes (en Dinars)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Nominal (en Dinars)	5	5	5
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat net / action (en Dinars)	1,051	1,283	1,465
Dividende par action (en Dinars)	0,700	0,700	0,700
Dividende en % du nominal	14%	14%	14%
Taux de distribution	66,60%	54,56%	47,79%
Date de mise en paiement	25/04/2007	24/04/2008	14/05/2009

(*) *Résultat net après modification comptable*

3.8. Marché des titres

Les actions de la société « Assurances SALIM » sont négociées sur le marché Hors cote de la Bourse de Tunis.

La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. Présentation générale de la société et de son secteur

4.1.1. Le secteur des assurances en Tunisie

Le secteur des assurances en Tunisie connaît depuis quelques années une croissance soutenue de son chiffre d'affaires. Cette évolution favorable s'est accompagnée de la restructuration du secteur et de l'adoption d'un certain nombre de réformes, notamment sur le plan réglementaire.

Le chiffre d'affaires du secteur s'est établi à 962 MDT en 2008 contre 877 MDT en 2007 et 802 MDT en 2006. La croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires a été de 10% sur la période 2003-2008.

Le taux de pénétration de l'assurance dans l'économie tunisienne, qui représente le rapport du chiffre d'affaires du secteur au PIB, est passé de 1,95% en 2006 à 1,96% en 2007 et à 1,91% en 2008. Par ailleurs, la densité d'assurances (primes d'assurances par habitant) est passée de 79,1 DT en 2006 à 85,8 DT en 2007 et à 93,1 DT en 2008, enregistrant ainsi une progression de 8,5% entre 2007 et 2008 et de 17,7% entre 2006 et 2008.

La Tunisie a élaboré un plan de réformes visant à promouvoir et à diversifier les activités du secteur des assurances. Ce plan comporte plusieurs axes et mesures qui ont été mis en place progressivement. Au titre des réalisations, on signale en particulier :

- Assainissement des compagnies d'assurance et consolidation de leurs fonds propres,
- Institution d'un plan comptable spécifique à l'activité,
- Création d'un fonds des assurés,
- Réforme de l'assurance maladie,
- Institution d'un régime spécifique d'indemnisation des dommages corporels au profit des victimes des accidents de la circulation,
- Création d'une autorité de contrôle et de régulation indépendante.

Toutes ces réformes ont également pour but de favoriser le développement des assurances sous-exploitées (assurance pour les activités agricoles, assurance-vie, etc.). Des mesures fiscales ont, en effet, été adoptées pour accroître la demande de prestations de services d'assurances. Ainsi, les contrats d'assurance sont exonérés de certains impôts et taxes notamment l'abattement fiscal portant sur les contrats d'assurance-vie qui a été revu à la hausse.

Il est à signaler également que d'autres mesures et actions sont programmées pour améliorer l'offre d'assurances. On évoquera dans ce contexte la mise en place de nouveaux contrats d'assurances offrant des garanties aux différents intervenants dans les opérations de commerce électronique.

Le marché tunisien de l'assurance est composé de 22 compagnies dont :

- 13 compagnies dans des branches multiples,
- 5 compagnies spécialisées : deux sont spécialisées en assurance-vie, une en assurance crédit à l'exportation, une en assurance crédit domestique et une en réassurance.
- 4 compagnies off-shore.

Au terme de l'année 2008, les entreprises d'assurances ont fait recours à 745 intermédiaires (659 agents d'assurances, 56 courtiers et 30 producteurs d'assurance-vie) formant un réseau de commercialisation des contrats d'assurances dans les différentes régions du pays. Elles ont fait également recours à 877 experts dont 90 commissaires aux avaries qui sont habilités à estimer et à évaluer les pertes et dommages.

Les principaux indicateurs de la période 2003-2008 sont présentés dans le tableau qui suit :

Principaux indicateurs du secteur des assurances :

En MDT

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires (*)	585,3	644,0	712,0	801,6	876,9	961,9
Sinistres réglés	377,7	379,6	426,3	461,3	461,3	505,7
Provisions techniques	1 161,4	1 175	1 338,5	1520,7	1 685,7	1 838,6
Résultat technique	-43,5	-25,3	11,7	17,3	80,3	132,1
Résultat net	-10,6	-29,9	8	19,8	68,7	117,1
Fonds propres (**)	190,0	163,7	175,8	185,0	237,7	476,5
Placements cumulés	950,5	1 043,8	1 222,0	1 424,4	1 682,9	2 048,2
Taux de couverture (%)	81,8%	88,8%	91,3%	93,7%	99,8%	111,4%

Source : C.G.A

(*) Hors Tunis Ré

(**) En tenant compte des résultats déficitaires reportés et du résultat net de l'exercice

Résultat technique global et par branche du secteur :

En MDT

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Résultat technique global	-43,5	-25,3	11,7	17,3	80,3	132,1
Résultat technique vie	10,1	8,2	9,9	13,4	13,3	13,3
Résultat technique non vie	-53,6	-33,5	1,8	3,9	67,0	118,8
Résultat technique Auto	-91,1	-75,1	-43,1	-61,9	7,7	57,1

Source : C.G.A

4.1.2. Positionnement de la société sur le marché des assurances en Tunisie

En 2008, la société « Assurances SALIM » a réalisé un chiffre d'affaires de 27,6 MDT, réalisant ainsi une part de marché de 2,87% et se classant 11^{ème} compagnie d'assurance en Tunisie.

	Chiffre d'affaires en MDT	Part de marché
STAR	201,2	20,92%
COMAR	115,3	11,99%
MAGHREBIA	94,5	9,82%
AMI	82,4	8,57%
ASTREE	78,6	8,17%
CARTE	78,1	8,12%
GAT	71,0	7,38%
MAE	54,6	5,68%
BIAT	49,1	5,10%
LLYOD	40,7	4,23%
SALIM	27,6	2,87%
CTAMA	23,8	2,47%
MGA	18,1	1,88%
HAYETT	13,8	1,43%
COTUNACE	6,3	0,65%
AMINA	5,1	0,53%
ASSURCREDIT	1,7	0,18%
Total	961,9 (*)	100,00%

(*) Hors Tunis Ré et les compagnies d'assurances off shore
Source : C.G.A

4.1.3. Présentation de la société et de son activité

La société « Assurances SALIM » a été créée à l'initiative de la « Banque de l'Habitat » en septembre 1995, sous la forme d'une société anonyme spécialisée en assurance vie "La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation SALIM " avec un capital social initial de 1.000.000 de dinars répartis en 10.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars.

La société a par la suite été transformée en la société « Assurances SALIM » le 24 juin 1997 et a obtenu l'agrément pour exercer dans toutes les branches d'assurances.

Cette extension de l'activité de la société s'est accompagnée par une augmentation de son capital qui a été porté à 4.000.000 de dinars répartis en 40.000 actions d'une valeur nominale égale à 100 dinars chacune.

La dernière augmentation du capital social de la société « Assurances SALIM » (en numéraire et par incorporation de réserves) a été réalisée en 2003. Ce dernier s'élève désormais à 10.000.000 dinars répartis en 2.000.000 d'actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le capital social est détenu actuellement à hauteur de 57,99% par la BH et certaines de ses filiales et de 42,01% par des personnes physiques et morales.

4.1.3.1. Activité de la société au 31/12/2008

L'activité de la société pour la période 2006-2008 a affiché un fléchissement de sa part de marché expliquée par la politique conservatrice au niveau de la branche automobile décidée par le Conseil d'Administration de la société en date du 10/10/2006 et du 19/01/2007.

(En MDT)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
CA Assurances Salim	25,1	23,8	27,6	15,94%
CA secteur (*)	801,6	876,9	961,9	9,7%
Part de marché	3,13%	2,71%	2,87%	5,71%

(*) Hors Tunis Ré et les compagnies d'assurances off shore

I/ Part de marché par branche

De 2006 à 2008, la société « Assurances SALIM » a cédé 1,74% de sa part de marché en assurance vie et 0,53% en assurance automobile.

	2006	2007	2008
Vie	13,53%	12,43%	11,79%
Automobile	2,04%	1,38%	1,51%
Groupe Maladie	2,71%	2,73%	2,95%
IARD	1,98%	1,58%	1,98%
Transport	0,46%	0,33%	0,48%

II / La production :

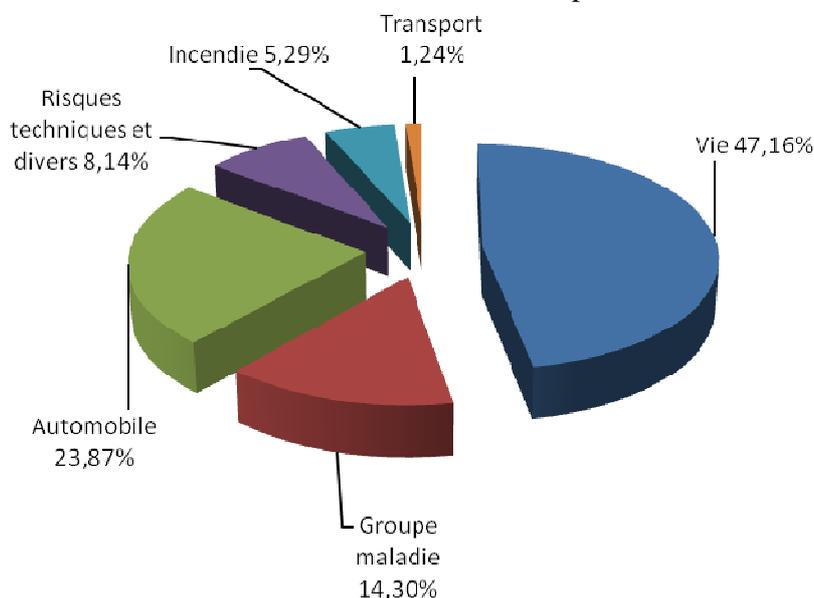
Le chiffre d'affaires de la société a connu en 2007 une régression de l'ordre de 5,03% par rapport à celui de 2006 résultant d'une baisse du chiffre d'affaires de la branche Automobile de 27,21% et de la branche Risques Techniques et Divers de 29,77%. Cette baisse volontaire est due à une politique de souscription plus rigoureuse et plus maîtrisée notamment au niveau de la production du réseau.

En 2008, le chiffre d'affaires a connu une évolution de 15,94% par rapport à 2007 générée essentiellement par les deux branches Automobile et Risques Techniques et Divers qui ont évolué respectivement de 21,9% et 49,79%

En dinars

Branches	2006		2007		2008		Variation 2008/2007
	CA	%	CA	%	CA	%	
Vie	10 607 711	42,35%	11 839 562	49,77%	13 007 467	47,16%	9,86%
Groupe maladie	3 258 696	13,01%	3 520 048	14,80%	3 943 793	14,30%	12,04%
Automobile	7 420 854	29,62%	5 401 404	22,71%	6 584 359	23,87%	21,90%
Risques techniques et divers	2 133 366	8,52%	1 498 213	6,30%	2 244 127	8,14%	49,79%
Incendie	1 331 644	5,32%	1 307 909	5,50%	1 458 230	5,29%	11,49%
Transport	297 704	1,19%	221 626	0,93%	341 530	1,24%	54,10%
Total	25 049 975	100,00%	23 788 762	100,00%	27 579 506	100,00%	15,94%

Contrairement au secteur et en considérant sa position de filiale de la BH, la part la plus importante du chiffre d'affaires d'Assurances SALIM provient de l'assurance vie.



III/ Les sinistres réglés et les provisions techniques

Les sinistres réglés et les capitaux échus ont atteint 12 156 876 DT en 2008 contre 11 013 501 DT en 2007 et 9 105 012 DT en 2006 soit des progressions respectives de 10,38% et de 20,96%. Cette croissance s'explique essentiellement par les branches Automobile et Vie.

La répartition des sinistres est la suivante :

En dinars

Branches	2006		2007		2008		Variation 2008/2007
	Sinistres réglés	%	Sinistres réglés	%	Sinistres réglés	%	
Vie	1 727 985	18,98%	2 253 127	20,46%	2 943 601	24,21%	30,65%
Groupe maladie	3 495 657	38,39%	3 253 884	29,54%	3 488 651	28,70%	7,21%
Automobile	3 286 683	36,10%	4 810 406	43,68%	5 057 825	41,60%	5,14%
Risques techniques et divers	267 452	2,94%	569 003	5,17%	413 734	3,40%	-27,29%
Incendie	326 256	3,58%	87 015	0,79%	99 147	0,82%	13,94%
Transport	979	0,01%	40 066	0,36%	153 919	1,27%	284,16%
Total	9 105 012	100,00%	11 013 501	100,00%	12 156 876	100,00%	10,38%

Les provisions techniques de 2008 ont totalisé 45 894 159 DT contre 38 645 360 DT en 2007 et 36 264 037 DT en 2006 soit des augmentations respectives de 18,76% et de 6,57%.

Les provisions techniques se répartissent comme suit:

En dinars

Branches	2006		2007		2008		Variation
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	2008/2007
Vie	11 284 683	31,12%	14 064 170	36,39%	17 442 936	38,01%	24,02%
Groupe maladie	988 522	2,73%	1 186 250	3,07%	1 151 600	2,51%	-2,92%
Automobile	13 708 695	37,80%	13 212 110	34,19%	16 841 556	36,70%	27,47%
Risques techniques et divers	9 453 576	26,07%	9 401 015	24,33%	9 651 040	21,03%	2,66%
Incendie	703 493	1,94%	714 016	1,85%	874 449	1,91%	22,47%
Transport	125 068	0,34%	67 799	0,17%	-67 422	-0,15%	-199,44%
Total	36 264 037	100,00%	38 645 360	100,00%	45 894 159	100,00%	18,76%

IV/ Les résultats techniques

Hormis la branche Automobile dont le ratio Résultat technique/Primes acquises s'est nettement détérioré passant de 1,7% en 2007 à -47,9% en 2008, et ce malgré son amélioration au niveau du secteur passant de 2,02% en 2007 à 13,61% en 2008, ce ratio a été marqué, au terme de l'année 2008, par des valeurs positives pour toutes les autres branches.

Pour les branches Incendie, RTD et Vie, les réalisations de la société ont été supérieures à celles du secteur, mais pour la branche Transport, elles représentent une valeur nettement inférieure à celles enregistrées au niveau du secteur.

En MDT

En 2006	Automobile	Maladie	Transport	Incendie	RTD	Vie	Total
Primes acquises	8,019	3,259	0,286	1,283	1,966	10,608	25,421
Charges de prestation	6,528	3,542	0,036	0,644	1,095	7,691	19,536
Solde de souscription	1,491	-0,283	0,250	0,639	0,871	2,916	5,884
Charges d'acquisition et de gestion	1,761	0,560	0,159	0,234	0,816	0,790	4,320
Solde financier	0,627	0,044	-0,002	-0,027	0,357	0,555	1,554
Solde réassurance	-0,319	-	-0,134	-0,004	-0,717	-0,083	-1,257
Résultat technique net	0,038	-0,800	-0,045	0,374	-0,305	2,599	1,861
Résultat technique/ Primes Acquises	0,47%	-24,55%	-15,73%	29,15%	-15,51%	24,50%	7,32%

En MDT

En 2007	Automobile	Maladie	Transport	Incendie	RTD	Vie	Total
Primes acquises	6,040	3,520	0,252	1,233	1,842	11,840	24,727
Charges de prestation	5,037	3,452	0,013	0,023	0,771	5,023	14,319
Solde de souscription	1,003	0,068	0,239	1,210	1,072	6,817	10,409
Charges d'acquisition et de gestion	1,507	0,544	0,140	0,225	0,757	5,364	8,537
Solde financier	0,714	0,063	-0,004	-0,021	0,466	0,723	1,941
Solde réassurance	-0,105	-	-0,103	-0,217	-0,579	-0,253	-1,257
Résultat technique net	0,105	-0,413	-0,009	0,748	0,202	1,924	2,557
Résultat technique/ Primes Acquises	1,74%	-11,73%	-3,57%	60,67%	10,97%	16,25%	10,34%

En MDT

En 2008	Automobile	Maladie	Transport	Incendie	RTD	Vie	Total
Primes acquises	6,115	3,944	0,343	1,365	2,334	13,007	27,108
Charges de prestation	8,303	3,454	0,021	0,166	0,743	6,322	19,009
Solde de souscription	-2,188	0,490	0,322	1,199	1,591	6,685	8,099
Charges d'acquisition et de gestion	1,964	0,575	0,172	0,288	0,891	5,723*	9,613
Solde financier	1,377	0,097	-0,012	-0,026	0,777	1,405*	3,618
Solde réassurance	-0,153	-	-0,128	-0,285	-0,015	-0,331	-0,912
Résultat technique net	-2,928	0,012	0,011	0,600	1,462	2,036	1,193
Résultat technique/ Primes Acquises	-47,88%	0,30%	3,21%	43,96%	62,64%	15,65%	4,40%

* Cf note rectificative page 156

V- L'activité de réseau

L'activité de réseau a connu un accroissement significatif et ce, suite à l'augmentation du nombre d'agences et à l'extension des métiers de Salim notamment au niveau de la branche Automobile. En 2008, l'apport du réseau dans la production de la société s'est établi à 28,48%. L'évolution de la production du réseau se présente comme suit :

En dinars

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Production	25 049 975	23 788 762	27 579 506	15,94%
Production réseau	7 264 490	5 709 300	7 854 227	37,57%
Part de réseau	29,0%	24,0%	28,48%	18,66%
Nombre d'agents	17	17	19	11,76%
Nombre de courtiers	9	14	15	7,14%

La répartition de la production du réseau par branche se présente comme suit :

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
CA Réseau	7 264 490	5 709 300	7 854 227	37,57%
Vie	6,0%	9,0%	10,6%	17,78%
Automobile	71,0%	70,0%	68,4%	-2,29%
Groupe maladie	-	-	0,5%	-
Transport	4,0%	3,0%	4,0%	33,33%
IARD	19,0%	18,0%	16,4%	-8,89%

VI/ La réassurance

Au 31/12/2008, les primes cédées ont totalisé 3 594 830 dinars soit un taux de cession de 13,03% des primes émises contre un taux de 13,18% en 2007 et de 14,2% en 2006. Les sinistres réglés à la charge des réassureurs ont totalisé 1 362 164 dinars soit 11,2% des prestations payées par la société en 2008 contre 7,49% en 2007 pour un montant de 825 132 dinars et 8,35% en 2006 pour un montant de 760 322 dinars.

Le résultat de la réassurance a dégagé en 2008 un solde au profit des réassureurs de 912 800 dinars contre 1 257 569 dinars en 2007 et 1 257 020 dinars en 2006.

En dinars

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Primes cédées	3 556 023	3 136 032	3 594 830	14,63%
Taux de cession	14,20%	13,18%	13,03%	-1,13%
Commissions reçues	616 529	544 649	657 733	20,76%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	760 322	825 132	1 362 164	65,08%
Part dans les prestations payées	8,35%	7,49%	11,20%	49,56%
Résultat de la réassurance	-1 257 020 *	-1 257 569 *	-912 800*	27,42%

* Solde au profit des réassureurs

VII/ Les placements

Le portefeuille de la société « Assurances SALIM » a évolué en 2008 de 19,46% par rapport à 2007 passant de 44 541 850 dinars à 53 211 422 dinars.

Le portefeuille est reparti entre des titres à revenu fixe, des titres à revenu variable ainsi que des terrains et constructions et autres prêts et dépôts:

	En dinars			
	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES LIEES	5 751 258	5 866 982	4 649 227	-20,76%
Actions Cotées	2 322 165	2 479 642	1 248 577	-49,65%
Actions Non Cotées	3 429 093	3 387 340	3 400 650	0,39%
BONS ET OBLIGATIONS EMIS PAR LES ENTREPRISES LIEES	140 000	70 000	2 000 000	2757,14%
Emprunt Obligataire BH	140 000	70 000	2 000 000	2757,14%
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE ET PART DANS LES FCP	33 991 093	33 673 855	38 598 083	14,62%
Actions Cotées	534 459	621 922	694 952	11,74%
Actions Non Cotées	1 165 622	890 324	2 594 783	191,44%
SICAV BHP	637 539	637 539	637 539	-
SICAV BHO	450 249	550 396	550 396	-
OBLIGATIONS	6 836 000	7 026 000	8 326 000	18,50%
BTA	13 367 224	16 397 674	15 644 413	-4,59%
F CP		1 000 000	5 000 000	400,00%
Billets de trésorerie	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-50,00%
Certificats de dépôt	7 000 000	1 500 000	-	-100%
Fonds SICAR	2 000 000	3 050 000	4 150 000	36,07%
Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes	14 876	8 903	9 192	3,25%
Autres placements	238 525	277 366	270 457	-2,49%
Terrains et constructions	3 953 232	4 638 644	7 684 463	65,66%
Avance sur contrat Vie	1 000	6 100		-100,00%
TOTAL GENERAL	44 089 984	44 541 850	53 211 422	19,46%

4.1.3.2. Activité de la société au 30/06/2009 :

I-La production :

En dinars

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Vie	6 327 794	7 131 964	13 007 467	12,71%
Non vie	7 767 557	8 874 929	14 572 039	14,26%
Total chiffre d'affaires	14 095 351	16 006 892	27 579 506	13,56%

Au 30/06/2009, la société « Assurances SALIM » a réalisé les résultats suivants :

- Un chiffre d'affaires global de 16 006 892 dinars contre 14 095 351 dinars au 30/06/2008 soit une évolution de 13,56% et un taux de réalisation 50,58% par rapport aux prévisions annuelles de 2009.
- Un chiffre d'affaires Vie de 7 131 964 dinars au 30/06/2009 contre 6 327 794 dinars au 30/06/2008 soit une augmentation de 12,71%.
- Un chiffre d'affaires Non Vie de 8 874 929 dinars au 30/06/2009 contre 7 767 557 dinars au 30/06/2008 soit une augmentation de 14,26 %.

Branche	Réalisations 30/06/2008	Réalisations 30/06/2009	Réalisations 31/12/2008	Prévisions 31/12/2009	Taux de Réalisation au 30/06/2009	Variation Juin 2009/Juin 2008
VIE	6 327 794	7 131 964	13 007 467	14 544 844	49,03%	12,71%
Groupe maladie	1 881 105	2 200 216	3 943 793	4 417 048	49,81%	16,96%
Automobile	3 525 277	4 543 971	6 584 359	7 800 000	58,26%	28,90%
Risques techniques et divers	1 288 465	1 116 847	2 244 127	2 734 294	40,85%	-13,32%
Incendie	884 176	824 801	1 458 230	1 749 876	47,13%	-6,72%
Transport	188 534	189 092	341 530	400 000	47,27%	0,30%
Total	14 095 351	16 006 892	27 579 506	31 646 062	50,58%	13,56%

II- Les sinistres réglés et les provisions techniques :

Le montant des indemnisations net de recours a atteint 5 134 718 dinars soit 32,08% du chiffre d'affaires au 30/06/2009 contre 6 025 631 dinars et 42,75% du chiffre d'affaires au 30/06/2008.

En dinars

	Réalisations 30/06/2008	Réalisations 30/06/2009	Réalisations 31/12/2008	Prévisions 31/12/2009	Taux de Réalisation au 30/06/2009	Variation Juin 2009/Juin 2008
VIE	1 630 390	1 222 522	2 943 601	3 650 000	33,49%	-25,02%
Groupe maladie	1 537 301	1 553 331	3 488 651	3 650 000	42,56%	1,04%
Automobile	2 524 502	2 368 432	5 057 825	4 760 000	49,76%	-6,18%
Risques techniques et divers	168 179	79 013	413 734	495 000	15,96%	-53,02%
Incendie	34 806 501	16 837	99 147	105 000	16,04%	-52,57%
Transport	129 758	-105 418	153 919	155 000	-68,01%	-181,24%
Total	6 025 631	5 134 718	12 156 876	12 815 000	40,07%	-14,79%

Les provisions techniques au 30/06/2009 représentent 50 050 445 dinars ventilées comme suit :

En dinars

	30/06/2008		30/06/2009		31/12/2008		Variation juin 2009/juin 2008
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	
Vie	17 146 260	39,65%	18 732 591	37,43%	17 442 936	38,01%	9,25%
Groupe maladie	1 241 750	2,87%	1 746 225	3,49%	1 151 600	2,51%	40,63%
Automobile	14 093 884	32,59%	18 271 644	36,51%	16 841 556	36,70%	29,64%
Risque techniques et divers	9 758 187	22,56%	10 245 211	20,47%	9 651 040	21,03%	4,99%
Incendie	1 006 969	2,33%	1 000 416	2,00%	874 449	1,91%	-0,65%
Transport	-2 244	-0,01%	54 358	0,11%	-67 422	-0,15%	-
Total	43 244 806	100,00%	50 050 445	100,00%	45 894 159	100,00%	15,74%

III- Les résultats techniques

En MDT

Au 30/06/2008	Automobile	Maladie	Transport	Incendie	RTD	Vie	Total
Primes acquises	2,713	1,881	0,154	0,675	1,131	6,328	12,882
Charges de prestation	2,531	1,593	0,025	0,169	0,338	4,476	9,132
Solde de souscription	0,182	0,288	0,129	0,506	0,793	1,852	3,750
Charges d'acquisition et de gestion	0,738	0,270	0,076	0,107	0,333	2,404	3,928
Solde financier	1,019	0,087	0,008	0,074	0,689	1,202	3,079
Solde réassurance	-0,071	-	-0,065	-0,208	-0,160	0,080	-0,424
Résultat technique net	0,392	0,105	-0,004	0,265	0,989	0,730	2,477
Résultat technique/ Primes Acquises	14,45%	5,58%	-2,60%	39,26%	87,44%	11,54%	19,23%

En MDT

Au 30/06/2009	Automobile	Maladie	Transport	Incendie	RTD	Vie	Total
Primes acquises	4,138	2,200	0,161	0,690	1,082	7,131	15,402
Charges de prestation	3,593	2,153	0,003	0,068	0,858	2,603	9,278
Solde de souscription	0,545	0,047	0,158	0,622	0,224	4,528	6,124
Charges d'acquisition et de gestion	1,417	0,440	0,126	0,187	0,435	2,485	5,090
Solde financier	0,316	0,033	-0,001	-0,020	0,189	0,308	0,825
Solde réassurance	0,452	-	-0,101	-0,180	-0,204	-0,055	-0,088
Résultat technique net	-0,104	-0,360	-0,070	0,235	-0,227	2,296	1,770
Résultat technique/ Primes Acquises	-2,51%	-16,36%	-43,48%	34,06%	-20,97%	32,20%	11,49%

Le résultat technique global de la société « Assurances SALIM » a diminué de 28,54% passant de 2,477 MDT au 30/06/2008 à 1,770 au 30/06/2009.

Il est à signaler que le résultat technique global réalisé au 30/06/2008 est exceptionnel suite à la plus value importante réalisée sur la valeur BH d'un montant de 2,33 MDT.

IV – L'activité du réseau

Le chiffre d'affaires du réseau a enregistré une évolution de 27,49% passant de 4 184 331 dinars au 30/06/2008 à 5 334 614 dinars au 30/06/2009.

La part du réseau dans le chiffre d'affaires global a évolué de 12,27% passant de 29,69% au 30/06/2008 à 33,33% au 30/06/2009.

Cette évolution est due à l'augmentation du nombre de points de vente qui évolué de 26,32% passant de 19 à 24 agents.

En dinars

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008	Taux évolution Juin 2009/Juin 2008
Production	14 095 351	16 006 892	27 579 506	13,56%
Production réseau	4 184 331	5 334 614	7 854 227	27,49%
Part de réseau	29,69%	33,33%	28,48%	12,27%
Nombre d'agents	19	24	19	26,32%
Nombre de courtiers	15	13	15	-13,33%

La structure du chiffre d'affaires du réseau se présente comme suit :

En dinars

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008	Taux évolution Juin 2009/Juin 2008
CA Réseau	4 184 331	5 334 614	7 854 227	27,49%
Vie	8,00%	8,89%	10,6%	11,13%
Automobile	69,67%	71,86%	68,4%	3,14%
Groupe maladie	0,01%	3,01%	0,5%	-
Transport	4,27%	3,46%	4,0%	-18,97%
IARD	18,05%	12,78%	16,4%	-29,20%

V – La réassurance

En dinars

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008	Variation juin 2009 juin 2008
Primes cédées	2 105 877	2 406 115	3 594 830	14,26%
Taux de cession	14,93%	15,03%	13,03%	0,67%
Commissions reçues	399 132	377 291	657 733	-5,47%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	707 552	338 288	1 362 164	-52,19%
Part dans les prestations payées	11,74%	6,59%	11,20%	-43,87%
Résultat de la réassurance	-424 896*	-88 452*	-912 800*	-79,18%

* Solde au profit des réassureurs

VI- Les placements

Les placements ont totalisé au 30/06/2009 un montant net de 55 411 498 dinars contre 49 470 619 dinars au 30/06/2008 soit une évolution de 12,01%.

				En dinars
	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Participations dans des entreprises liées	4 543 238	4 606 977	4 649 227	1,40%
Bons et obligations émis par les entreprises liées	2 070 000		2 000 000	-100,00%
Actions et autres titres à revenu variable	36 369 483	40 281 138	38 598 083	10,76%
Créances pour espèces déposés auprès des entreprises	8 903	9 192	9 192	3,25%
Autres placements	275 461	262 737	270 457	-4,62%
Terrains et constructions	6 203 534	10 251 454	7 684 463	65,25%
Total Général	49 470 619	55 411 498	53 211 422	12,01%

4.2. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2009 :

1- Primes émises nettes d'annulations et de ristournes

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	13 007 467	11 054 775	4 305 512	15 360 287
IARD	2 257 215	1 444 796	930 965	2 375 761
AUTO	6 584 359	4 543 971	3 613 245	8 157 216
ENGINNERING	1 445 142	1 749 326	568 011	2 317 337
TRANSPORT	341 530	285 322	134 074	419 396
MALADIE	3 943 793	2 200 216	2 470 734	4 670 950
Total	27 579 506	21 278 406	12 022 541	33 300 947

2-Sinistres réglés

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	2 943 601	1 976 261	582 487	2 558 748
IARD	200 495	102 466	49 891	152 357
AUTO	5 057 825	3 278 061	1 531 398	4 809 459
ENGINNERING	312 386	142 675	94 800	237 475
TRANSPORT	153 919	26 197	3 927	30 124
MALADIE	3 488 651	2 676 637	1 078 234	3 754 871
Total	12 156 877	8 202 297	3 340 737	11 543 034

3- Primes cedées

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	1 263 846	743 176	690 512	1 433 688
NON VIE	2 330 984	2 307 464	1 835 387	4 142 851

3- Commissions

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	4 606 979	2 446 004	3 151 737	5 597 741
NON VIE	669 897	317 877	761 359	1 079 236

4- Produits des placements

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
TOTAL	4 992 649	2 302 356	1 422 959	3 725 315

* Chiffres non encore audités

4.3. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :

Dans le cadre de l'exercice de son activité, la société « Assurances SALIM » est confrontée à certains risques :

- Du fait de son appartenance au groupe Banque de l'Habitat, la société « Assurances SALIM » réalise une bonne partie de son chiffre d'affaires en intra-groupe, notamment au niveau de l'activité assurance vie. Cette dépendance n'est pas de nature à soutenir une croissance adéquate de la société et favorise un déséquilibre entre les branches d'activité. Néanmoins, dans le cadre de sa stratégie de développement, la société mettra en œuvre une politique commerciale basée sur l'augmentation des points de vente et la prospection de « client intégral » en vue d'une meilleure répartition des métiers de la compagnie.
- La société affiche une faible capacité à attaquer les « grands comptes » qui nécessitent d'importants fonds propres.

4.4. Dépendance de l'émetteur :

La création de la société « Assurances SALIM » puis l'extension de son activité à toutes les branches d'assurances ont été pour la Banque de l'Habitat la réponse aux besoins de couverture générés par son activité et une recherche d'intégration des services et de diversification des produits offerts à sa clientèle. Aussi, depuis sa création, l'essentiel du chiffre d'affaires provient du groupe et marque la forte dépendance de la société vis-à-vis de la BH.

Cette dépendance positive a néanmoins permis à la société de développer un chiffre d'affaires stable, équilibré et sans problèmes de recouvrement.

Stratégiquement, le développement progressif du réseau propre d'agents généraux, générant près de 30% du chiffre d'affaires, a déjà permis de relativiser cette dépendance et sera appelé à contribuer à plus de 40% du chiffre d'affaires à l'horizon 2013. Le reste du chiffre d'affaires sera généré à raison de 20% par le siège et 40% par les affaires du Groupe BH.

4.5. Litiges et arbitrages en cours :

Hormis le contentieux qui concerne deux ex-agents généraux décédés portant sur le détournement de 330 000 dinars environ et dont les chances de recouvrement sont très faibles, la société « Assurances SALIM » n'a aucun autre litige ou arbitrage à signaler notamment en matière fiscale ou sociale.

4.6. Organisation de la société:

4.6.1. Gouvernance et contrôle interne

La société « Assurances SALIM » est administrée par un Conseil d'Administration, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Par ailleurs, la société est dirigée par le Directeur Général qui est chargé à titre indicatif et non limitatif :

- ✓ De représenter la société dans ses rapports avec les tiers ;
- ✓ D'admettre et de consentir les opérations rentrant dans l'objet social ;
- ✓ D'organiser les différentes branches d'assurance et régler leur fonctionnement ;
- ✓ De nommer et révoquer tous directeurs, sous directeurs employés ou agents, déterminer leurs attributions, fixer leurs rémunérations et les conditions de leurs promotions conformément à la réglementation ;
- ✓ D'arrêter les tarifs et les conditions particulières des contrats d'assurance ;
- ✓ De régler et autoriser tous dommages ou remboursement à la charge de la société ;
- ✓ De nommer et révoquer les intermédiaires de la société et fixer leurs commissions ;
- ✓ De déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour une ou plusieurs personnes ;
- ✓ De définir et contrôler la mise en œuvre de la politique générale de la société.

Les structures suivantes sont liées à la Direction Générale :

- ✓ Département juridique et contentieux ;
- ✓ Direction Audit interne et inspection du réseau ;
- ✓ Direction de contrôle de gestion ;
- ✓ Département de recouvrement et de gestion des quittances ;
- ✓ Bureau d'ordre central.

Outre ces unités, la Direction Générale est assistée par un comité de réflexion stratégique et de développement qui a pour mission de :

- ✓ Adapter la stratégie de Salim à l'évolution du secteur des assurances ;
- ✓ Identifier et évaluer les opportunités de développement et de croissance ;
- ✓ Favoriser la mise en œuvre de la politique de communication interne et externe de Salim.

La structure organisationnelle de Salim est équilibrée. Elle est scindée en :

- ✓ Six directions techniques ;
- ✓ Deux directions d'appui.

Les directions techniques sont : Direction IARDS, Direction Automobile, Direction Réassurance, Direction Assurances de Personnes, Direction du Réseau et Direction Commerciale, Etudes et Développement.

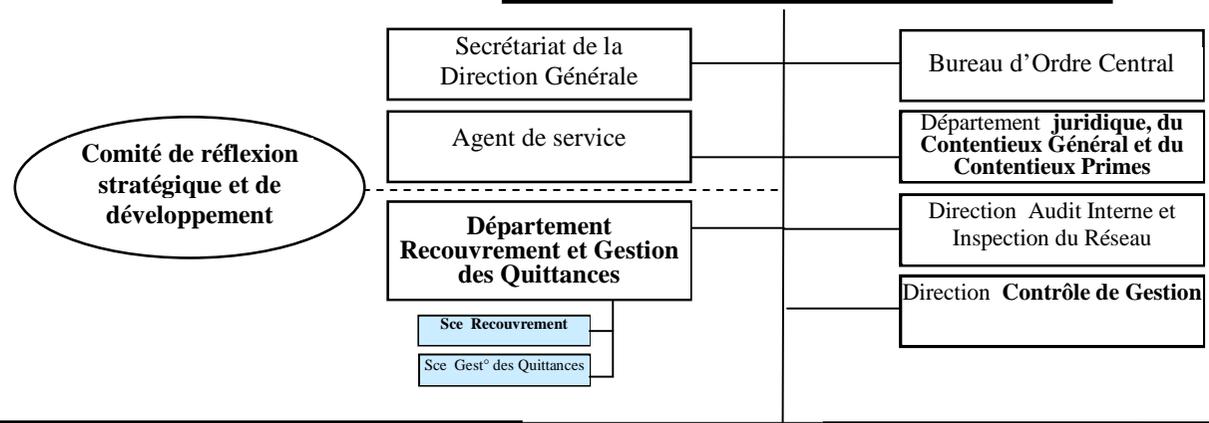
Les directions d'appui sont la Direction Administrative et Financière, et la Direction Informatique et Organisation.

L'organigramme de la société a été élaboré par un bureau d'organisation en septembre 2004, et a fait l'objet de mises à jour, en fonction de l'évolution de la société et de son environnement.

Etant signalé que les postes de Secrétaire Général et de Directeur Général Adjoint sont à pourvoir en fonction du développement de l'activité.

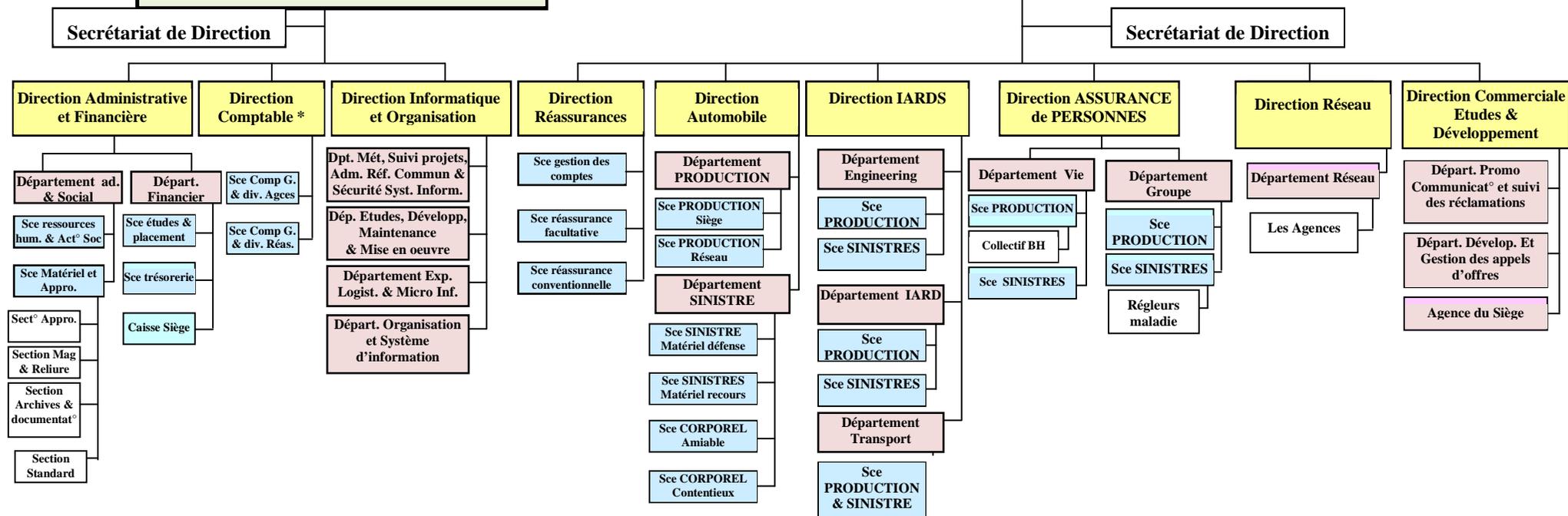
L'organisation générale cible de la société se traduit à travers l'organigramme suivant :

DIRECTEUR GENERAL



SECRETAIRE GENERAL (Vacant)

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (Vacant)



* Actuellement, cette Direction est rattachée à la Direction Administrative et Financière

La société « Assurances SALIM » dispose d'une Direction du Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale. L'intervention du contrôle de gestion vise à s'assurer que les objectifs de la société soient atteints via la mise en œuvre et l'exécution efficace et efficiente d'un ensemble d'actions appropriées.

Ainsi, le processus du contrôle de gestion est fondé sur :

- ✓ des objectifs à court terme fixés en fonction des options à long terme que la société désire mettre en œuvre ;
- ✓ des plans d'actions qui doivent permettre d'atteindre à priori ces objectifs et ce compte tenu des moyens disponibles,
- ✓ l'exécution de ces plans d'actions ;
- ✓ la mesure périodique des résultats ;
- ✓ l'analyse des écarts constatés par rapport aux plans d'actions ;
- ✓ la mise au point d'actions correctives.

Ce processus comprend les principales spécifications suivantes:

- 1- La participation (permanente ou à la demande) aux comités directeurs et diverses commissions de travail, traitant d'un point global ou sectoriel.
- 2- La mise en œuvre d'un ensemble de tableaux de bords de suivi de l'activité de la société.
- 3- La conception et la réalisation des études globales sectorielles et analytiques.
- 4- L'élaboration et l'actualisation des plans de développement.
- 5- L'élaboration des budgets.
- 6- La détermination et l'analyse des écarts (réalisations / plans d'actions et prévisions)
- 7- La consolidation et la communication des résultats.
- 8- La correction et la réactualisation des références budgétaires.

En outre, les principales missions assignées à la Direction du Contrôle de Gestion sont :

- 1- Le pilotage des travaux de la Direction ;
- 2- L'encadrement et l'assistance des cadres de la Direction ;
- 3- L'organisation et l'animation, sous la présidence et l'arbitrage de la Direction Générale des discussions budgétaires ;
- 4- La participation aux Comités Directeurs et diverses commissions de travail (interne et externe), traitant d'un processus de gestion global ou sectoriel ;
- 5- La rédaction du rapport consolidé des budgets et des rapports d'activité trimestriels ;
- 6- La participation à l'élaboration et à l'actualisation des plans de développement ;
- 7- Le développement du système de contrôle de gestion en adéquation avec le développement de la société et de son système d'information et de gestion, et ce, en vue d'appréhender la mesure des performances : objectifs, efficacité des résultats avec une utilisation efficiente des ressources ;
- 8- Le suivi et le contrôle des budgets avec les réalisations en cours.

Pourraient, la société dispose d'une Direction d'Audit Interne rattachée directement à la Direction Générale.

L'audit interne est une fonction indépendante d'appréciation qui est responsable de l'examen et de l'évaluation des activités de la Compagnie.

Le rôle de l'audit interne dans la Compagnie SALIM est d'assister la Direction Générale dans l'exercice de ses responsabilités en lui fournissant des analyses et constats, des appréciations, des recommandations et des commentaires concernant l'ensemble des activités de la compagnie.

Cette assistance s'articule autour de deux axes étroitement liés :

➤ **Le contrôle**

Cette mission consiste à vérifier :

- Le respect de la réglementation comptable et financière, sociale, fiscale ou juridique ;
- La régularité des opérations ainsi que le respect des procédures ;
- L'application des directives et instructions de la direction.

➤ **Le conseil**

Cette mission consiste à apprécier :

- La pertinence du dispositif du contrôle interne ;
- La qualité et la performance du système d'information ;
- L'efficacité de l'organisation et l'utilisation des moyens et ressources de la compagnie ;
- Les moyens mis en place pour définir et appliquer la stratégie et les objectifs définis par la direction.

Par ailleurs, la Direction d'Audit Interne exerce des missions particulières, telles que par exemples :

- Le suivi des travaux et recommandations des auditeurs externes ;
- La contribution au titre des marchés de la compagnie ;
- La contribution au titre des travaux de fin d'exercice.

En outre, la société a mis en place un comité d'audit composé de trois membres non exécutifs membres du Conseil d'Administration qui sont désignés par ce dernier.

Le comité d'audit a pour principales fonctions :

- 1- Evaluation du dispositif du contrôle interne dans l'assurance et l'examen de son programme de travail.
- 2- Examen de tout ce qui renforce le travail du comité, comme le système comptable et le système d'information, pour s'assurer de la transparence des informations sur l'établissement transmises à qui de droit.
- 3- S'assurer de l'évaluation du portefeuille de l'assurance, par les personnes chargées de cette fonction, conformément aux normes et réglementation en vigueur.

- 4- Etude des affaires en relation avec le travail de l'audit interne qui seront présentées au conseil d'administration et préparation des recommandations appropriées.
- 5- Prendre des décisions concernant les affaires déléguées par le conseil d'administration au comité d'audit.
- 6- S'assurer du respect par l'assurance des instructions des autorités de contrôle et des lois en relation.
- 7- Evaluation du travail de la "Direction Audit Interne" et proposition des recommandations concernant les augmentations des salaires, des avancements annuels et les récompensations des employés de cette Direction.
- 8- Débatement du plan du travail de l'auditeur externe, évaluation de son travail et proposition au Conseil d'Administration des recommandations concernant la désignation ou le renouvellement de ce dernier avant de les soumettre à l'Assemblée Générale.
- 9- S'assurer de la révision des relevés de l'établissement, par la "Direction Audit Interne", avant leur transmission aux autorités de contrôle. La "Direction Audit Interne" doit présenter périodiquement, chaque trois mois, un rapport de révision de ces relevés.
- 10- Enquête sur toutes opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement révélées par les commissaires aux comptes internes ou externes.
- 11- Examen des remarques des commissaires aux comptes externes concernant le dispositif du contrôle interne et les réponses de l'assurance sur ces dernières.
- 12- Etude des rapports financiers annuels et périodiques avant leur présentation au conseil d'administration, et les politiques comptables et toutes les modifications opérées sur ces dernières, les modifications significatives effectuées suite à des procédures d'audit, le degré de conformité aux instructions des autorités ainsi que les autres exigences juridiques.
- 13- Etude des documents et des informations préparées par la "Direction Audit Interne" notamment :
 - le plan d'action annuel et l'organigramme pour approbation et suivi de leur exécution,
 - les remarques les plus importantes des rapports d'audit interne, des autorités de contrôle et des auditeurs externes,
 - les résultats du suivi des rapports d'audit interne et les décisions de la Direction Générale et les Directions concernées relatives à ces rapports,
 - les résultats du suivi des recommandations et des décisions du comité d'audit/conseil d'administration concernant les sujets évoqués.

Il convient de signaler que certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne et du système d'information de la société ont été relevées et qui concernent notamment le non respect des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 relatives au principe de cantonnement, le calcul de la provision mathématique au titre du contrat DHAMEN conclu avec la Banque de l'Habitat et l'adéquation de la tarification compte tenu du niveau de sinistralité historique.

Aussi, la société « ASSURANCES SALIM » dispose d'un manuel des procédures et d'organisation élaboré par le cabinet FMC depuis l'année 2002 et dont la dernière version remonte à février 2005.

Le manuel concerne :

- la description de l'organigramme avec un descriptif des fiches de fonction et d'attribution par structure.
- La description des process tant techniques que de gestion et d'aide à la décision.

Enfin, et dans le cadre de son introduction en Bourse, la société a confié une mission de due diligence à la Banque d'Affaires de Tunisie (BAT) et ce dans le but de mieux apprécier sa situation financière, organisationnelle, son système d'information et sa situation juridique, et de déceler les éventuels risques auxquels elle fait face.

En raison de l'importance que revêt la présente opération d'introduction en Bourse et afin de fournir une haute qualité de conseil, la BAT a mobilisé une équipe d'experts spécialisés dans les domaines de l'expertise juridique avec le concours du cabinet Nejha Ben Abdallah et de l'expertise financière, organisationnelle et en systèmes d'information avec le concours de SHK Consulting

4.6.2. Système d'information :

Dès 1999, la société a décentralisé l'utilisation de l'outil informatique à l'échelle des points de vente. Elle a ainsi installé des applicatifs 'métier' dans toutes les agences d'assurance appuyés d'une intégration avec le système central moyennant une communication bidirectionnelle basée sur la technique de la réplique de fusion.

Des mises à jour de l'infrastructure informatique ont été régulièrement réalisées depuis 1999. Les dernières en date sont :

- La mise en place du nouveau système métier pour les branches IARD, Engineering et Transport pour tout ce qui est production, gestion des sinistres et statistiques ;
- La refonte, actuellement à un stade avancé, de l'applicatif Groupe et Réassurance ;
- La mise en place d'un applicatif Bancassurance qui prend en charge les produits destinés aux institutions financières,
- L'adoption, pour le nouveau siège de SALIM, d'une infrastructure utilisant les dernières technologies en matière de sécurité (firewall en cluster, détecteurs d'intrusions réseau IDS/IPS...), d'architecture du réseau local 'LAN', d'architecture du réseau distant 'WAN' et de téléphonie.

L'organisation actuelle de la société a atteint ses limites et nécessite de l'avis des instances de contrôle qui ont eu à l'évaluer une mission de réorganisation selon les normes en la matière. Une approche d'urbanisation du système d'information serait prise en considération tant à l'échelle macro (organigramme, structures, missions et attributions...), qu'au niveau des manuels de procédures décrits au niveau le plus fin, à savoir les règles de gestion et les notes d'instruction.

La société s'engage à mettre à jour son manuel de procédures et d'organisation courant de l'année 2010.

De même, la société s'engage à finaliser la mise en place de son nouveau système d'information au cours du premier trimestre 2010.

4.7. Politique sociale et effectif:

4.7.1 Politique sociale

La formation du personnel

La formation continue bénéficie à tout le personnel. Elle se compose de séminaires à contenus tant théoriques que pratiques et profite aussi bien au personnel technique qu'au personnel de support.

Au titre de l'année 2009, 37 cadres ont ainsi bénéficié de 47 jours de formation, 7 autres cadres ont bénéficié de 6 mois et demi de formation en cours du soir. Les frais de formation ont totalisé 63 539 dinars en 2009 contre 67 786 dinars en 2008.

Le fonds social

Un fonds social annuellement alimenté par un prélèvement sur les bénéfices de la société a été créé au sein de l'entreprise et accorde les prestations remboursables suivantes à des conditions de taux avantageux : prêts sociaux (prêts pour installation et aménagement, mariage, achat de meubles...), prêts pour achat de voiture, prêts fonciers (terrain, logement, réaménagement...) ainsi que des bonifications de prêts.

En 2009, le montant total des prêts accordés est de 79 750 dinars contre 81 830 dinars en 2008.

13 cadres ont bénéficié de ces prêts qui ont concerné 2 prêts fonciers, 1 prêt achat de voiture, 3 prêts pour réaménagement, 1 prêt pour achat de meubles et 6 prêts exceptionnels.

Au 31/12/2009, la situation du fonds social est excédentaire de 517 558,419 dinars.

Les avantages sociaux

Le personnel de la société « Assurances SALIM » bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie
- Assurance Individuelle accident
- Les subventions de scolarité et l'allocation de scolarité
- Les subventions et aides pour mariage, circoncision, décès
- Les bons de restauration
- La journée du savoir
- Bons d'achat fin d'année
- Subvention Aid El Kebir.

Par ailleurs, le personnel de la société bénéficie des prestations de l'amicale du Groupe BH (Omra, pèlerinage, voyages, cadeaux de fin d'année, conventions avec les salles de sport...).

Enfin, le personnel de la société « Assurances SALIM » bénéficie des mêmes conditions de faveur que le personnel du groupe BH pour les crédits octroyés par la BH.

L'intéressement du personnel

Le personnel de la société bénéficie d'une gratification annuelle décidée par le Conseil d'Administration et profite au personnel de la société (de l'agent d'exécution au Directeur Central). Le montant alloué au titre de l'exercice 2008 a été de 50 000 dinars.

Par ailleurs, afin de fidéliser le personnel et asseoir la culture d'entreprise, le Conseil d'Administration a décidé à l'occasion de l'augmentation de capital en vue de l'introduction en Bourse, de réserver 5% de cette augmentation au personnel du groupe BH dont 1% pour le personnel de la société « Assurances SALIM ».

La participation du personnel SALIM sera financée par l'octroi d'un salaire brut à l'ensemble du personnel.

4.7.2 Effectif

L'effectif de SALIM est composé de 75 personnes au 31/12/2009, avec un taux d'encadrement de 72%. Au cours des quatre derniers exercices, l'effectif de la société a évolué comme suit :

Catégories	2006	2007	2008	2009
Cadres de direction (*)	15	17	20	24
Cadres supérieurs	18	17	19	21
Personnel d'encadrement	4	4	4	9
Agents d'exécution	22	20	20	17
Agents de service	1	1	1	1
Personnel contractuel	3	3	3	3
Personnel SIVP	0	1	4	0
Personnel détaché BH	0	1	2	0
Total	63	64	73	75

(*) *Hors Direction Générale*

4.8. Politique d'investissement:

4.8.1. Investissements récents et en cours de réalisation

Les investissements récents de la société « Assurances SALIM » concernent essentiellement la construction du nouveau siège de la société dont le coût a atteint 9 000 000 dinars au 31/12/2009 réparti comme suit :

- Terrains 1 300 000 DT
- Construction (immobilisations en cours) 7 700 000 DT

4.8.2. Investissements futurs

La politique future d'investissement tiendra compte des opportunités qui s'offriront dans le domaine foncier (acquisition des terrains et des constructions), et ce par décision du Conseil d'Administration. Ce choix s'inscrit dans le cadre de la diversification des éléments d'actifs admis en représentation des engagements techniques et la recherche d'un meilleur rendement.

Pour ce qui est de la politique future d'investissement opérationnel, elle sera axée sur le maintien et le renforcement des investissements de support à savoir :

1. L'achèvement des travaux de construction et d'aménagement du nouveau siège ;
2. Le soutien de l'implantation et de la normalisation des nouveaux points de vente dans le but de renforcer l'image de marque de la société ;
3. L'amélioration du système d'information et le renforcement de sa sécurité : amélioration des outils de gestion et de communication par l'instauration d'un système de gestion électronique des documents (G.E.D) et ce, pour assurer une meilleure qualité des services rendus et dans les meilleurs délais, tout en veillant à la fiabilité de l'information et sa sécurité ;
4. L'achèvement du site Web dynamique dans le but d'améliorer la notoriété de la société, de renforcer son image de marque et d'être proche du client en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

4.9. Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Filiale du groupe BH bénéficiant d'importantes synergies, notamment en assurance vie et en assurance dommage. - Capacité démontrée à contracter avec d'autres banques et institutions financières de la place en assurance vie mais aussi pour les autres branches d'assurance. - Portefeuille équilibré. - Réseau d'agences en développement. - Taux d'encadrement parmi les plus élevés du secteur. - Pyramide des âges favorisant une bonne transition de l'expérience. - Equipe jeune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance par rapport au groupe BH. - Pôle commercial en construction, politique commerciale peu communiquée. - Organisation mouvante ne favorisant pas la stabilité des procédures (deux pôles : métier et support). - Mise en place de système d'information non finalisée. - Manuel des procédures incomplet et obsolète. - Procédures Ressources Humaines peu développées. - Fonds propres ne permettant pas d'attaquer les « grands comptes ».
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la bancassurance. - Conscience de plus en plus démontrée des consommateurs de la nécessité d'un complément de retraite. - Possibilité de collaboration avec un partenaire stratégique. - Possibilité de développement du nouveau produit islamique Takaful régi par les principes de la charia. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence active grignotant des parts de marché, y compris sur la branche vie. - Nouvelles introductions de banques et d'assurances privées sur le marché.

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

5.1. Patrimoine de la société au 31/12/2008:

5.1.1. Actifs incorporels au 31/12/2008 :

Les actifs incorporels au 31/12/2008 se composent exclusivement de logiciels informatiques qui totalisent au 31/12/2008 un montant net de 66 549 dinars, déterminé comme suit :

en DT

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotation 2008	31/12/2008	
Logiciels	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549
Total	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549

5.1.2 Actifs corporels d'exploitation au 31/12/2008 :

Les immobilisations corporelles au 31/12/2008 se détaillent comme suit :

en DT

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
					31/12/2007	Dotation 2008	31/12/2008	
A.A.I.	196 453	7 216		203 669	-136 593	-16 126	-152 719	50 950
M. Transp	170 780	75 000		245 780	-128 928	-15 776	-144 704	101 076
M. Inform	383 741	48 427	68 078	364 090	-273 635	-23 976	-297 611	66 478
M.M.B.	198 031	5 035		203 066	-172 683	-18 581	-191 264	11 802
Total	949 005	135 678	68 078	1 016 605	-711 839	-74 459	-786 298	230 308

5.1.3. Placements au 31/12/2008 :

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 53 211 422 dinars contre un montant de 44 541 851 dinars au 31/12/2007 soit une augmentation de 8 669 571 dinars et se détaillent comme suit :

en DT

Libellé	Valeur nette au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2007
Terrains et constructions	7 684 463	4 638 644
Participations dans des entreprises liées	4 649 227	5 866 982
Obligations émises par les entreprises liées	2 000 000	70 000
Autres placements financiers	4 150 000	3 050 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	9 477 670	3 700 180
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 970 413	23 423 676
Autres prêts	270 457	283 466
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	3 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903
Total	53 211 422	44 541 851

5.1.3.1 Terrains et Constructions au 31/12/2008 :

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 7 684 463 dinars et se détaillent comme suit :

en DT

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	363 420	121 472	484 892	1 937 908
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours **	149 225	2 824 014	2 973 239	-	-	-	2 973 239
Avance sur imm en cours	689 350	343 277	1 032 627	-	-	-	1 032 627
Total	5 002 064	3 167 291	8 169 355	363 420	121 472	484 892	7 684 463

* L'immeuble « Bloc k » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

** L'immeuble en cours : ce sont les avances et les acomptes sur commande représentant les règlements partiels effectués au titre de l'avancement des travaux de construction du nouveau siège de la société « Assurances SALIM » au Centre Urbain Nord Tunis.

5.1.3.2 Participations dans des entreprises liées au 31/12/2008 :

Les participations dans les entreprises liées s'élèvent au 31/12/2008 à 4 649 227 dinars et sont détaillées comme suit :

en DT

Libellé	Valeur brute au 31/12/2007	Mouvements de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2007	Provisions Dotations			Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions	Cessions Transferts		31/12/2007	2008	31/12/2008	
BH	2 479 641	165 817	1 396 881	1 248 577	-	-	-	1 248 577
BH TECHNOLOGIE	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-
MODERN LEASING	800 000			800 000	-		-	800 000
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-213 499	33 483	-180 016	1 620 144
SOPIVEL	320 000			320 000	-49 040	49 040		320 000
STIMEC	194 350			194 350	-82 886	-69 214	-152 100	42 250
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-
Total	6 592 307	165 817	1 396 881	5 361 243	-725 325	13 309	-712 016	4 649 227

5.1.3.3 Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP au 31/12/2008 :

en DT

Libellé	Valeur brute au 31/12/2007	Mouvements de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2008	Provisions Dotations			Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions Libération	Cessions Transferts		2007	2008	2008	
AMEN BANQUE	29 930			29 930				29 930
ATB	150 139	49 323		199 462				199 462
BNA	43 235			43 235				43 235
ATTIJARI BANK	5 350	109 863		115 213				115 213
BTEI	124 300			124 300				124 300
STB	107 000			107 000	-1 680	-15 320	-17 000	90 000
ELECTROSTAR	5 402			5 402	-852	-1 490	-2 342	3 060
SOTUMAG	72 284			72 284	-3 108	-4 924	-8 032	64 252
STAR	25 500			25 500				25 500
AFRIQUE ASS	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-27 679	4 774	-22 905	127 095
SDA	7 500			7 500	-2 778	386	-2 392	5 108
TUNIS RE	731 280			731 280				731 280
KARTHAGO	64 422		64 422	-				-
SICAV BHP	637 539			637 539				637 539
SICAV BHO	550 396			550 396				550 396
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE		4 000 000		4 000 000				4 000 000
SOTACIB		1 699 200		1 699 200				1 699 200
POSTE OBLIG.SICAV TANIT		100		100				100
Total	3 736 277	5 858 486	64 422	9 530 341	-36 097	-16 574	-52 671	9 477 670

5.1.3.4 Obligations et autres titres à revenu fixe au 31/12/2008 :

Les obligations et autres titres à revenu fixe s'élèvent au 31/12/2008 à 23 970 413 dinars détaillées comme suit :

BTA	15 644 413 dinars
Emprunts obligataires	8 326 000 dinars

5.1.3.5 Bons et Obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises au 31/12/2008 :

Emprunt obligataire BH 2008	2 000 000 dinars
-----------------------------	------------------

5.2 Patrimoine de la société au 30/06/2009 :

5.2.1 Actifs incorporels au 30/06/2009 :

Les actifs incorporels au 30/06/2009 se composent exclusivement de logiciels informatiques qui totalisent au 30/06/2009 un montant net de 45 503 dinars, déterminé comme suit :

en dinars

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 30/06/2009	Amortissements			Valeur nette au 30/06/2009
				31/12/2008	Dotations 30/06/2009	30/06/2009	
Logiciels	200 409	-	200 409	-133 860	-21 046	-154 906	45 503
Total	200 409	-	200 409	-133 860	-21 046	-154 906	45 503

5.2.2 Actifs corporels d'exploitation au 30/06/2009 :

Les immobilisations corporelles au 30/06/2009 se détaillent comme suit :

en dinars

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur Brute au 30/06/2009	Amortissements			Valeur Nette au 30/06/2009
					31/12/2008	Dotations 30/06/2009	30/06/2009	
A.A.I	203 669	537	-	204 206	-152 719	-7 504	-160 223	43 983
M. Transport (*)	245 780	28 505	22 596	251 689	-144 704	8 989	-135 715	115 974
M. Informatique	364 090	17 748	-	381 838	-297 611	-19 736	-317 347	64 491
M.M.B	203 066	18 610	-	221 676	-191 264	-4 134	-195 398	26 278
Total	1 016 605	65 400	22 596	1 059 410	-786 298	-22 385	-808 684	250 725

(*) Cession de deux véhicules totalement amortis.

5.2.3 Placements au 30/06/2009 :

Les placements totalisent au 30/06/2009 un montant net de 55 411 498 dinars contre 49 470 619 dinars au 30/06/2008 et se détaillent comme suit :

en dinars

Libellé	Valeur nette au 30/06/2009	Valeur nette au 30/06/2008	Valeur nette au 31/12/2008
Terrains et constructions d'exploitation	10 251 454	6 203 534	7 684 463
Participations dans des entreprises liées	4 606 977	4 543 238	4 649 227
Obligations émises par les entreprises liées	-	2 070 000	2 000 000
Autres placements financiers	4 150 000	4 150 000	4 150 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	9 887 421	3 729 070	9 477 670
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 543 718	24 990 413	23 970 413
Autres prêts	262 737	275 461	270 457
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 700 000	3 500 000	1 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903	9 192
Total	55 411 498	49 470 619	53 211 422

5.2.3.1 Terrains et constructions au 30/06/2009 :

Les terrains et constructions totalisent au 30/06/2009 un montant net de 10 251 454 dinars et se détaillent comme suit :

- Terrains Immeuble K Espace Tunis pour un montant de 424 200 dinars;
- Construction immeuble K Espace Tunis pour un montant de 2 422 800 dinars net des amortissements de 544 964 dinars;
- Terrain Zone Urbaine Nord pour la construction du futur siège de la société « Assurances SALIM » pour un montant de 1 316 489 dinars;
- Construction immeuble en cours pour un montant de 6 172 289 dinars;
- Avances/immobilisation en cours pour un montant de 460 640 dinars.

5.2.3.2 Participations dans des entreprises liées au 30/06/2009 :

Les participations dans les entreprises liées s'élèvent au 30/06/2009 à 4 606 977 dinars et sont détaillées comme suit:

en dinars

Libellé	Valeur brute au 31/12/2008	Mouvements de l'exercice		Valeur Brute au 30/06/2009	Provisions Dotations			Valeur Nette au 30/06/2009
		Acquisitions	Cessions		31/12/2008	30/06/2008	31/12/2009	
BH	1 248 577	-	-	1 248 577	-	-	-	1 248 577
BH TECHNOLOGIE	330 000	-	-	330 000	-330 000	-	-330 000	-
MODERN LEASING	800 000	-	-	800 000	-	-	-	800 000
SIFIB	218 376	-	-	218 376	-	-	-	218 376
SIM SICAR	1 800 160	-	-	1 800 160	-180 016	-	-180 016	1 620 144
SOPIVEL	320 000	-	-	320 000	-	-	-	320 000
STIMEC	194 350	42 250	-	236 600	-152 100	-84 500	-236 600	-
SGRC	399 880	-	-	399 880	-	-	-	399 880
SMT	49 900	-	-	49 900	-49 900	-	-49 900	-
Total	5 361 243	42 250	-	5 403 493	-712 016	-84 500	-796 516	4 606 977

5.2.3.3 Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP au 30/06/2009 :

Les actions et autres titres à revenu variable et parts dans les FCP sont détaillés comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2008	Mouvements au 30/06/2009		Valeur Brute au 30/06/2009	Provisions Dotations			Valeur Nette au 30/06/2009
		Acquisitions Libération	Cessions/ Transferts		2008	30/06/2009	30/06/2009	
AMEN BANQUE	29 930	2	-	29 932	-	-	-	29 932
ATB	199 462	-	-	199 462	-	-	-	199 462
BNA	43 235	152 114	-	195 349	-	-	-	195 349
ATTIJARI BANK	115 213	-	-	115 213	-	-	-	115 213
BTEI	124 300	54 400	-	178 700	-	-	-	178 700
STB	107 000	228 772	-	335 772	-17 000	17 000	-	335 772
ELECTROSTAR	5 402	-	5 402	-	-2 342	2 342	-	-
SOTUMAG	72 284	-	29 700	42 584	-8 032	626	-7406	35 178
STAR	25 500	-	-	25 500	-	-	-	25 500
AFRIQUE ASS	32 000	-	-	32 000	-	-	-	32 000
ASSURCREDIT	150 000	-	-	150 000	-22 905	-	-22 905	127 095
SDA	7 500	-	-	7 500	-2 392	-	-2 392	5 108
TUNIS RE	731 280	-	-	731 280	-	-	-	731 280
KARTHAGO	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV BHP	637 539	-	-	637 539	-	-	-	637 539
SICAV BHO	550 396	-	-	550 396	-	-10 404	-10 404	539 992
PLACEMENT EN FCP	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000
SOTACIB	1 699 200	-	-	1 699 200	-	-	-	1 699 200
OBLIG.SICAV TANIT	100	-	-	100	-	-	-	100
Total	9 530 341	435 288	35 102	9 930 528	-52 671	9 564	-43 107	9 887 421

5.2.3.4 Obligations et autres titres à revenu fixe au 30/06/2009 :

Les obligations et autres titres à revenu fixe s'élèvent au 30/06/2009 à 18 543 717 dinars et sont détaillés comme suit :

BTA	11 119 388 dinars
Emprunts obligataires	7 424 330 dinars

5.2.3.5 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises au 30/06/2009 :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions Libération	Cession/tombé	Valeur Nette 30/06/2009
Emprunt obligataire BH	2 000 000	-	2000000	-
Total	2 000 000	-	2 000 000	-

5.3 Principales acquisitions et cessions d'actifs incorporels, corporels d'exploitation et de placements postérieures au 30/06/2009 :

Les principales Acquisitions et cessions postérieures au 30/06/2009 sont :

✓ Agencement aménagement installations	596 dinars
✓ Matériel de transport	39 980 dinars
✓ Matériel Informatique	5 141 dinars
✓ Mobilier Matériel de bureau	3 109 dinars
✓ Actions MODERN LEASING	400 000 dinars
✓ Actions AMEN BANQUE	5 111 dinars
✓ Actions BNA	21 700 dinars
✓ Actions ATTIJARI BANK	18 750 dinars
✓ Actions STB	228 772 dinars
✓ Actions UIB	1 800 000 dinars
✓ Actions SOTACIB	153 900 dinars

Les principales cessions au 30/06/2009 sont :

✓ Actions BH	119 948 dinars
✓ Actions ATB	75 569 dinars
✓ Actions ATTIJARI BANK	25 713 dinars
✓ Actions SOTUMAG	29 700 dinars
✓ Actions STAR	17 000 dinars

5.4 Renseignements financiers:

5.4.1 Etats financiers comparés au 31 décembre :

5.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre:

(EN DINARS)

Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-08			31-déc.-07	31-déc.-06
	Brut	Amortissement Provisions	Net		
AC 1 Actifs incorporels	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515	97 114,518
AC11 investissements de recherche et développement	-	-	-	-	-
AC12 concessions, brevet, licences, marques	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515	97 114,518
AC13 fonds de commerce	-	-	-	-	-
AC14 acomptes versés	-	-	-	-	-
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	1 016 605,993	786 298,460	230 307,533	237 166,061	210 872,929
AC21 installations techniques et machines	813 539,608	595 034,283	218 505,325	211 818,693	177 615,672
AC22 autres installations ,outillage et mobilier	203 066,385	191 264,177	11 802,208	25 347,368	33 257,257
AC23 acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
AC 3 Placements	54 961 000,505	1 749 578,625	53 211 421,880	44 541 850,576	44 089 983,691
AC31 terrains et constructions	-	-	-	-	-
AC311 terrains et constructions d'exploitation	8 169 355,260	484 891,890	7 684 463,370	4 638 643,716	3 953 232,080
AC312 terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-	-
AC32 placements dans les entreprises liées et participations	-	-	-	-	-
AC321 part dans des entreprises liées	5 361 242,556	712 016,000	4 649 226,556	5 866 982,233	5 751 256,607
AC322 bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprise	2 000 000,000	-	2 000 000,000	70 000,000	140 000,000
AC323 parts dans des entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-
AC324 bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	-	-	-	-	-
AC33 autres placements financiers	4 150 000,000	-	4 150 000,000	3 050 000,000	2 000 000,000
AC331 actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 530 340,942	52 670,735	9 477 670,207	3 700 179,761	2 787 869,104
AC332 obligations et autres titres a revenu fixe	24 470 412,868	500 000,000	23 970 412,868	23 423 675,859	20 203 224,057
AC333 prêts hypothécaires	-	-	-	-	-
AC334 autres prêts	270 457,319	-	270 457,319	277 365,813	238 525,374
AC335 dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000,000	-	1 000 000,000	3 500 000,000	9 000 000,000
AC336 autres	-	-	-	6 100,000	1 000,000
AC34 créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 191,560	-	9 191,560	8 903,194	14 876,469
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	5 004 836,724	-	5 004 836,724	3 823 900,806	3 315 219,097
AC510 provisions pour primes non acquises	2 518 181,881	-	2 518 181,881	1 349 150,708	1 198 266,168
AC520 provision d'assurance vie	-	-	-	-	12 937,998
AC530 provision pour sinistres (vie)	1 123 276,000	-	1 123 276,000	1 030 825,502	800 492,505
AC531 provision pour sinistres (non vie)	1 363 378,843	-	1 363 378,843	1 443 924,596	1 303 522,426
AC540 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-	-	-	-
AC541 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-	-	-	-
AC550 provisions d'égalisation et d'équilibrage	-	-	-	-	-
AC560 autres provisions techniques (vie)	-	-	-	-	-
AC561 autres provisions techniques (non vie)	-	-	-	-	-
AC570 provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-	-	-	-
AC 6 CREANCES	13 608 651,633	1 805 955,903	11 802 695,730	9 311 710,170	8 227 786,076
AC61 créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-	-	-
AC611 primes acquises et non émises	-	-	-	-	-
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 080 509,967	1 805 955,903	10 274 554,064	8 806 792,663	7 645 754,053
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-	-	-
AC62 créances nées d'opération de réassurance	583 874,106	-	583 874,106	-	-
AC63 autres créances	-	-	-	-	-
AC631 personnel	25 756,230	-	25 756,230	16 294,658	17 680,675
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511,330	-	918 511,330	488 622,849	564 351,348
AC633 débiteurs divers	-	-	-	-	-
AC63 créances sur ressources spéciales	-	-	-	-	-
AC 7 autres éléments d'actif	1 941 286,820	-	1 941 286,820	2 440 269,700	1 770 858,158
AC71 avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	394 593,740	-	394 593,740	820 235,591	849 605,187
AC72 charges reportées	-	-	-	-	129 352,716
AC721 frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273	-
AC722 autres charges a repartir	-	-	-	-	-
AC73 comptes de régularisation actif	-	-	-	-	-
AC731 interets et loyers acquis non échus	-	-	-	-	-
AC732 estimations de réassurances - acceptation	-	-	-	-	-
AC733 autres comptes de régularisation	1 279 885,231	-	1 279 885,231	1 073 628,744	620 162,987
AC74 écart de conversion	-	-	-	-	-
AC75 autres	266 807,849	-	266 807,849	364 144,092	171 737,268
	76 732 791,136	4 475 693,202	72 257 097,934	60 427 331,828	57 711 834,469

* Les soldes des rubriques AC 332 Obligations et autres titres à revenu fixe et AC 733 autres comptes de régularisation arrêtés au 31/12/2006 ont été retraités pour les besoins de comparabilité cf note explicative page 145.

Capitaux propres et passif du bilan	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-06
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	3 724 427,123	2 561 739,433	1 859 292,622
CP3 rachat d'actions propres	-	-	-
CP4 autres capitaux propres	-	-	-
CP5 résultat reportés	681 229,274	2 259,425	275,312
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656,397	12 563 998,858	11 859 567,934
CP6 résultat de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815	2 102 103,030
total capitaux propres avant affectation	16 658 853,928	15 129 907,673	13 961 670,964
Passif			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	185 719,923	150 228,785	20 221,252
PA23 autres provisions	185 719,923	150 228,785	20 221,252
PA3 Provisions techniques brutes	45 894 158,528	38 645 360,015	36 264 037,160
PA310 provision pour primes non acquises	10 171 283,266	9 699 775,588	10 639 158,330
PA320 provision pour assurance vie	11 653 828,103	9 425 740,000	7 551 287,125
PA330 provision pour sinistres (vie)	5 699 108,100	4 531 526,650	3 646 340,371
PA331 provision pour sinistres (non vie)	17 276 752,828	14 305 033,777	13 723 491,669
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	-	16 903,000	7 056,885
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-	-
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	-	-	-
PA360 autres provisions technique (vie)	90 000,000	90 000,000	80 000,000
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 003 186,231	576 381,000	616 702,780
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	2 774 402,390	2 307 197,009	1 953 888,321
PA6 Autres Dettes	6 484 286,262	3 999 429,857	5 388 345,376
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directes			
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	-	254,571	886 262,024
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-
PA622 autres	-	-	-
PA63 autres dettes	-	-	-
PA631 dépôts et cautionnements reçus	391 170,302	128 601,200	112 801,200
PA632 personnel	7 788,078	6 877,373	3 890,357
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	157 053,906	257 712,670	133 982,490
PA634 créiteurs divers	5 928 273,976	3 605 984,043	4 251 409,305
PA64 ressources spéciales			
PA7 Autres passifs	259 676,903	195 208,489	123 671,396
PA71 comptes de régularisation passif	-	-	-
PA710 report commissions reçus des réassureurs	-	-	-
PA711 estimation de réassurance-rétrocession	-	-	-
PA712 autres comptes de régularisation passif	259 676,903	195 208,489	123 671,396*
PA72 écart de conversion	-	-	-
	72 257 097,934	60 427 331,828	57 711 834,469

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité cf note explicative page 145.

5.4.1.2. Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie comparés au 31 décembre:

(EN DINARS)

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-08	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-07	OPERATIONS NETTES 31-déc-06
PRNV 1 Primes acquises	14 100 531,620	- 1 850 121,019	12 250 410,601	10 930 216,063	12 174 669,416
PRNV11 Primes émises et acceptées	14 572 039,298	- 2 330 983,885	12 241 055,413	9 839 948,781	11 520 908,078
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 471 507,678	480 862,866	9 355,188	1 090 267,282	653 761,338
PRNT3 Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat	2 355 678,171		2 355 678,171	1 320 167,913	1 131 567,333
PRNV2 Autres produits techniques					
CHNV1 Charges de sinistres	- 12 184 994,314	719 742,714	- 11 465 251,600	- 8 853 492,115	- 11 342 781,924
CHNV11 Montants payés	- 9 213 275,263	800 288,467	- 8 412 986,796	- 8 412 352,177	- 7 008 081,410
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 971 719,051	- 80 545,753	- 3 052 264,804	- 441 139,938	- 4 334 700,514
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	- 502 344,231	-	- 502 344,231	46 474,780	395 109,220
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	- 141 990,391	-	- 141 990,391	- 101 770,088	- 131 842,276
CHNV 4 Frais d'exploitation	- 3 889 617,071	548 649,882	- 3 340 967,189	- 2 708 798,812	- 2 963 699,673
CHNV41 Frais d'acquisition	- 669 896,790		- 669 896,790	- 672 373,230	- 788 946,503
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
CHNV43 Frais d'administration	- 3 219 720,281		- 3 219 720,281	- 2 501 533,049	- 2 741 325,867
CHNV44 commission recues des réassureurs		548 649,882	548 649,882	465 107,467	566 572,697
CHNV5 Autres charges techniques	-	-	-	-	-
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-	-	-	-
RTNV SOUSTOTAL					
RESULTAT TECH ASS N VIE	- 262 736,216	- 581 728,423	- 844 464,639	632 797,741	- 736 977,904

5.4.1.3. Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie comparés au 31 décembre:

(EN DINARS)

	OPERATIONS	CESSIONS ET	OPERATIONS	OPERATIONS	OPERATIONS	
	BRUTES	RETROCESSIONS	NETTES	NETTES	NETTES	
	31-déc-08	31-déc-08	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-06	
PRV 1	<u>Primes acquises</u>					
PRV11	Primes émises et acceptées	13 007 466,788	- 1 263 845,867	11 743 620,921	10 812 781,059	9 973 042,505
PRV 2	<u>Produits de placements</u>					
PRV 2 1	Revenus des placements	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304	511 197,408
PRV 2 2	Produits des autres placements	-	-	-	-	-
	sous total 2a	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304	511 197,408
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements	-	-	-	-	-
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	-	-	-	-	-
	sous total 2	-	-	-	-	-
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	-	-	-	-	-
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	-	-	-	- 12 937,998	12 937,998
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>					
CHV11	Montants payés	- 2 943 600,803	561 875,648	- 2 381 725,155	- 1 776 016,694	- 1 336 607,782
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 1 167 581,450	261 815,608	- 905 765,842	- 654 853,282	- 803 542,986
	sous total 3	- 4 111 182,253	823 691,256	- 3 287 490,997	- 2 430 869,976	- 2 140 150,768
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990	- 1 128 304,431
	sous total4	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990	- 1 128 304,431
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-	-	-	-	- 3 933 665,120
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>					
CHV41	Frais d'acquisition	- 4 606 979,822	-	- 4 606 979,822	- 4 699 769,002	- 39 026,461
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273	-
CHV43	Frais d'administration	- 1 115 676,961	-	- 1 115 676,961	- 846 030,447	- 750 848,581
CHV44	commission recues des réassureurs	-	109 083,161	109 083,161	79 541,523	49 957,213
	sous total5	- 5 722 656,783	109 083,161	- 5 613 573,622	- 5 283 996,653	- 739 917,829
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>					
CH V9	<u>Charges de placements</u>					
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703	- 28 412,030
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-	-	-	-	72 076,731
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-	-
	sous total 6	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703	43 664,701
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	-	-	-	-
	RTV SOUS TOTAL	2 367 238,707	- 331 071,450	2 036 167,257	1 923 645,043	2 598 804,464

5.4.1.4. Etats de résultats comparés au 31 décembre :

		(EN DINARS)		
		31-déc-08	31-déc-07	31-déc-06
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 844 464,639	632 797,741	- 736 977,904
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167,257	1 923 645,043	2 598 804,464
PRNT1	Produits des placements			
	PRN T11 revenus des placements	3 548 424,476	1 994 935,404	1 668 807,020
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 50 764,345	- 49 719,536	- 42 223,163
CHNT12	correction des valeurs sur placements	- 42 483,568	- 61 491,656	235 294,922
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements			
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 2 355 678,171	- 1 320 167,913	- 1 131 567,333
PRNT2	autres produits non techniques			
	Résultat provenant des activités ordinaires	2 291 201,010	3 119 999,083	2 592 138,006
CHNT4	impôts sur le résultat	- 38 003,479	- 554 090,268	- 490 034,976
	Résultat net de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815	
	Effet modification comptable (nets d'impôts)	676 469,446		
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	2 929 666,977	2 565 908,815	2 102 103,030

5.4.1.5. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre:

(EN DINARS)

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
- Encaissement des primes reçues des assurés	26 191 362,947	22 189 430,352	24 958 358,130
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-11 408 445,106	- 10 289 541,579	- 8 837 732,315
- Encaissement des primes reçues acceptations		-	-
- Sommes versées pour sinistres acceptations		-	-
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 619 381,728	- 2 352 621,022	- 1 812 979,285
- Encaissement des sinistres pour les cessions	83 088,429	130 028,207	158 355,192
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 741 772,746	- 5 275 411,293	- 3 097 839,024
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 592 679,077	- 3 044 527,514	- 2 070 211,205
- Encaissements liés à la cession des placements financiers			-
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 455 840,515	- 2 601 789,376	- 2 555 020,914
- Produits financiers reçus	2 216 104,810	3 093 258,616	2 896 568,807
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 978 355,709	-	-
Autres mouvements		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 694 081,305	1 848 826,391	9 639 499,386
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		520,000	13 010,000
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		- 106 432,802	- 17 865,000
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-67 175 882,520	- 91 886 963,360	- 182 347 600,271
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	65 506 668,740	91 550 000,000	174 480 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1 669 213,780	- 442 876,162	- 7 872 455,271
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
- Encaissement suite à l'émission des actions			-
- Dividendes et autres distributions	-1 456 250,000	- 1 451 925,000	- 1 445 550,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 456 250,000	- 1 451 925,000	- 1 445 550,000
<u>Variation de trésorerie</u>	- 431 382,475	- 45 974,771	321 494,115
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	783 835,261*	829 810,034	508 315,919
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	352 452,786	783 835,261*	829 810,034

* Le solde de trésorerie de début de période de l'exercice 2008 diffère de 0,002 dinars du solde de trésorerie de fin de période de l'exercice 2007 tel qu'il figure au rapport des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2007.

5.4.1.6. Etats des engagements reçus et donnés comparés au 31 décembre :

(EN DINARS)

	31/12/08	31/12/07*	31/12/06
ENGAGEMENTS RECUS			
Caution reçue des agents généraux	6 000,000	6 000,000	
Caution et garantie au titre des appels d'offres	560 528,367	607 612,143	
ENGAGEMENTS DONNES			
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres			
Titres et actifs acquis avec engagement de revente			203 438,538
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	42 250,000	42 250,000	44 200,000
Autres engagements données	3 960 361,588	-	221 467,200
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
Autres valeurs détenues pour compte de tiers			
	4 569 139,955	655 862,143	469 105,738

* Données retraitées, voir note explicative page 145

5.4.1.7. Notes aux états financiers au 31 décembre 2008 :

1-Présentation de la société :

Dénomination	: Société d'Assurances "SALIM"
Siège social	: Immeuble EL Jamel – Avenue Mohamed V – 1002 Tunis
Téléphone	: 71 900 900
Fax	: 71 909 318
E-Mail	: ass.salim@planet.tn
Forme juridique	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
Nationalité	: Tunisienne
Date de constitution	: 15/09/1995
Durée	: 99 ans
Capital social	: 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
Exercice social	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Régime fiscal	: Droit commun
Registre de commerce	: B 150661997
Matricule fiscal	: 538 937 C/A/M/000
Législation applicable	: loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
Branches exploitées	Toutes branches
Principaux réassureurs	MAPFRE ODYSSEE RE SCOR HANOVER RE CCR ARIG CONVERIUM TUNIS RE

Conseil d'Administration:

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAF
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Ali Dhrif BOUZIDI

Direction Générale :

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

Nom et Siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

2- Principes et méthodes comptables :

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

3-2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 dinars sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

3-3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation :

3-4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au cout de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le cout de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du cout de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

3-5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels:

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2008 un montant net 66 549 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Logiciels	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549
Total	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549

AC 2- Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2008 un montant net de 230 308 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2008	2007	Amortissement Dotation 2008	2008	Valeur Nette au 31/12/2008
A.A.I.	196 453	7 216		203 669	-136 593	-16 126	-152 719	50 950
M. Transp	170 780	75 000		245 780	-128 928	-15 776	-144 704	101 076
M. Inform	383 741	48 427	68 078	364 090	-273 635	-23 976	-297 611	66 478
M.M.B.	198 031	5 035		203 066	-172 683	-18 581	-191 264	11 802
Total	949 005	135 678	68 078	1 016 605	-711 839	-74 459	-786 298	230 308

AC3 – Placements:

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 53 211 422 DT contre un montant de 44 541 851 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 8 669 571DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Terrains et constructions	7 684 463	4 638 644
Participations dans des entreprises liées	4 649 227	5 866 982
Obligations émises par les entreprises liées	2 000 000	70 000
Autres placements financiers	4 150 000	3 050 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 477 670	3 700 180
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 970 413	23 423 676
Autres prêts	270 457	283 466
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	3 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903
Total	53 211 422	44 541 851

1. Terrains et constructions :

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 7 684 463DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	363 420	121472	484 892	1 937 908
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours	149 225	2 824 014	2 973 239	-	-	-	2 973 239
Avance sur imm en cours	689 350	343 277	1 032 627	-	-	-	1 032 627
Total	5 002 064	3 167 291	8 169 355	363 420	121 472	484 892	7 684 463

* l'immeuble « Bloc k » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

2. Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2008	31/12/2007	Provisions		Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions	Cessions transfert			Dotations 2008	31/12/2008	
BH	2 479 641	165 817	1 396 881	1 248 577	-	-	-	1 248 577
BH TECHNOLO	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-
M LEASING	800 000			800 000	-		-	800 000
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-213 499	33 483	-180 016	1 620 144
SOPIVEL	320 000			320 000	-49 040	49 040		320 000
STIMEC	194 350			194 350	-82 886	-69 214	-152 100	42 250
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-
Total	6 592 307	165 817	1 396 881	5 361 243	-725 325	13 309	-712 016	4 649 227

3. Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition/ libération	Cession/tombé	Valeur Nette au 31/12/2008
Emprunt obligataire BH	70 000	-	-70 000	-
Emprunt obligataire BH 2008		2 000 000	-	2 000 000
Total	70 000	2 000 000	-70 000	2 000 000

4. Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Mouvements de l'exercice			Valeur Brute au 31/12/2008	Provisions			Valeur Nette 31/12/2008
	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions Libération	Cessions/transfert		2007	Dotations 2008	2008	
AMEN BANQUE	29 930			29 930				29 930
ATB	150 139	49 323		199 462				199 462
BNA	43 235			43 235				43 235
ATTIJARI BANK	5 350	109 863		115 213				115 213
BTEI	124 300			124 300				124 300
STB	107 000			107 000	-1 680	-15 320	-17 000	90 000
ELECTROSTAR	5 402			5 402	-852	-1 490	-2 342	3 060
SOTUMAG	72 284			72 284	-3 108	-4 924	-8 032	64 252
STAR	25 500			25 500				25 500
AFRIQUE ASS	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-27 679	4 774	-22 905	127 095
SDA	7 500			7 500	-2 778	386	-2 392	5 108
TUNIS RE	731 280			731 280				731 280
KARTHAGO	64 422		64 422	-				-
SICAV BHP	637 539			637 539				637 539
SICAV BHO	550 396			550 396				550 396
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE		4 000 000		4 000 000				4 000 000
SOTACIB		1 699 200		1 699 200				1 699 200
POSTE OBLIG.SICAV TANIT		100		100				100
Total	3 736 277	5 858 486	64 422	9 530 341	-36 097	-16 574	-52 671	9 477 670

5. Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur au 31/12/2007	Souscription+plus value de souscription	Remboursement+cout d'acquisition	Provisions au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Emprunt obligataire BATAM	500000			500 000	-
- Emprunt obligataire ATL 2	70 000		70 000		-
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire CIL 1	120 000		60 000		60 000
- Emprunt obligataire CIL 2	60 000		20 000		40 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	120 000		60 000		60 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	200 000		50 000		150 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	900 000		300 000		600 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000				400 000
- Emprunt obligataire STAR	400 000				400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	1 000 000		200 000		800 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	300 000		100 000		200 000
- Emprunt obligataire BTKD	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	1 000 000		250 000		750 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000				156 000
- Emprunt obligataire ATB	1 000 000		40 000		960 000
- Emprunt obligataire ATL	500 000		100 000		400 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS		1 000 000			1 000 000
- Emprunt obligataire AB 20ANS		250 000			250 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS		500 000			500 000
- Emprunt STB 2008		1 000 000			1 000 000
- BTA ECHEANCE JUIN 2008	703485		703 485		-
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 496 431	2470			4 498 901
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6 584 314		35 898		6 548 416
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 533 730		5 100		1 528 630
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3 079 716		11 250		3 068 466
Total	<u>23 923 676</u>	<u>2 750 000</u>	<u>2 150 000</u>	<u>500 000</u>	<u>23 970 413</u>

6. Autres prêts :

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Prêts accordés en 2008	Remboursement en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Prêt au personnel	277 366	81 830	88 738	270 457
- Autres dépôts	6 100		6 100	-
Total	<u>283 466</u>	<u>81 830</u>	<u>94 838</u>	<u>270 457</u>

7. Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Souscriptions en 2008	Rachats en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Billet de trésorerie (*)	2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000
- Certificat de dépôt	1 500 000	59 000 000	60 500 000	-
Total	<u>3 500 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>62 500 000</u>	<u>1 000 000</u>

8. Autres dépôts :

Le poste « Autres dépôts » totalise, au 31/12/2008, un montant total de 4 150 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la société « SIM-SICAR »

9. Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Libération En 2008	Constitution en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
Tunis- ré	8 903	8 903	9 192	9 192
Total	<u>8 903</u>	<u>8 903</u>	<u>9 192</u>	<u>9 192</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2008 un montant de 5 004 837 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2008	Montant net au 31/12/2007	Variation
- Provisions pour primes non acquises	2 518 182	1 349 151	1 169 031
- Provisions d'assurances vie	-	-	-
- Provisions pour sinistres vie	1 123 276	1 030 825	92 451
- Provisions pour sinistres non vie	1 363 379	1 443 925	-80 546
Total	<u>5 004 837</u>	<u>3 823 901</u>	<u>1 180 936</u>

AC 6 – Créances :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Primes acquises et non émises		-	
- Créances nées d'opérations d'assurances directes (*)	10 274 554	8 806 793	1 467 761
- Créances nées d'opérations de réassurance	583 874		583 874
- Personnel	25 756	16 295	9 461
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511	488 623	479 591
Total	11 802 695	9 311 710	2 540 688

(*) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes	Créances contentieuses	Provisions créances	Montant Net
	au 31/12/2008	Au 31/12/2008	au 31/12/2008	au 31/12/2008
- créances affaires directes (**)	7 508 735	306 970	574 662	7 241 043
- créances agents généraux	1 394 659	706 130	508 419	1 592 370
- créances courtiers d'assurances	1 469 868	94 458	722 875	841 451
-Compte courant agents généraux	525 039			525 039
-Compte courant courtiers	74 651			74 651
Total	10 972 952	1 107 558	1 805 956	10 274 554

A noter que pour l'exercice 2008, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 805 956 DT.

(**) Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

Relation	Montant
- Créances BH	6 099 094
- Créances SNIT	265 126
- BMA	131 169
- Groupe Chimique Tunisien	37 104

AC 7 - Autres éléments d'actifs :

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2008, un solde de 1 941 287DT contre un solde de 2 440 270 DT au 31/12/2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Comptes Banque de l'Habitat	352 419	783 698	-431 279
- Caisse	34	137	-103
- Chèques impayés et autres	42 141	36 400	5 741
-Frais d'acquisition reportées	1 279 885	182 261	1 097 624
- Produits à recevoir		1 073 629	-1 073 629
- Autres	266 808	364 144	-97 336
Total	<u>1 941 287</u>	<u>2 440 269</u>	<u>-498 982</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres:

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	695 133	128 408	-	-	823 541
- Réserves extraordinaires	1 359 500	935 000	-	-	2 294 500
- Fonds social	507 107	99 279	-	-	606 386
- Report à nouveau	2 259	2 501	-	-	4 760
-Effet modification comptable *		676 469			676 469
- Résultat de la période	2 565 909	-1 165 909	-1 400 000	2 253 198	2 253 198
Total	<u>15 129 908</u>	<u>675 748</u>	<u>-1 400 000</u>	<u>2 253 198</u>	<u>16 658 854</u>

(*) PPNA à la charge des réassureurs RC Décennale : étant donné que le traité RC Décennale est un traité proportionnel et qu'il ne prévoit pas une PPNA à la charge des réassureurs pour les années 2005-2006 et 2007, nous avons calculé la PPNA à la charge des réassureurs selon le mode appliqué par notre traité en 2008, et ce après avoir eu l'accord de l'apérateur de ce traité.

(*) Un montant de 877 000 DT est réservé dans l'attente de la vérification de la doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit Dhamen relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances (cf : Lettre du 04/04/2008).

Résultat de l'exercice :

Le résultat brut de l'exercice 2008 est de 2 967 670 DT soit une diminution par rapport à 2007 de 4.88%.

Le résultat net de l'exercice 2008 est de 2 929 667 DT soit une augmentation par rapport à 2007 de 14.18%.

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation	%
Résultat brut	2 967 670	3 119 999	-152 329	-4,88%
Impôts sur les sociétés	-38 003	-554 090	516 087	-93,14%
Résultat net	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>	<u>14,18%</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 185 720 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes:

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 45 894 159 DT contre 38 645 360 DT en 2007 soit une augmentation de 7 248 799 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 10 171 283 DT en 2008 contre 9 699 776 DT en 2007 soit une variation de 471 507 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Engineering	6 732 329	6 747 193	-14 864
- Automobile	2 892 692	2 423 350	469 342
- ARD	76 585	150 988	-74 403
- Incendie	437 987	344 609	93 378
- Transport	31 691	33 636	-1 945
Total	10 171 283	9 699 776	471 507

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2008 11 653 828 DT contre 9 425 740 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 2 228 088DT.

La provision mathématique sur contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN est calculée tête par tête avec la mutualisation entre les jeunes et âgés en tenant compte des PM négatives étant donné que le tarif lui-même est uniforme. Le montant de cette provision est de 2 950 710 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2008 sont évaluées à 5 699 108 DT contre 4 531 527 DT en 2007 soit une augmentation de 1 167 581 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2008 un montant de 17 276 753 DT contre 14 305 034 DT en 2007 soit une augmentation de 2 971 719DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Engineering	2 005 403	1 860 710	144 693
- Automobile	13 245 677	10 502 380	2 743 297
- ARD	616 723	432 124	184 599
- Incendie	376 462	309 407	67 055
- Transport	-114 112	19 163	-133 275
- Assurance groupe maladie	1 146 600	1 181 250	-34 650
Total	17 276 753	14 305 034	2 971 719

5 -Autres provisions techniques (vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes vie et présentant un solde de 90 000 DT.

6 -Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes non vie et provisions pour risques en cours présentant un solde de 1 003 186 DT contre 576 381 DT en 2007.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires :

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2008 à 2 774 402 DT contre 2 307 197 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 467 205 DT.

PA 6 - Autres dettes :

Le solde du poste autres dettes s'élève au 31/12/2008 à 6 484 286 DT contre 3 999 429 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 2 484 856DT.

PA 7 - Autres passifs :

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2008 à 259 677 DT contre 195 208 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 64 468 DT.

B - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1 - Prime acquises:

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 11 743 621 DT pour l'année 2008 contre 10 812 781 DT en 2007 soit une augmentation de 930 840 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant Au 31/12/2007	variation
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	13 002 250	11 839 884	1 162 366
- Primes à annuler		-10 000	10 000
- Acceptations	5 216	9 679	-4 463
Sous-total	13 007 467	11 839 563	1 167 904
- Primes cédées	-1 263 846	-1 026 781	-237 065
Total	11 743 621	10 812 782	930 840

PRV2 - Produits des placements :

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649
-	

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 444 224 DT pour l'exercice 2008 contre un montant 755 336 DT au titre de l'exercice 2007.

CHV1 - Charges de sinistres:

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 3 287 491DT pour l'exercice 2008 contre 2 430 870DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 856 621DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Sinistres payés	-2 943 601	-2 253 127	-690 474
Part des réassureurs dans les sinistres	561 876	477 110	84 766
Variation des provisions pour sinistres	-1 167 581	-885 186	-282 395
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	261 816	230 333	31 483
Total	-3 287 490	-2 430 870	-856 621

CHV2 -Variation des autres provisions techniques:

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 2 211 185 DT pour l'exercice 2008 contre 1 884 299 DT en 2007, soit une augmentation de charge d'un montant de 326 886DT.

CHV4 - Frais d'exploitation :

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 4 606 980 DT en 2008 contre 4 699 769 DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2008 est de 1 115 677DT contre 846 030 DT en 2007, soit une augmentation 269 647DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 109 083 DT contre 79 542 DT en 2007.

CHV9 - Charges des placements :

Le compte charges des placements global dégage un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007, soit une augmentation de 7 059 DT.

La charge de gestion des placements pour un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007 qui provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2008 de 2 036 167 DT contre 1 923 645 DT en 2007.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes acquises:

Le solde du poste primes acquises s'élève au 31/12/2008 à 12 250 411DT contre 10 930 216 DT en 2007, soit une augmentation de 1 320 194 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Primes émises	14 406 038	11 777 934	2 628 104
- Acceptations	95 462	177 419	-81 957
- Variation des primes émises non acquises	-506 008	954 687	-1 460 695
- Variation des primes émises non acquises sur acceptation	34 500	-15 305	49 805
- Primes à annuler	70 539	-6 153	76 692
Sous-total 1	14 100 531	12 888 582	1 211 949
- Primes cédées	-2 330 984	-2 109 251	-221 733
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	480 863	150 885	329 978
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	12 250 410	10 930 216	1 320 194

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat:

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 355 678 DT pour l'exercice 2008 contre un montant de 1 320 168 DT au titre de l'exercice 2007.

CHNV1- Charges de sinistres :

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 11 465 252DT pour l'année 2008 contre 8 853 492DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 2 611 760 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Sinistres payés	-9 213 275	-8 760 374	-452 901
Part des réassureurs dans les sinistres	800 288	348 022	452 266
Variation des provisions pour sinistres	-2 971 719	-581 542	-2 390 177
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-80 546	140 402	-220 948
Total	<u>-11 465 252</u>	<u>-8 853 492</u>	<u>-2 611 760</u>

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Provisions pour risques en cours Automobile	-502 344	46 475	- 548 819
Total	<u>-502 344</u>	<u>46 475</u>	<u>-548 819</u>

CHNV3 - Participations aux bénéficiaires et ristournes :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 141 990 DT contre 101 770 DT en 2007, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Participations aux bénéficiaires servies	-141 990	-101 770	-40 220
Total	<u>-141 990</u>	<u>-101 770</u>	<u>-40 220</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation :

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 669 897 DT en 2008 contre 672 373 DT en 2007.

Le poste « frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2008 est de 3 219 720 DT contre 2 501 533 DT en 2007, soit une augmentation de 718 187D.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation figure la commission reçue des réassureurs en 2008 pour un montant de 548 650 DT contre 465 107 DT en 2007.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 844 465 DT en 2008 contre un résultat bénéficiaire de 632 798 DT en 2007.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	2008	2007	Variation
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	632 798	-1 477 263
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	1 923 645	111 378
Produits des placements	3 548 424	1 994 935	1 553 489
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie) Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-50 764	-49 719	-1 045
Correction des valeurs sur placements	-42 484	-61 492	20 152
Pertes provenant de la réalisation des placements Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 355 678	-1 320 168	-1 035 510
Résultat des activités ordinaires	2 291 201	3 119 999	-828 798
Impôts sur le résultat	-38 003	-554 090	504 388
Effet des modifications comptables	676 469	-	676 469
<u>Résultat net de l'exercice après modification comptable</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	8 169 355	7 684 463	7 684 463	484 892
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	15 703 649	14 938 962	14 938 962	764 687
Parts d' OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d' OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 470 413	23 970 413	23 970 413	500 000
Prêts hypothécaires	4 150 000	4 150 000	4 150 000	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	270 457	270 457	270 457	
Autres dépôts	9 192	9 192	9 192	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Total	54 961 001	53 211 422	53 211 422	1 749 579
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	45 894 158	45 894 158	45 894 158	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER :

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2006</i>					
Règlements cumulés	5 273 933	6 300 882	6 068 474		
Provisions pour sinistres	1 873 473	4 877 249	9 507 886		
Total charges des sinistres	7 147 406	11 178 131	15 576 360		
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426		
% sinistres / primes acquises	39%	55%	61%		

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	5 970 652	8 524 048	8 642 090	5 225 619	
Provisions pour sinistres	3 081 726	8 290 299	13 407 260	9 326 079	
Total charges des sinistres	9 052 378	16 814 347	22 049 350	14 551 698	
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	
% sinistres / primes acquises	50%	82%	87%	59%	

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	6 594 015	10 293 644	10 134 564	7 541 745	5 705 997
Provisions pour sinistres	3 631 367	10 256 118	16 619 461	12 522 340	12 636 356
Total charges des sinistres	10 225 382	20 549 762	26 754 025	20 064 085	18 342 352
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998
% sinistres / primes acquises	56%	100%	105%	81%	68%

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	254 384		254 384
Revenu des participations	145 031	206 108	351 139
Revenu des autres placements	335 643	1 697 925	2 033 568
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	2 338 915	14 642	2 353 557
Total des produits de placements	3 073 973	1 918 675	4 992 649
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)		90 192	90 192
Autres frais (ajustement sur valeur)			
Total des charges de placements		90 192	90 192

5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL-		Total
		ISATION	VIE	
Primes	12 484 984	492 543	29 939	13 007 466
Charges de prestations	3 556 701	529 681	24800	4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie	1 847 591	346 311	17 283	2 211 185
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 080 692	-383 449	-12 144	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980			-4 606 980
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-115 511	-808 574	-231 021	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 667 959	-22 337	-33 505	-5 762 085
Produits nets de placements	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846			-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876			561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816			261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	109 083			109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071			-331 071
Résultat technique	1 153 873	677 382	243 196	2 036 167

C6- RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquise	6 115 017	873 588	1 364 652	1 460 006	343 475	3 943 793	14 100 532
Primes émises	6 584 359	799 185	1 458 030	1 445 142	341 530	3 943 793	14 572 039
Variation des primes non acquises	-469 342	74 403	-93 378	14 864	1 945		-471 508
Charges de prestation	-8 303 468	-285 946	-166 201	-457 079	-20 644	-3 454 001	-12 687 338
Prestations et frais payés	-5 057 825	-101 347	-99 147	-312 386	-153 919	-3 488 651	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 245 644	-184 599	-67 055	-144 693	133 276	34 650	-3 474 065
Solde de souscription	-2 188 451	587 643	1 198 451	1 002 927	322 831	489 792	1 413 193
Frais d'acquisition	-449 216	-30 027	-66 111	-79 508	-43 953	-1 082	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-1 515 040	-363 879	-221 477	-417 652	-127 835	-573 838	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 964 256	-393 906	-287 588	-497 160	-171 788	-574 920	-3 889 617
Produits nets de placements	1 377 154	67 707	73 703	745 733	-5 683	97 063	2 355 677
Participation aux résultats			-99 573	-36 514	-5 903		-141 990
Solde financier	1 377 154	67 707	-25 870	709 219	-11 586	97 063	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-343 814	-339 706	-560 156	-946 118	-141 190		-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	381 687	336 996	54 142	18 182	9 281		800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-231 745	-245 724	44 466	852 460	-19 140		400 317
Commissions reçues des réassureurs	40 765	75 677	176 419	233 199	22 589		548 649
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-153 106	-172 757	-285 128	157 723	-128 461		-581 729
Résultat technique	-2 928 659	88 687	599 865	1 372 709	10 996	11 935	-844 465

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	2 892 692	76 585	437 987	6 732 329	31 691		10 171 283
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 423 350	150 988	344 609	6 747 193	33 636	-	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture*	13 245 678	616 723	376 462	2 005 403	-114 113	1 146 600	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture*	10 502 378	432 124	309 407	1 860 710	19 163	1 181 250	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	500 186						
Autres provisions techniques ouverture							502 344
A déduire :							
Provisions devenues	-	-	-	-	-	-	-

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2004	2005	2006	2007	2008
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 810 440	3 009 210	3 901 559	23 927	28577
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	6 097	1 078	5 000	9 847	4650
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	5 467 347	6 118 423	6 766 236	8 488 513	10 459 138
- Montant minimum de participation	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE :

	Total
Primes	13 007 466
Charges de prestations	-4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 211 185
Solde de souscription	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980
Autres charges de gestion nettes	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 762 085
Produits nets de placements	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071
Résultat technique	2 036 167
Informations complémentaires	
Montant des rachats	46 345
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE* :

	Total
Primes acquises	14 100 532
Primes émises	14 572 039
Variation des primes non acquises	-471 508
Charges de prestation	-12 687 340
Prestations et frais payés	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3474065
Solde de souscription	1 413 193
Frais d'acquisition	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 889 617
Produits nets de placements	2 355 677
Participation aux résultats	-141 990
Solde financier	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	400 317
Commissions reçues des réassureurs	548 650
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-581 729
Résultat technique	-844 466
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	10 171 283
Provisions pour primes non acquises ouverture	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	502 344
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	-

*Il est à noter que les raccordements opérés au niveau de cette note diffèrent de ceux prévus par la norme comptable NC26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance (annexe 16)

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation : 2 694 081D

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 26 191 363

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 19 902 538 D
- affaires agents généraux pour 4 900 068 D
- affaires courtiers pour 1 388 757 D

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : -11 408 455

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 11 890 197 D
- règlements rachats capitaux pour 37 918D
- encaissements recours sur sinistres 519 669D

1-3 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 619 382D

1-4 Encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 83 088 D

1-5 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 283 888 D
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 4 208 374 D

1-6 Sommes versées pour participation aux bénéfices pour un montant de total de 3 741 773 D

1-7 Taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 1 455 841

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 2 216 105 DT.

2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 1 669 214D

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 67 175 883 D

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 65 506 669 D

3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 456 250D

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 456 250D

4 Variation de trésorerie : - 431 382D

5 Trésorerie de début d'exercice : 783 835 D

6 Trésorerie de fin d'exercice : 352 453D

5.4.1.8 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2008

1- Note sur les parties liées au 31/12/2008

a- Participations dans les entreprises liées

Entreprises liées	Siège social	Capital	Nombre d'actions	Quote part détenue			
				%	Montant brut	Correction des valeurs	Montant net
LA BANQUE DE L'HABITAT	TUNIS	90 000 000,000	103531	1,39%	1 248 577,050		1 248 577,050
BH TECHNOLOGIE	TUNIS	800 000,000	3 300	41,25%	330 000,000	330 000,000	0
MODERN LEASING	TUNIS	10 000 000,000	80 000	8,00%	800 000,000		800 000,000
SIFIB	TUNIS	3 000 000,000	2 186	7,28%	218 376,000		218 376,000
SIM SICAR	TUNIS	18 000 000,000	360 032	10,00%	1 800 160,000	180 016,000	1 620 144,000
SOPIVEL	TUNIS	4 000 000,000	3 200	8,00%	320 000,000		320 000,000
STIMEC	TUNIS	3 000 000,000	23 660	6,48%	194 350,000	152 100,000	42 250,000
SG RC	TUNIS	2 000 000,000	39 988	19,99%	399 880,000		399 880,000
STE MODERNE DE TITRISATION	TUNIS	500 000,000	499	9,98%	49 900,000	49 900,000	0

b- Mouvements ayant affecté les participations dans les entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice			Valeur Brute au 31/12/2008	Provisions		Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions	Cessions transfert			Dotations 2008	31/12/2008	
BH*	2 479 641	165 817	1 396 881	1 248 577	-	-	-	1 248 577
BH TECHNOLO	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-
M LEASING	800 000			800 000	-		-	800 000
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-213 499	33 483	-180 016	1 620 144
SOPIVEL	320 000			320 000	-49 040	49 040		320 000
STIMEC	194 350			194 350	-82 886	-69 214	-152 100	42 250
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-
Total	6 592 307	165 817	1 396 881	5 361 243	-725 325	13 309	-712 016	4 649 227

*Au cours de l'exercice 2008, la société « Assurances SALIM » a cédé 125 067 actions BH acquise pour un montant de 1 396 881 dinars. La plus value réalisée suite à cette cession de 2 338 915 dinars.

c - Conventions conclues avec les parties liées :

I -CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

- 1.** Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
- 1.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit en 2008 à un emprunt obligataire de deux millions de Dinars émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » à échoir dans 15 ans dont 2 années de grâce, et qui est rémunéré à un taux annuel de 7%.
Le montant des produits à recevoir constaté en 2008 s'élève à 85 151 Dinars.
- 1.2** La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.
Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2008 à 913 899,432 Dinars.

II- CONVENTIONS ANTERIEURES A L'EXERCICE 2008 DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

- 1.** Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
- 1.1** La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2008 s'élève à 254 384 Dinars hors taxes.
- 2.** Personne concernée: la « SIM SICAR »: Associé
- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») trois convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 3 050 000 Dinars.
La société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.
- 3.** Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Associé
- 3.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2008, ont été facturés pour un montant de 12 546 Dinars TTC.

4. Personne concernée: la « SOPIVEL »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SOPIVEL » une convention qui porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'ouvrage délégué pour le projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et de commerce.

5. Personne concernée: la « STIMEC »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

5.1 La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC ». Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 70 728 Dinars TTC.

d-Relation intergroupe au 31/12/2008 :

Rubriques	Total	Société Mère	Société 1	Société 2	Société 3	Société 4	Société 5	Société 6	Société 7
		BH	MODERN L	SGRC	SICAF	SIFIB	SIM SICAR	SOPIVEL	STIMEC
1 Produits sur opérations de trésorerie intra-groupe	-137 843	-137 843							
2 Intérêts et commissions sur crédits et comptes intra-groupe	-153 093	-91 221	-61 872						
3 Produits de crédit-bail ayant une nature d'intérêts									
4 produits d'assurances (primes d'assurances)									
* Assurance groupe (cotisation employeur)	-3 634 223	-3 507 763	-51 044	-5 681	-3 720	-15 156	-24 430	-9 750	-16 679
	6 712	2 039	3 917					634	121
*Assurance automobile	-125 888	-99 104	-9 236	-3 066		-3 120	-4 722	-4 470	-2 168
*Assurance vol+assistance voyage	-207 021	-205 239	-1 691	-91					
*Assurance multirisques informatiques	-23 818	-23 381	-437						
*Assurances transport	-122								-122
*Assurances incendie	-94 234	-58 197	-25 140		-212	-208	-959		-9 518
5 Produits de vente de chèquiers et de fournitures de bureau									
6 Produits sur opérations sur titres intra-groupe (autres que les plus values de cession de titres de participations ...)									
* Gains sur cession de titres de placement	-2 338 915	-2 338 915							
* Produits sur titres intra-groupe (primes, décotes...)									
* Dividendes et produits assimilés	-137 031	-45 943	-48 000			-17 488		-25 600	
* Jetons de présence intra-groupe	-6 250		-2 500	-1 875		-1 875			
7 Produits sur opérations de hors bilan intra-groupe									
* Produits sur engagements de financement intra-groupe									
* Produits sur engagements de garantie intra-groupe									
* Produits sur engagements de titres intra-groupe									
* Produits sur autres engagements donnés									
8 Produits sur prestations de services financiers intra-groupe									
9 Produits divers d'exploitation intra-groupe									
* Produits des immeubles non liés à l'exploitation intra-groupe	-254 384	-254 384							
* Plus values de cession des immobilisations intra-groupe									
* Plus values de cession de titres de participation intra-groupe									
10 Charges d'intérêts et commissions intra-groupe	4 360 698	4 360 698							
	1 455	1 455							
	36 514	36 514							
	99 573	99 573							
11 Charges sur opérations sur titres intra-groupe	430 924						180 016	152 100	98 808
12 Charges sur opérations du hors bilan									
* Charges sur engagements de financement intra-groupe									
* Charges sur engagements de garantie intra-groupe									
* Charges sur engagements de titres intra-groupe									
* Charges sur autres engagements reçus									
13 Charges sur prestations de services financiers intra-groupe									
14 Charges générales d'exploitation intra-groupe									
* Soustraction générale intra-groupe	83 273					12 546			70 728
* Charges de location intra-groupe									
* Entretien et réparations intra-groupe									
* Primes d'assurances intra-groupe									
* Etudes, recherches... intra-groupe									
15 Charges diverses d'exploitation intra-groupe									
* Redevances pour concessions, brevets, licences... intra-groupe									
* Jetons de présence intra-groupe	22 500	3 750	3 750		3 750	3 750	7 500		
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles intra-groupe									
16 Autres gains ordinaires intra - groupe									
17 Autres pertes ordinaires intra - groupe									

2- Tableau de détermination du résultat fiscal pour l'exercice 2008 :

Résultat comptable avant impôt		2 291 201,010
Résultat comptable après modification comptable		2 979 369,317
I- Réintégrations		
Taxes sur les voyages		1 569,000
Amendes		1 664,692
Dons et subventions		1 875,000
Provisions constituées		717 035,583
- Sur litiges	-	
- Titres cotés	21 733,138	
- Titres non cotés	69 214,182	
- Provisions sur créances	570 376,263	
Impôts sur les sociétés		
Autres provisions non techniques	55 712,000	
Total réintégrations		722 144,275
II- Déductions		
Dividendes		389 030,748
Plus value cessions titres		2 338 915,169
Reprises sur provisions admises initialement		
Provisions créances douteuses		
Reprise sur provisions non admises initialement		87 683,576
Total déductions		2 815 629,493
Résultat fiscal avant provisions		885 884,099
Déduction PPD actions cotées		21 733,138
Provisions créances douteuses		722 144,665
Résultat fiscal après provisions		142 006,296
Déduction pour réinvestissement exonéré autres		
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré		142 006,296
IS 35%		49 702,340
Résultat avant impôt		2 979 369,317
IS dû		49 702,340
Résultat après impôt		2 929 666,977
Acomptes provi		498 681,222
Ret sce		5 907,200
Report IS		0,333
IS à payer - report		454 886,415

3- Note sur la défalcation du chiffre d'affaires au 31/12/2008 par zone géographique :

PRNV1 - Primes émises non vie : 14 572 039

PRV1 - Primes émises vie : 13 007 467

TOTAL : 27 579 506

Branches	2008	
	Chiffre d'affaires	Structure
GRANDS TUNIS	25 574 387	92,73%
SOUSSE	569 170	2,06%
BIZERTE	355 628	1,29%
SFAX	353 601	1,28%
BEJA	311 415	1,13%
MONASTIR	308 308	1,12%
ELKEF	106 997	0,39%
Total	27 579 506	100%

5.4.1.9 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 :

1- Note sur les retraitements des états financiers au 31/12/2006 :

AC332 - Obligations et autres titres à revenu fixe ;

AC 733 - Autres comptes de régularisation ;

PA 712 - Autres comptes de régularisation passifs.

Les soldes de ces trois rubriques arrêtés au 31/12/2006 ont été retraités dans l'objectif de reclassement des intérêts sur bons et obligations au poste AC332.

2- Note sur le tableau des engagements reçus et donnés :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2007 font figurer parmi les engagements donnés un montant de 8 960Dt qui ne figure plus au niveau des états financiers comparés au 31/12/2008. Il s'agit d'un engagement donné au titre des appels d'offres annulés au cours de l'exercice 2008.

3 - Note sur le poste AC 311 : Terrains et constructions au 31/12/2008 :

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 7 684 463 DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	363 420	121 472	484 892	1 937 908
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours **	149 225	2 824 014	2 973 239	-	-	-	2 973 239
Avance sur imm en cours	689 350	343 277	1 032 627	-	-	-	1 032 627
Total	5 002 064	3 167 291	8 169 355	363 420	121 472	484 892	7 684 463

(*) L'immeuble « Bloc k » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

(**) L'immeuble en cours : ce sont les avances et les acomptes sur commande représentant les règlements partiels effectués au titre de l'avancement des travaux de construction du nouveau siège de la société SALIM au Centre Urbain Nord Tunis.

4- Note sur la ventilation des créances brutes Poste AC6 au 31/12/2008 :

<u>Créances</u>	<u>moins d'un an</u>	<u>Plus d'un an et moins de 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>TOTAL</u>
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	9 362 145,000	2 718 364,967	0,000	12 080 509,967
AC611 Primes acquises et non émises				0
AC611 2 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	9 362 145,000	2 718 364,967		12 080 509,967
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurances	583 874,106			583 874,106
AC63 Autres créances	944 267,560	0,000	0,000	944 267,560
AC631 Personnel	25 756,230			25 756,230
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	918 511,330			918 511,330
AC633 Débiteurs divers				0
AC64 Créances sur ressources spéciales				0
	10 890 286,666	2 718 364,967	0,000	13 608 651,633

Total créances brutes : 13 608 651,633 dinars

Total Provisions : 1 805 955,903 dinars

Total net : 11 802 695,730 dinars

5 -Note sur la conformité de la société aux recommandations de l'autorité de contrôle

La société « ASSURANCES SALIM » a constaté les provisions mathématiques du contrat « DHAMEN » conclu avec la « BANQUE DE L'HABITAT » en se référant à la fiche d'actuaire déposée en date du 02 Septembre 2006. Lors d'un contrôle préliminaire, le Comité Général des Assurances a procédé à l'estimation des provisions mathématiques se rapportant au produit « DHAMEN » sur une base individuelle contrat par contrat. Il résulte de cette estimation une insuffisance de provisions pour un montant de 877 000 dinars telle que notifiée par lettre du Ministre des Finances en date du 04 Avril 2008.

De même, le Comité Général des Assurances a recommandé, dans la même correspondance, la révision de la fiche technique relative au dit contrat après consultation des experts actuaires en la matière. Par conséquent, le montant de 877 000 dinars est réservé dans l'attente de la vérification du doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit « DHAMEN » relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances. Suite aux recommandations du Comité Général des Assurances, la société a constaté le montant correspondant à l'insuffisance de la provision soit 877 000 dinars en réserves extraordinaires.

6- Note sur le poste PA5 Dettes pour dépôt en espèces reçues des cessionnaires au 31/12/2008 :

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2008 à 2 774 402 dinars contre 2 307 197 dinars au 31/12/2007 soit une augmentation de 467 205 dinars, ventilés comme suit :

REASSUREURS	MONTANT
AFRICARE	116 611,494
ALLIANZ	3 294,929
ARC	154 644,106
ARIG	58 536,715
BESTRE	123 062,521
CCR	95 033,941
COLOGNERE	9 190,517
GRASSAVOY	55 795,588
HANNOVERR	304 503,297
IMPERIAL	3 294,929
INTERLINK	43 051,855
KUWEITRE	10 033,235
LABUANRE	27 664,814
MAPHRE	292 342,675
MARE	15 142,876
MILLIRE	13 497,435
NASCO	266 474,868
ODYSSEYRE	3 980,708
REVIOS	25 739,507
SCORE	434 463,343
SWISSRE	6 589,857
TUNISRE	710 322,278
XLRE	1 130,902
TOTAL GENERAL	2 774 402,390

7- Note sur la ventilation des dettes au 31/12/2008 Poste PA6

Dettes	Plus d'un an			TOTAL
	moins d'un an	et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	
P A63 Autres dettes	6 484 286,262	0,000	0,000	6 484 286,262
P A631 Dépôts et cautionnement reçus	391 170,302			391 170,302
P A632 Personnel	7 788,078			7 788,078
P A633 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	157 053,906			157 053,906
P A634 Crédoiteurs divers	5 928 273,976			5 928 273,976
P A64 Ressources spéciales				0
	6 484 286,262	0,000	0,000	6 484 286,262

8- Note sur la rubrique CHV4 Frais d'exploitation au 31/12/2008 :

CHV41 Frais d'acquisitions	4 606 980 dinars
CHV42 Frais d'administration	<u>1 115 677</u> dinars
TOTAL	5 722 657 dinars

Les frais d'acquisition composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances totalisent un montant de 4 606 980 dinars en 2008 contre 4 699 769 dinars en 2007.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 dinars.

Frais Généraux	2008	2007	Variation
Frais du Personnel	1 581 451	1 373 598	207 853
Divers frais d'exploitation	1 039 014	843 260	195 754
Honoraires commissions et vacations	79 746	157 281	-77 535
Loyer et charges locatives	230 272	184 217	46 055
Dotation aux amortissements	300 651	228 268	72 383
Etats impôts et taxes	461 543	434 787	26 756
Jetons de présence servis	56 250	50 625	5 625
Dotation à la provision pour créances douteuses	570 376	-37 756	608 132
Dotation à la provision pour congés payés	23 087	21 522	1 565
Dotation à la provision pour risques divers	35 491	153 254	-117 763
Total	4 377 881	3 409 056	968 825

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2008 est de 1 115 677 dinars contre 846 030 dinars en 2007, soit une augmentation 269 647 dinars.

Les frais généraux sont présentés par destination, les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

-Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables.

-Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel.

En ce qui concerne l'imputation indirecte des charges, celle-ci s'effectue à partir des clés de répartition.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

5.4.1.10 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 :

1- Note sur la rubrique AC - 332-- Obligations et autres titres à revenu fixe au 31/12/2008 :

Libellé	Valeur au 31/12/2007	Souscription+plus value de souscription	Remboursement + coût d'acquisition	Provisions au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Emprunt obligataire BATAM	500000			500 000	-
- Emprunt obligataire ATL 2	70 000		70 000		-
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire CIL 1	120 000		60 000		60 000
- Emprunt obligataire CIL 2	60 000		20 000		40 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	120 000		60 000		60 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	200 000		50 000		150 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	900 000		300 000		600 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000				400 000
- Emprunt obligataire STAR	400 000				400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	1 000 000		200000		800 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	300 000		100 000		200 000
- Emprunt obligataire BTKD	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	1 000 000		250 000		750 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000				156 000
- Emprunt obligataire ATB	1 000 000		40000		960 000
- Emprunt obligataire ATL	500 000		100000		400 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS		1 000 000			1 000 000
- Emprunt obligataire AB 20ANS		250 000			250 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS		500 000			500 000
- Emprunt STB 2008		1 000 000			1 000 000
- BTA ECHEANCE JUIIN 2008	703485		703 485		-
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4496431	2470			4 498 901
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6584314		35898		6 548 416
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1533730		5100		1 528 630
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3079716		11250		3 068 466
Total	23 923 676	2 752 470	2 205 733	500 000	23 970 413

2- Note sur le poste créances AC6 au 31/12/2008 :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Primes acquises et non émises		-	
- Créances nées d'opérations d'assurances directes	10 274 554	8 806 793	1 467 761
- Créances nées d'opérations de réassurance	583874		583 874
- Personnel	25 756	16 295	9 461
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511	488 623	429 888
<u>Total</u>	<u>11 802 695</u>	<u>9 311 711</u>	<u>2 490 984</u>

3-Note sur le poste AC 7 : Autres éléments d'actif au 31/12/2008 :

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2008, un solde de 1 941 287 dinars contre un solde de 2 440 270 dinars au 31/12/2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	Au 31/12/2007	
- Comptes Banque de l'Habitat	352 419	783 698	-431 279
- Caisse	34	137	-103
- Chèques impayés et autres	42 141	36 400	5 741
-Frais d'acquisitions reportées		182 261	-182 261
- Produits à recevoir	1 279 885*	1 073 629	206 256
- Autres	266 808	364 144	-97 336
<u>Total</u>	<u>1 941 287</u>	<u>2 440 270</u>	<u>-498 982</u>

*Ce montant figurait au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2008 au niveau des Frais d'acquisition reportés alors qu'il s'agissait de produits à recevoir.

4-Note sur les capitaux propres – CP au 31/12/2008 :

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	695 133	128 408	-	-	823 541
- Réserves extraordinaires *	1 359 500	935 000	-	-	2 294 500
- Fonds social **	507 107	99 279	-	-	606 386
- Report à nouveau	2 259	2 501	-	-	4 760
- Effet modification comptable		676 469			676 469
- Résultat de la période	2 565 909	-1 165 909	-1 400 000	2 253 198	2 253 198
Total	15 129 908	675 748	-1 400 000	2 253 198	16 658 854

* La société « ASSURANCES SALIM » a constaté les provisions mathématiques du contrat « DHAMEN » conclu avec la « BANQUE DE L'HABITAT » en se référant à la fiche d'actuaire déposée en date du 02 Septembre 2006. Lors d'un contrôle préliminaire, le Comité Général des Assurances a procédé à l'estimation des provisions mathématiques se rapportant au produit « DHAMEN » sur une base individuelle contrat par contrat. Il en résulte de cette estimation une insuffisance de provisions pour un montant de 877 000 dinars telle que notifiée par lettre du Ministre des Finances en date du 04 Avril 2008.

De même, le Comité Général des Assurances a recommandé, dans la même correspondance, la révision de la fiche technique relative au dit contrat après consultation des experts actuaires en la matière par conséquent le montant de 877 000 dinars est réservé dans l'attente de la vérification du doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit « DHAMEN » relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances.

** Une dotation de 100 000 dinars (3^{ème} résolution de l'assemblée générale ordinaire du 11/04/2008) majorée de 6 415 dinars relatifs aux intérêts de remboursement des crédits et diminuée d'une bonification d'intérêts d'un montant de 7 136 dinars.

5- Note sur la rubrique PRV2 : Les produits des placements au 31/12/2008 :

Le produits financiers totalisent au 31/12/2008 le montant de 4 992 649D et se présentent comme suit :

Produits d'intérêt sur BTA	1 079 539
Produits d'intérêt sur Emprunts obligataires	655 081
Dividendes	389 030
Produits d'intérêt sur Billets de trésorerie	110 802
Jetons de présence	11 925
Produits d'intérêt sur Certificats de dépôt	114 017
Plus values sur cession et Autres produits	2 632 254

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649 dinars. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 444 224DT pour l'exercice 2008 contre un montant 755 336 dinars au titre de l'exercice 2007.

6- Note sur la rubrique PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat au 31/12/2008 :

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649 dinars.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 355 678 dinars pour l'exercice 2008 contre un montant de 1 320 168 dinars au titre de l'exercice 2007.

7- Note sur l'état du résultat au 31/12/2008 :

	2008	2007	Variation
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	632 798	-1 477 263
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	1 923 645	112 522
Produits des placements	3 548 424	1 994 935	1 553 489
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-50 764	-49 719	-1 045
Correction des valeurs sur placements	-42 484	-61 492	19 008
Pertes provenant de la réalisation des placements			
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 355 678	-1 320 168	-1 035 510
Résultat des activités ordinaires	2 291 200	3 119 999	-828 799
Impôts sur le résultat	-38 003	-554 090	516 087
Effet des modifications comptables	676 469		676 469
<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>2 929 666</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 757</u>

8 -Note sur l'état récapitulatif des placements C2 au 31/12/2008 :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	8 169 355	7 684 463	7 684 463	484 892
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	15 703 649	14 938 962	14 938 962	764 687
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d'OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 470 413	23 970 413	23 970 413	500 000
Prêts hypothécaires	4 150 000	4 150 000	4 150 000	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	270 457	270 457	270 457	
Autres dépôts	9 192	9 192	9 192	
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	*1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<i>Total</i>	54 961 001	53 211 422	53 211 422	1 749 579
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	45 894 158	45 894 158	45 894 158	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				

* Ce montant figure au niveau des états financiers arrêté au 31/12/2008 comme actif représentatif de contrats en unité de compte, il s'agit en réalité de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (billets de trésorerie)

9-Note sur l'état de résultat technique vie par catégorie d'assurances au 31/12/2008 :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	12 484 984	492 543	29 939	13 007 466
Charges de prestations	3 556 701	529 681	24800	4 111 182
Variations des autres provisions techniques	1 847 591	346 311	17 283	2 211 185
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 080 692	-383 449	-12 144	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980			-4 606 980
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-115 511	-769 147	-231 021	-1 115 679
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-4 722 491	-769 147	-231 021	-5 722 659
Produits nets de placements	72 211	1 043 740	288 845	1 404 796
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	72 211	1 043 740	288 845	1 404 796
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846			-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876			561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816			261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	109 083			109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071			-331 071
<u>Résultat technique</u>	2 099 341	-108 856	45 680	2 036 165
Informations complémentaires				
Montant des rachats		46 345		46 345
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	9 737 543	1 825 197	91 088	11 653 828
Provisions techniques brutes à l'ouverture	7 875 828	1 476 239	73 673	9 425 740
<u>A déduire</u>				
Provisions devenues exigibles				

10- Note sur le tableau C8 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31/12/2008 :

	Total
Primes	13 007 466
Charges de prestations	-4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 211 185
Solde de souscription	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980
Autres charges de gestion nettes	-1 115 679
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 722 659
Produits nets de placements	1 404 796
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 404 796
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071
Résultat technique	2 036 165
Informations complémentaires	
Montant des rachats	46 345
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

11- Note sur l'état des flux de Trésorerie au 31/12/2008

a- sommes versées pour paiement des sinistres : -11 408 446 dinars

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 11 890 197 dinars
- règlements rachats capitaux pour 37 918 dinars
- encaissements recours sur sinistres 519 669 dinars

b- sommes versées aux fournisseurs et au personnel : 5 592 679 dinars

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 283 888 dinars
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 4 308 791 dinars

5.4.1.1 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

40, Rue Docteur Burnet
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com.tn
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com.tn



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Membre de CPA International

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

SOCIETE « ASSURANCES SALIM » RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « *ASSURANCES SALIM* » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a constaté pour la première fois la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

L'autorité de contrôle a autorisé la méthode utilisée par la société sous réserve du maintien parmi les capitaux propres d'une réserve pour risques généraux d'un montant de 877 000 DT, et ce en attendant que la société « *ASSURANCES SALIM* » arrête définitivement une méthode d'estimation de cette provision et accomplisse les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008 contre 1 126 918 Dinars au terme de l'exercice 2007, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

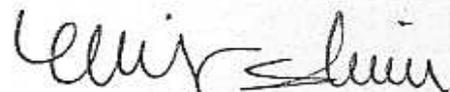
Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2008, une participation de 0,58 % du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 30 Avril 2009

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS



La Générale d'Audit et Conseil
Chihèb GHANMI



SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

1. Personne concernée: la «BANQUE DE L'HABITAT»: Associé
- 1.1 La société «ASSURANCES SALIM» a souscrit en 2008 à un emprunt obligataire de deux millions de Dinars émis par la «BANQUE DE L'HABITAT» à échoir dans 15 ans dont 2 années de grâce, et qui est rémunéré à un taux annuel de 7%.
Le montant des produits à recevoir constaté en 2008 s'élève à 85 151 Dinars.
- 1.2 La commission au profit de la «BANQUE DE L'HABITAT» relative au contrat collectif décès a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.
Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2008 à 913 899,432 Dinars.

**II- CONVENTIONS ANTERIEURES DONT L'EXECUTION S'EST
POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE**

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
- 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2008 s'élève à 254 384 Dinars hors taxes.

2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Associé
 - 2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») trois convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 3 050 000 Dinars.
La société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Associé
 - 3.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :
 - Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
 - Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
 - Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2008, ont été facturés pour un montant de 12 546 Dinars TTC.

4. Personne concernée: la « SOPIVEL »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »
 - 4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SOPIVEL » une convention qui porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'ouvrage délégué pour le projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et de commerce.

5. Personne concernée: la « STIMEC »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »
 - 5.1 La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC ». Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 70 728 Dinars TTC.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis le 30 Avril 2009

GS Audit & Advisory
Ghazi HANTOUS



La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI



5.4.2. Engagements financiers au 31/12/2008 :

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1) Engagements donnés						
a) garanties personnelles cautionnements aval autres garanties	4 002 611,588	3 960 361,588		42 250,000		
b) garanties réelles hypothèques nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)...						
TOTAL	4 002 611,588	3 960 361,588	0	42 250,000	0	0
2) Engagements reçus						
a) garanties personnelles cautionnements aval autres garanties	566 528,367	566 528,367				
b) garanties réelles Hypothèques Nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)ligne de découvert						
TOTAL	566 528,367	566 528,367	0	0	0	0
3) engagements réciproques						
emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
opération de portage						
crédit documentaire						
commande d'immobilisations						
commande de consommables						
contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
engagements sur dossiers génériques						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

5.4.3 Tableau des mouvements des capitaux propres :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves Extraordinaires	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2006	10 000 000	590 013		859 500	409 779	275	2 102 103	13 961 671
Affectation du résultat 2006 (AGO 13/04/2007)		105 119		500 000	95 000	1 401 984	- 2 102 103	
Distribution de dividendes						- 1 400 000		- 1 400 000
Intérêts / fonds social					2 328			2 328
Résultat net de l'exercice 2007							2 565 909	2 565 909
Solde au 31/12/2007	10 000 000	695 132	-	1 359 500	507 107	2 259	2 565 909	15 129 908
Affectation du résultat 2007 (AGO 11/04/2008)		128 408		935 000	100 000	1 402 501	- 2 565 909	
Distribution de dividendes						- 1 400 000		- 1 400 000
Intérêts / fonds social					- 721			- 721
Résultat net de l'exercice 2008							2 929 667 *	2 929 667
Solde au 31/12/2008	10 000 000	823 541	-	2 294 500	606 386	4 760	2 929 667	16 658 854
Affectation du résultat 2008 (AGO 08/05/2009)		146 721		1 235 000	150 000	1 397 946	- 2 929 667	
Distribution de dividendes						- 1 400 000		- 1 400 000
Solde au 31/12/2008 après affectation	10 000 000	970 263	-	3 529 500	756 386	2 706	-	15 258 854

*Résultat net de l'exercice 2008 après modification comptable

5.4.4. Affectation des résultats des trois derniers exercices :

En DT

	2006	2007	2008
Résultat net	2 102 103	2 565 909	2 929 667*
Report à nouveau	275	2 259	4 760
Total	2 102 378	2 568 168	2 934 427
Réserves légales	105 119	128 408	146 721
1er reliquat	1 997 259	2 439 760	2 787 706
Dividendes	1 400 000	1 400 000	1 400 000
2eme reliquat	597 259	1 039 760	1 387 706
Réserves extraordinaires	500 000	935 000	1 235 000
3ème reliquat	97 259	104 760	152 706
Fonds social	95 000	100 000	150 000
Report à nouveau	2 259	4 760	2 705

*Résultat net de l'exercice 2008 après modification comptable

5.4.5. Evolution du bénéfice net et du résultat technique :

		2006	2007	2008
1	Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2	Valeur nominale	5	5	5
3	Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
4	Résultat technique	1 861 827	2 556 443	1 191 703
5	Résultat avant impôts	2 592 138	3 119 999	2 291 201
6	Résultat net	2 102 103	2 565 909	2 929 667*
7	Résultat avant impôts par action	1,296	1,560	1,146
8	Résultat net par action	1,051	1,283	1,465
9	Résultat avant impôts/capital social (en %)	25,92%	31,20%	22,91%
10	Résultat net/capital social (en %)	21,02%	25,66%	29,30%

*Résultat net de l'exercice 2008 après modification comptable

5.4.6. Evolution des dividendes :

		2006	2007	2008
1	Capital social (en dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2	Valeur nominale (en dinars)	5	5	5
3	Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
4	Résultat net (en dinars)	2 102 103	2 565 909	2 929 667*
5	Dividende global (en Dinars)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
6	Dividende par action (en Dinars)	0,700	0,700	0,700
7	Dividende en % du nominal	14%	14%	14%
8	Taux de distribution	66,60%	54,56%	47,79%
9	Date de mise en paiement	25/04/2007	24/04/2008	14/05/2009

*Résultat net de l'exercice 2008 après modification comptable

5.4.7. Principaux indicateurs et ratios de gestion :

	2006	2007	2008
Indicateurs de gestion (en dinars) :			
Chiffre d'affaires	25 049 974	23 788 763	27 579 506
Chiffre d'affaires VIE	10 607 711	11 839 562	13 007 467
Chiffre d'affaires NON VIE	14 442 263	11 949 200	14 572 039
Résultat avant impôt	2 592 138	3 119 999	2 967 670
Résultat Net	2 102 103	2 565 909	2 929 667
Provisions techniques	36 264 036	38 645 360	45 894 159
Provisions techniques VIE	11 284 684	14 064 170	17 442 936
Provisions techniques NON VIE	24 979 352	24 581 190	28 451 222
Résultat technique VIE	2 598 804	1 923 645	2 036 167
Résultat technique NON VIE	-736 978	632 798	-844 465
Résultat de réassurance VIE	-82 629	-252 734	-331 071
Résultat de réassurance NON VIE	-1 174 392	-1 004 835	-581 728
Résultat de réassurance	-1 257 021	-1 257 569	-912 800
Produits financiers	2 180 004	2 750 272	4 992 649
Placements	44 089 984	44 541 851	53 211 422
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 859 568	12 563 999	14 405 656
Frais bruts d'exploitation	8 253 813	8 537 444	9 612 274
Frais bruts d'acquisition	4 761 641	5 372 142	5 276 877
Frais d'administration	3 492 174	3 347 563	4 335 397
Frais bruts d'exploitation Vie	4 723 540	5 363 538	5 722 657
Frais bruts d'exploitation Non Vie	3 530 272	3 173 906	3 889 617
Charges de sinistres	13 482 933	12 480 230	16 296 176
Charges de sinistres Vie	2 140 151	3 138 314	4 111 182
Charges de sinistres Non Vie	11 342 782	9 341 916	12 184 994
Ratios (en %)			
Résultat brut / Chiffre d'affaires	10,35%	13,12%	10,76%
Résultat technique Vie/ Chiffre d'affaires vie	24,50%	16,25%	15,65%
Résultat technique Non Vie/ Chiffre d'affaires Non vie	-5,10%	5,30%	-5,80%
Provisions Techniques/ Chiffre d'affaires	144,77%	162,45%	166,41%
Provisions Techniques VIE/ Chiffre d'affaires VIE	106,38%	118,79%	134,10%
Provisions Techniques NON VIE/ Chiffre d'affaires NON VIE	172,96%	205,71%	195,25%
Résultat de réassurance/Chiffre d'affaires	-5,02%	-5,29%	-3,31%
Frais d'acquisition/Chiffre d'affaires	19,01%	22,58%	19,13%
Frais d'administration/Chiffre d'affaires	13,94%	14,07%	15,72%
Frais d'exploitation/Chiffre d'affaires	32,95%	35,89%	34,85%
Frais d'exploitation Vie/Chiffre d'affaires Vie	44,53%	45,30%	44,00%
Frais d'exploitation Non Vie/Chiffre d'affaires Non Vie	24,44%	26,56%	26,69%
Charges de sinistres / Chiffre d'affaires	59,36%	52,46%	59,09%
Charges de sinistres Vie/ Chiffre d'affaires Vie	24,79%	26,51%	31,61%
Charges de sinistres Non Vie/ Chiffre d'affaires Non Vie	84,76%	78,18%	83,62%
Placements/ Provisions Techniques	121,58%	115,26%	115,94%
Placements/ Provisions Techniques+Capitaux propres	91,62%	86,98%	88,24%
Capitaux propres /Chiffre d'affaires	47,34%	52,81%	52,23%
Résultat net/Capitaux propres	17,72%	20,42%	20,34%

5.5. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2009 :

5.5.1 Bilan arrêté au 30/06/2009 :

(EN DINARS)

Actif du Bilan	30-juin-09			30-juin-08	31-déc-08
	brut	amortissement provisions	net	net	net
AC 1 Actifs incorporels					
AC11 investissements de recherche et développement					
AC12 concessions, brevet, licences, marques	200 409,461	154 906,303	45 503,158	65 339,902	66 549,247
AC13 fonds de commerce					
AC14 acomptes versés					
	200 409,461	154 906,303	45 503,158	65 339,902	66 549,247
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 installations techniques et machines	855 203,523	648 460,823	206 742,700	230 430,295	218 505,325
AC22 autres installations ,outillage et mobilier	204 205,980	160 223,259	43 982,721	26 318,168	11 802,208
AC23 acomptes versés et immobilisations corporelles en cours					
	1 059 409,503	808 684,082	250 725,421	256 748,463	230 307,533
AC 3 Placements					
AC31 terrains et constructions					
AC311 terrains et constructions d'exploitation	10 796 418,308	544 964,054	10 251 454,254	6 203 534,137	7 684 463,370
AC312 terrains et constructions hors exploitation					
AC32 placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 part dans des entreprises liées	5 403 492,556	796 516,000	4 606 976,556	4 543 237,753	4 649 226,556
AC322 bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprise				2 070 000,000	2 000 000,000
AC323 parts dans des entreprises avec un lien de participation					
AC324 bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises					
AC33 autres placements financiers	4 150 000,000		4 150 000,000	4 150 000,000	4 150 000,000
AC331 actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 930 528,322	43 106,927	9 887 421,395	3 729 069,886	9 477 670,207
AC332 obligations et autres titres a revenu fixe	19 043 717,224	500 000,000	18 543 717,224	24 990 412,868	23 970 412,868
AC333 prêts hypothécaires					
AC334 autres prêts	262 737,166		262 737,166	269 360,937	270 457,319
AC335 dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 700 000,000		7 700 000,000	3 500 000,000	1 000 000,000
AC336 autres					
AC34 créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 191,560		9 191,560	8 903,194	9 191,560
	57 296 085,136	1 884 586,981	55 411 498,155	49 470 618,775	53 211 421,880
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contat en unité de compte					
	-	-	-	-	-
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 provisions pour primes non acquises	2 582 820,413		2 582 820,413	1 834 526,765	2 518 181,881
AC520 provision d'assurance vie					
AC530 provision pour sinistres (vie)	1 496 807,486		1 496 807,486	1 366 479,141	1 123 276,000
AC531 provision pour sinistres (non vie)	2 527 292,938		2 527 292,938	1 197 191,652	1 363 378,843
AC540 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)					
AC541 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)					
AC550 provisions d'égalisation et d'équilibrage					
AC560 autres provisions techniques (vie)					
AC561 autres provisions techniques (non vie)					
AC570 provisions techniques des contrats en unités de compte					
	6 606 920,837	-	6 606 920,837	4 398 197,558	5 004 836,724
AC 6 CREANCES					
AC61 créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 primes acquises et non émises					
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 316 036,726	2 170 780,767	10 145 255,959	9 305 398,433	10 274 554,064
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance					
AC62 créances nées d'opération de réassurance	993 850,868		993 850,868	128 333,930	583 874,106
AC63 autres créances					
AC631 personnel	23 336,876		23 336,876	9 855,818	25 756,230
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 303 921,969		1 303 921,969	774 046,333	918 511,330
AC633 débiteurs divers					
AC63 créances sur ressources spéciales					
	14 637 146,439	2 170 780,767	12 466 365,672	10 217 634,514	11 802 695,730
AC 7 autres éléments d'actif					
AC71 avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 278 045,504		1 278 045,504	334 135,248	394 593,740
AC72 charges reportées					
AC721 frais d'acquisition reportés	724 623,357		724 623,357		
AC722 autres charges a repartir					
AC73 comptes de regularisation actif					
AC731 interets et loyers acquis non échus					
AC732 estimations de réassurances - acceptation					
AC733 autres comptes de régularisation	406 883,343		406 883,343	1 281 322,517	1 279 885,231
AC74 écart de conversion					
AC75 autres	476 775,579		476 775,579	296 624,115	266 807,849
	2 886 327,783	-	2 886 327,783	1 912 081,880	1 941 286,820
	82 686 299,159	5 018 958,133	77 667 341,026	66 320 621,092	72 257 097,934

Capitaux propres et passif du bilan	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	5 241 781,053	3 713 907,423	3 724 427,123
CP3 rachat d'actions propres			
CP4 autres capitaux propres			
CP5 résultat reportés	2 705,465	4 759,828	681 229,274
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 244 486,518	13 718 667,251	14 405 656,397
CP6 résultat de l'exercice	1 426 789,862	2 233 551,535	2 253 197,531
total capitaux propres avant affectation	16 671 276,380	15 952 218,786	16 658 853,928
Passif			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers			
	-	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
686			
PA23 autres provisions	514 185,491	150 228,758	185 719,923
	514 185,491	150 228,758	185 719,923
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 provision pour primes non acquises	10 774 223,658	10 911 084,569	10 171 283,266
PA320 provision pour assurance vie	13 489 066,000	12 108 749,000	11 653 828,103
PA330 provision pour sinistres (vie)	5 243 525,000	4 947 510,750	5 699 108,100
PA331 provision pour sinistres (non vie)	19 843 232,772	14 517 461,170	17 276 752,828
PA340 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)			
PA350 provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 autres provisions technique (vie)		90 000,000	90 000,000
PA361 autres provisions technique (non vie)	700 398,000	670 000,000	1 003 186,231
	50 050 445,430	43 244 805,489	45 894 158,528
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte			
	-	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
	4 421 606,283	2 752 583,113	2 774 402,390
	4 421 606,283	2 752 583,113	2 774 402,390
PA6 Autres Dettes			
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directes			
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	44 604,502		
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements reçus	565 790,523	281 034,063	391 170,302
PA632 personnel	10 306,870	21 740,382	7 788,078
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	920 240,171	1 375 289,775	157 053,906
PA634 créanciers divers	3 683 086,768	2 542 720,726	5 928 273,976
PA64 ressources spéciales			
	5 224 028,834	4 220 784,946	6 484 286,262
PA7 Autres passifs			
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions reçues des réassureurs			
PA711 estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif	785 798,608		259 676,903
PA72 écart de conversion			
	785 798,608	-	259 676,903
	77 667 341,026	66 320 621,092	72 257 097,934

5.5.2 Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie arrêté au 30/06/2009 :

(EN DINARS)

	OPERATIONS BRUTES 30-juin-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30-juin-09	OPERATIONS NETTES 30-juin-09	OPERATIONS NETTES 30-juin-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-08
PRNV 1 <u>Primes acquises</u>					
PRNV11 Primes émises et acceptées	8 874 928,809	- 1 742 822,953	7 132 105,856	6 347 495,359	12 241 055,413
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 602 940,392	64 638,532	- 538 301,860	- 725 932,924	9 355,188
	8 271 988,417	- 1 678 184,421	6 593 803,996	5 621 562,435	12 250 410,601
PRNT3 <u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	589 146,701		589 146,701	1 876 927,694	2 355 678,171
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>			-		
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>					
CHNV11 Montants payés	- 3 912 196,218	129 927,701	- 3 782 268,517	- 4 077 560,356	- 8 412 986,796
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 566 479,944	1 163 914,095	- 1 402 565,849	- 459 160,337	- 3 052 264,804
	- 6 478 676,162	1 293 841,796	- 5 184 834,366	- 4 536 720,693	- 11 465 251,600
CHNV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 198 053,769		- 198 053,769	-	- 502 344,231
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 72 828,419		- 72 828,419	- 50 167,095	- 141 990,391
CHNV 4 <u>Frais d'exploitation</u>					
CHNV41 Frais d'acquisition	- 611 617,770		- 611 617,770	- 317 877,378	- 669 896,790
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	120 618,484		120 618,484		
CHNV43 Frais d'administration	- 2 114 306,791		- 2 114 306,791	- 1 206 414,780	- 3 219 720,281
CHNV44 Commission recues des réassureurs		351 129,705	351 129,705	358 591,915	548 649,882
	- 2 605 306,077	351 129,705	- 2 254 176,372	- 1 165 700,243	- 3 340 967,189
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>			-		
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>					
RTNV6 SOUS TOTAL					
RESULTAT TECH ASS N VIE	- 493 729,309	- 33 212,920	- 526 942,229	1 745 902,098	- 844 464,639

5.5.3 Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie arrêté au 30/06/2009 :

	OPERATIONS BRUTES 30-juin-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30-juin-09	OPERATIONS NETTES 30-juin-09	OPERATIONS NETTES 30-juin-08	OPERATIONS BRUTES 31-déc-08
PRV 1 Primes acquises					
PRV11 Primes émises et acceptées	7 131 963,625	663 292,481	6 468 671,144	5 641 978,364	11 743 620,921
PRV2 Produits de placements					
PRV 2 1 Revenus des placements	352 394,645		352 394,645	1 233 106,635	1 444 224,209
PRV 2 2 Produits des autres placements					
sous total 2a	352 394,645	-	352 394,645	1 233 106,635	1 444 224,209
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements					
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change					
sous total 2	-	-	-	-	-
PR V3 Plus values non réalisées sur placements					
PR V4 Autres produits techniques					
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés	1 222 521,644	208 360,670	1 014 160,974	1 240 517,289	2 381 725,155
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	455 583,100	373 531,486	829 114,586	155 265,289	905 765,842
sous total 3	766 938,544	581 892,156	185 046,388	1 085 252,000	3 287 490,997
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	1 835 237,897		1 835 237,897	2 666 106,000	2 211 185,103
sous total4	1 835 237,897		1 835 237,897	2 666 106,000	2 211 185,103
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes					
CHV 4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	2 394 661,687		2 394 661,687	2 446 003,711	4 606 979,822
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	604 004,873		604 004,873	450 682,941	-
CHV43 Frais d'administration	695 249,237		695 249,237	407 990,917	1 115 676,961
CHV44 Commission recues des réassureurs		26 161,009	26 161,009	40 540,181	109 083,161
sous total5	2 485 906,051	26 161,009	2 459 745,042	2 362 771,506	5 613 573,622
CH V9 Charges de placements					
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	44 931,000		44 931,000	30 924,765	
CHV 92 Correction de valeur sur placement					39 428,151
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements					
sous total 6	44 931,000	-	44 931,000	30 924,765	39 428,151
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements					
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat					
RTV SOUS TOTAL	2 351 344,778	- 55 239,316	2 296 105,462	730 030,728	2 036 167,257

(EN DINARS)

5.5.4 Etat de résultat arrêté au 30/06/2009 :

(EN DINARS)

		30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 526 942,229	1 745 902,098	- 844 464,639
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 296 105,462	730 030,728	2 036 167,257
PRNT1	Produits des placements			
	PRN T11 revenus des placements	875 923,657	2 863 532,312	3 548 424,476
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 30 083,941	54,313	- 50 764,345
CHNT12	correction des valeurs sur placements	- 76 352,113	- 26 358,626	- 42 483,568
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements			
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 589 146,701	- 1 876 927,694	- 2 355 678,171
PRNT2	autres produits non techniques	22 530,000		
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 972 034,135	3 436 233,131	2 291 201,010
CHNT4	impôts sur le résultat	545 244,273	1 202 681,596	38 003,479
	Résultat net de l'exercice	1 426 789,862	2 233 551,535	2 253 197,531
	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			676 469,446
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	1 426 789,862	2 233 551,535	2 929 666,977

5.5.5 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2009 :

(EN DINARS)

	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissement des primes reçues des assurés	15 963 068,434	14 010 293,070	26 191 362,947
Sommes versées pour paiement des sinistres	-5 794 216,867	- 5 652 653,034	-11 408 445,106
Encaissement des primes reçues acceptations	31 010,363	23 353,006	
Décaissements des primes pour les cessions	-557 782,365	- 784 857,829	-1 619 381,728
Décaissements des primes pour les cessions	49 342,338	50 599,134	83 088,429
Commissions versées aux intermédiaires	-1 496 611,943	- 2 555 732,275	-3 741 772,746
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 548 722,511	- 2 745 168,630	-5 592 679,077
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers			
Encaissements liés à la cession des placements financiers	28 856,605	1 165 261,374	
Sommes versées pour participations aux bénéficiaires			
Taxes sur les assurances versées au trésor	-966 185,280	- 844 670,595	-1 455 840,515
Produits financiers reçus	1 152 301,192	4 303 101,562	2 216 104,810
Impôt sur les bénéfices payés	-776 563,309	- 1 147 684,200	-1 978 355,709
Autres mouvements			
flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 084 496,657	5 821 841,583	2 694 081,305
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		180 000,000	
décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprise liées ou avec un lien de participation	-56 237 840,262	-49 459 862,780	-67 175 882,520
encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprise liées ou avec un lien de participation	55 485 960,549	44 200 000,000	65 506 668,740
flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-751 879,713	- 5 079 862,780	-1 669 213,780
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
encaissement suite à l'émission des actions			
dividendes et autres distributions	-1 445 000,000	-1 228 500,000	-1 456 250,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 445 000,000	- 1 228 500,000	-1 456 250,000
<u>Variation de trésorerie</u>	887 616,944	- 486 521,197	- 431 382,475
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	<u>352 452,786</u>	<u>783 835,261</u>	<u>783 835,261</u>
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>1 240 069,730</u>	<u>297 314,064</u>	<u>352 452,786</u>

5.5.6 Tableau des engagements reçus et donnés au 30/06/2009 :

(EN DINARS)

	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
ENGAGEMENTS RECUS			
Caution reçue des agents généraux	6 000,000	6 000,000	6 000,000
Caution et garantie aux titres des appels d'offres	928 045,750	560 528,367	560 528,367
ENGAGEMENTS DONNES			
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres			
Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		42 250,000	42 250,000
Autres engagements données	1 968 423,248	3 960 361,588	3 960 361,588
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
Autres valeurs détenues pour compte de tiers			
	2 902 468,998	4 569 139,955	4 569 139,955

5.5.7 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009 :

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : Assurances "SALIM"
 SIEGE SOCIAL : Immeuble EL Jamel - Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
 TELEPHONE : 71 900 900
 FAX : 71 909 318
 E-MAIL : ass.salim@planet.tn
 FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
 NATIONALITE : Tunisienne
 DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
 DUREE : 99 ans
 CAPITAL SOCIAL : 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
 EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 REGIME FISCAL : Droit commun
 REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
 MATRICULE FISCAL : 538 937 C/A/M/000
 LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- MAPFRE
- ODYSSEE RE
- SCOR
- HANOVER RE
- CCR
- ARIG
- CONVERIUM
- TUNIS RE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAF
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejb MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Ali Dhrif BOUZIDI

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

5- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

5.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

5.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

5.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

5.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 1/5^{ème}. Cet impact s'élève au 30/06/2009 à **569 922 DT**.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée au 31/12/2009 sur la base de la table française 88-90 avec abattement de 30%, et ce pour prendre en compte l'impact de l'application de la nouvelle table tunisienne. Cet impact s'élève au 30/06/2009 à **331 916 DT**.

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou Onon, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6- NOTES EXPLICATIVES (*Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens*)

B) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 30/06/2009 un montant net de 45 503 TND, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 30/06/2009	Amortissements			Valeur Nette Au 30/06/2009
				31/12/2008	Dotations 30/06/2009	30/06/2009	
Logiciel	200 409	-	200 409	-133 860	-21 046	-154 906	45 503
Total	200 409	-	200 409	-133 860	-21 046	-154 906	45 503

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 30/06/2009 un montant net de 250 725 TND, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 30/06/2009	Amortissements			Valeur Nette au 30/06/2009
					31/12/2008	Dotations 30/06/2009	30/06/2009	
A.A.I	203 669	537	-	204 206	-152 719	-7 504	-160 223	43 983
M. Transport (*)	245 780	28 505	22 596	251 689	-144 704	8 989	-135 715	115 974
M. Informatique	364 090	17 748	-	381 838	-297 611	-19 736	-317 347	64 491
M.M.B	203 066	18 610	-	221 676	-191 264	-4 134	-195 398	26 278
Total	1 016 605	65 400	22 596	1 059 410	-786 298	-22 385	-808 684	250 725

(*) Cession de deux véhicules totalement amortis.

AC 3- Placements

Les placements totalisent au 30/06/2009 un montant net de 55 411 498 D contre 49 470 619 TND au 30/06/2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Terrains et constructions d'exploitation	10 251 454	6 203 534	7 684 463
Part dans des entreprises liées	4 606 977	4 543 238	4 649 227
Obligations émises par les entreprises liées	-	2 070 000	2 000 000
Autres placements financiers	4 150 000	4 150 000	4 150 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 887 421	3 729 070	9 477 670
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 543 718	24 990 413	23 970 413
Autres prêts	262 737	275 461	270 457
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 700 000	3 500 000	1 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903	9 192
Total	55 411 498	49 470 619	53 211 422

Terrains et constructions

Les Terrains et constructions totalisent au 30/06/2009 un montant net de 10 251 454 TND et se détaillent comme suit :

- Terrains Immeuble K Espace Tunis pour un montant de 424 200 TND;
- Construction immeuble K Espace Tunis pour un montant de 2 422 800 TND net des amortissements de 544 964 TND;
- Terrain Zone Urbaine Nord pour la construction du futur siège de SALIM pour un montant de 1 316 489 TND;
- Construction immeuble en cours pour un montant de 6 172 289 TND;
- Avances/immobilisation en cours pour un montant de 460 640 TND.

Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2008	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 30/06/2009	Provisions			Valeur Nette au 30/06/2009
		Acquisitions	Cessions		31/12/2008	Dotations 30/06/2009	30/06/2009	
BH	1 248 577	-	-	1 248 577	-	-	-	1 248 577
BH Technologie	330 000	-	-	330 000	-330 000	-	-330 000	-
Modern leasing	800 000	-	-	800 000	-	-	-	800 000
SIFIB	218 376	-	-	218 376	-	-	-	218 376
SIM SICAR	1 800 160	-	-	1 800 160	-180 016	-	-180 016	1 620 144
SOPIVEL	320 000	-	-	320 000	-	-	-	320 000
STIMEC	194 350	42 250	-	236 600	-152 100	-84 500	-236 600	-
SGRC	399 880	-	-	399 880	-	-	-	399 880
SMT	49 900	-	-	49 900	-49 900	-	-49 900	-
Total	5 361 243	42 250	-	5 403 493	-712 016	-84 500	-796 516	4 606 977

Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises

Libellé	Valeur Brute 31/12/2008	Acquisition Libération	Cession/tombé	Valeur Nette 30/06/2009
Emprunt obligataire BH	2 000 000	-	2000000	-
Total	2 000 000	-	2 000 000	-

Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Mvts Au 30/06/2009		Valeur Brute au 30/06/2009	Provisions			Valeur Nette au 30/06/2009
		Acq. Libération	Cessions/transfert		2008	Dotations au 30/06/2009	au 30/06/2009	
AMEN BANQUE	29 930	2	-	29 932	-	-	-	29 932
ATB	199 462		-	199 462	-	-	-	199 462
BNA	43 235	152 114	-	195 349	-	-	-	195 349
ATTIJARI BANK	115 213	-	-	115 213	-	-	-	115 213
BTEI	124 300	54 400	-	178 700	-	-	-	178 700
STB	107 000	228 772	-	335 772	-17 000	17 000	-	335 772
ELECTROSTAR	5 402	-	5 402	-	-2 342	2 342	-	
SOTUMAG	72 284	-	29 700	42 584	-8 032	626	-7406	35 178
STAR	25 500	-	-	25 500	-	-	-	25 500
AFRIQUE ASS	32 000	-	-	32 000	-	-	-	32 000
ASSURCREDIT	150 000	-	-	150 000	-22 905	-	-22 905	127 095
SDA	7 500	-	-	7 500	-2 392	-	-2 392	5 108
TUNIS RE	731 280	-	-	731 280	-	-	-	731 280
KARTHAGO	-	-	-	-	-	-	-	
SICAV BHP	637 539	-	-	637 539	-	-	-	637 539
SICAV BHO	550 396	-	-	550 396	-	-10 404	-10 404	539 992
PLACEMENT EN FCP	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000
SOTACIB	1 699 200	-	-	1 699 200	-	-	-	1 699 200
OBLIG.SICAV TANIT	100	-	-	100	-	-	-	100
Total	9 530 341	435 288	35 102	9 930 528	-52 671	9 564	-43 107	9 887 421

Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Souscription +plus value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 30/06/2009	Provisions au 30/06/2009	Valeur nette au 30/06/2009
- Emprunt obligataire BATAM	500 000	-	-	500 000	500 000	-
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	300 000	-	-	300 000	-	300 000
- Emprunt obligataire CIL 1	60 000	-	-	60 000	-	60 000
- Emprunt obligataire CIL 2	40 000	-	20 000	20 000	-	20 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	60 000	-	-	60 000	-	60 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	150 000	-	50 000	100 000	-	100 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	600 000	-	-	600 000	-	600 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000	-	400 000	-	-	-
- Emprunt obligataire STAR	400 000	-	-	400 000	-	400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	800 000	-	-	800 000	-	800 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	200 000	-	-	200 000	-	200 000
- Emprunt obligataire BTKD	300 000	-	-	300 000	-	300 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	750 000	-	250 000	500 000	-	500 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000	-	-	156 000	-	156 000
- Emprunt obligataire ATB	960 000	-	40 000	920 000	-	920 000
- Emprunt obligataire ATL	400 000	-	-	400 000	-	400 000
- Emprunt obligataire AB 15ans	1 000 000	-	66 670	933 330	-	933 330
- Emprunt obligataire AB 20ans	250 000	-	12 500	237 500	-	237 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS	500 000	-	-	500 000	-	500 000
- Emprunt STB 2008	1 000 000	-	62 500	937 500	-	937 500
S/total I	8 826 000	-	901 670	7 924 330	500 000	7 424 330
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4498901	-	4 498 901	-	-	-
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6548416	-	17 949	6 530 467	-	6 530 467
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1528630	-	2 550	1 526 080	-	1 526 080
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3068466	-	5 625	3 062 841	-	3 062 841
S/total II	15 644 413	-	4 525 025	11 119 388		11 119 388
Total Général	24 470 413	-	5 426 695	19 043 717	500 000	18 543 717

Autres prêts

La rubrique autres prêts totalise au 30/06/2009 un montant de 262 737 TND et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2008	Prêts accordés au 30/06/2009	Remboursements au 30/06/2009	Valeur nette au 30/06/2009
Prêt au personnel (FAS)	270 457	33 950	41 670	262 737
Total	270 457	33 950	41 670	262 737

Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 30/06/2009 un montant de 7 700 000 TNDD détaillé comme suit :

- ✓ Compte à terme : 2 000 000 TND
- ✓ Billets de trésorerie : 3 200 000TND
- ✓ Certificat de dépôt : 2 500 000TND

Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2008	Libération 30/06/2009	Constitution 30/06/2009	Valeur Nette 30/06/2009
Tunis Ré	9 192	-	-	9 192
Total	9 192	-	-	9 192

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 30/06/2009 un montant de 6 606 921TND contre 5 004 837 TND au 31/12/2008 soit une augmentation de 1 602 084TND. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 30/06/2009	Montant Net 30/06/2008	Montant Net 31/12/2008	Variation
Provisions pour primes non acquises	2 582 820	1 834 527	2 518 182	64 638
Provisions d'assurances vie	-	-	-	-
Provisions pour sinistres vie	1 496 807	1 366 479	1 123 276	373 531
Provisions pour sinistres non vie	2 527 293	1 197 192	1 363 379	1 163 914
Total	6 606 921	4 398 198	5 004 837	1 602 084

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 30/06/2009	Montant 30/06/2008	Montant 31/12/2008	Variation
Créances nées d'opérations d'assurances directes	10 145 256	9 305 398	10 274 554	-129 298
Créances nées d'opérations de réassurances	993 851	128 334	583 874	409 977
Personnel	23 337	9 856	25 756	-2 419
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	1 303 922	774 046	918 511	385 411
Total	12 466 366	10 217 634	11 802 695	663 671

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 30/06/2009 un solde de 2 886 328 TND contre un solde de 1 912 082 TND au 30/06/2008 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au 30/06/2009	Valeur au 30/06/2008	Valeur au 31/12/2008
Comptes Banques et caisse	1 238 862	297 762	352 419
Caisse	1 208	-	34
Chèques impayés	37 976	36 373	42 141
Charges reportées	724 623	450 683	1 279 885
Produits à recevoir	406 883	830 640	-
Autres (Consignations)	476 776	296 624	266 808
Total	2 886 328	1 912 082	1 941 287

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres:

A la date du 30/06/2009 les capitaux propres de la société s'élèvent à 16 671 276 TND et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation 30/06/2009	Solde avant affectation 30/06/2008	Solde avant affectation 31/12/2008
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	970 263	823 541	823 541
Réserves extraordinaires	3 529 500	2 294 500	2 294 500
Fonds social	742 018	595 866	606 386
Report à nouveau	2 705	4 760	4 760
Effets de modifications comptables	-	-	676 469
Résultat de la période	1 426 790	2 233 551	2 253 197
Total	16 671 276	15 952 218	16 658 854

Résultat de l'exercice

- ❖ Le Résultat Brut de la période arrêté au 30/06/2009 est de 1 972 034 TND.
- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 30/06/2009 est de 1 426 790 TND.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent au 30/06/2009 à 514 185 TND. Ce poste englobe une provision pour risque d'un montant de 500 000 DT ayant été constatée pour couvrir les frais d'acquisition (commissions à servir aux intermédiaires) pour les quittances en impayées.

En effet, au cours des exercices antérieurs, les commissions servies aux intermédiaires n'étaient comptabilisées que lors du décaissement effectif, au lieu que ça soit lors de l'engagement.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 30/06/2009 totalisent 50 050 445 TND contre 43 244 805 TND au 30/06/2008 soit une progression de 6 805 639 TND et un taux de 15,7%.

Provisions Techniques	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/06/2008	Réalisations 30/06/2009	Prévisions 31/12/2009	Taux de réalisation 30/06/2009
Provisions mathématiques	11 653 828	12 108 749	13 489 066	12 760 000	105,71%
VIE					
Sous-total	11 653 828	12 108 749	13 489 066	12 760 000	105,71%
Provisions pour primes non acquises					
AUTO	2 892 692	3 235 069	3 298 850	3 471 230	95,03%
RISQUE TECHNIQUE ET DIVERS	6 808 914	7 054 466	6 843 772	8 170 697	83,76%
INCENDIE	437 987	553 432	572 300	525 584	108,89%
TRANSPORT	31 691	68 118	59 302	38 029	155,94%
Sous-total	10 171 284	10 911 085	10 774 224	12 205 540	88,27%
Provisions pour sinistres à payer					
VIE	5 699 108	4 947 511	5 243 525	6 269 019	83,64%
GROUPE	1 146 600	1 236 750	1 746 225	1 261 260	138,45%
AUTO	13 245 678	10 508 815	14 272 396	15 894 814	89,79%
RISQUE TECHNIQUE ET DIVERS	2 622 126	2 463 721	3 401 440	2 884 339	117,93%
INCENDIE	376 462	393 537	428 116	414 108	103,38%
TRANSPORT	-114 113	-85 362	-4 944	35 000	-14,13%
Sous-total	22 975 861	19 464 972	25 086 758	26 758 540	93,75%
Provisions pour annulations de primes					
VIE	90 000	90 000		92 700	0,00%
GROUPE	5 000	5 000		5 150	0,00%
AUTO	200 842	350 000		206 867	0,00%
RISQUE TECHNIQUE ET DIVERS	220 000	240 000		226 600	0,00%
INCENDIE	60 000	60 000		61 800	0,00%
TRANSPORT	15 000	15 000		15 450	0,00%

Provisions Techniques	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/06/2008	Réalisations 30/06/2009	Prévisions 31/12/2009	Taux de réalisation 30/06/2009
Sous-total	590 842	760 000		608 567	0,00%
<i>Provision participation vie</i>				40 000	0,00%
<i>Autres provisions techniques</i>	502 344		700 398	250 000	280,16%
Total Provisions	45 894 159	43 244 806	50 050 445	52 622 647	95,11%

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 30/06/2009 à 4 421 606 TND contre 2 752 583 TND au 30/06/2008.

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 5 224 029 TND au 30/06/2009 contre 4 220 785 TND au 30/06/2008.

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 785 799 TND au 30/06/2009 contre 259 677 TND au 30/06/2008.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 7 131 964 TND au 30/06/2009 contre 6 327 794 TND au 30/06/2008, soit une variation de 804 170 TND et un taux d'évolution de 12,7%.

Libellé	Montant au 30/06/2009	Montant au 30/06/2008	Montant au 31/12/2008	Variation
Primes émises	7 131 964	6 327 794	13 002 250	804 170
Acceptations	-	-	5 216	-
Primes à annuler	-	-	-	-
Variation des primes acquises non émises	-	-	-	-
Sous-total 1	7 131 964	6 327 794	13 007 466	804 170
Primes cédées	-663 292	-685 816	-1 263 846	22 524
Total	6 468 672	5 641 978	11 743 620	826 694

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2009 un montant de 1 228 318 TND. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	31 317 854
- Provisions techniques vie	18 732 591
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	65 294 932
- Produits des placements globaux	1 228 318

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 352 394 TND au 30/06/2009 contre un montant de 1 233 107 TND au 30/06/2008.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 185 046 TND au 30/06/2009 contre 1 085 252 TND au 30/06/2008.

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise -1 835 238 TND au 30/06/2009 contre -2 666 106 TND au 30/06/2008.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 2 394 662 TND au 30/06/2009 contre 2 446 004 TND au 30/06/2008.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 2 885 908 TND au 30/06/2009 de contre 1 614 351 TND au 30/06/2008.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 30/06/2009 est de 695 249 TND contre 407 991 TND au 30/06/2008.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2009		30/06/2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	32.56%	67.44%	16.67%	83.33%
Salaires	18.78%	81.22%	17.79%	82.21%
Chiffre d'affaires	46.69%	53.31%	50.13%	49.87%

Frais d'acquisition reportés vie

Au cours de l'exercice 2009, la société Assurances SALIM a signé une convention avec la BH relative à l'ancien stock des crédits immobiliers, notamment pour changer le mode de rémunération de la BH de la participation bénéficiaire à une commission de 45%.

Des frais d'acquisitions reportés Vie relatifs au protocole financier de la liquidation du stock crédits immobiliers ont été constatés au 30/06/2009 soit pour un montant de 604 004,873 DT.

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2009 sont de 26 161 TND contre 40 540 TND au 30/06/2008.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 30/06/2009 de 44 931 TND

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 30/06/2009 de 2 296 105TND contre 730 031TND au 30/06/2008.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquis

Le poste «Primes acquises» totalise 8 271 988 TND au 30/06/2009 contre 6 556 248 TND au 30/06/2008 soit une augmentation de 1 715 740 TND détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 30/06/2009	Montant au 30/06/2008	Montant au 31/12/2008	Variation
Primes émises et acceptées	8 874 929	7 767 556	14 501 500	1 107 373
Variation des primes émises non acquises	-602 940	-1 211 309	-471 508	608 369
Primes à annuler	-	-	70 539	-
Variation des primes acquises non émises	-	-	-	-
Sous-Total	8 271 988	6 556 248	14 100 531	1 715 740
Primes cédées	-1 742 823	-1 420 061	-2 330 984	-322 762
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	64 639	485 376	480 863	-420 737
Total	6 593 804	5 621 562	12 250 410	972 242

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2009 un montant de 1 228 318 TND. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	31 317 854
- Provisions techniques vie	18 732 591
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	65 294 932
- Produits des placements globaux	1 228 318

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 589 147 TND au 30/06/2009 contre un montant de 1 876 928 TND au 30/06/2008.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 5 184 834 TND au 30/06/2009 contre 4 536 721 TND au 30/06/2008.

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risque en cours de la branche automobile qui s'élève à -198 054 TND.

CHNV3- Participations aux bénéficiaires et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2009 à 72 828 TND contre 50 167 TND au 30/06/2008.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 611 618 TND au 30/06/2009 contre 317 877 TND au 30/06/2008.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 2 885 908 TND au 30/06/2009 de contre 1 614 351 TND au 30/06/2008.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 30/06/2009 est de 2 114 307 TND contre 1 206 415 TND au 30/06/2008.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2009		30/06/2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	32.56%	67.44%	16.67%	83.33%
Salaires	18.78%	81.22%	17.79%	82.21%
Chiffre d'affaires	46.69%	53.31%	50.13%	49.87%

Frais d'acquisition reportés non vie

Pour les banches non vie, la société **Assurances SALIM** comptabilisait les commissions des intermédiaires lors du décaissement effectif, au lieu que ça soit lors de l'engagement.

Au cours de l'exercice 2009, il ya eu changement de la méthode de constatation des frais d'acquisition :

- Les commissions dues sont constatées en totalité sur la base des primes émises, et ce pour les exercices 2008 et 2009 ;
- Une régularisation est faite par le biais du compte frais d'acquisition reportés non vie, pour tenir compte de la fraction imputable aux exercices ultérieurs des commissions versées aux intermédiaires.

Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constatation	Total
Au titre de l'exercice 2008	284 078,000	-300 399,319	16 321,319
Au titre de l'exercice 2009	300 399,319	-404 696,484	104 297,165
			120 618,484

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2009 sont de 351 130 TND contre 358 592 TND au 30/06/2008.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de – 526 942 TND au 30/06/2009 contre 1 745 902 TND au 30/06/2008.

5.5.8 Note explicative aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009

Note sur la provision pour risques et charges constatée au 30/06/2009

Au 30/06/2009 les provisions pour risques et charge totalisent un montant de 514 185 DT, dont un montant de 500 000 DT au titre des commissions non encore payées relatives aux arriérés au 30/06/2009.

En effet au cours des exercices antérieurs les commissions servies aux intermédiaires n'était Comptabilisé que lors du décaissement effectif au lieu que se soit lors de l'engagement. Cette mesure de prudence découle des recommandations des commissaires aux comptes.

5.5.9 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009



40, Rue Docteur Bumerf
1062 Mutuelle ville-Tunis - Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com.tn
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com.tn



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Membre de CPA International
9, place Ibn Haïm, Mutuelle ville 1002 Tunis - Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

SOCIETE « ASSURANCES SALIM » RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société ASSURANCES SALIM pour le premier semestre de l'exercice 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 77 667 341,026 DT et un résultat net de la période de 1 426 789,862 DT.

1 - Opinion sur les états financiers intermédiaires

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société ASSURANCES SALIM comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat technique Vie et non Vie, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ASSURANCES SALIM arrêtés au 30 juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

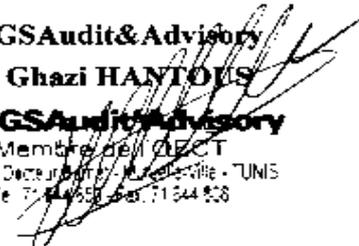
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » n'a pas encore arrêté définitivement la méthode d'estimation de la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », et n'a pas encore accompli les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

En effet, la dite provision a été calculée sur la même méthode que celle utilisée au 31 Décembre 2008, soit sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 635 099,195 Dinars au 30 Juin 2009 contre 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

Tunis le 20 Octobre 2009

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

RLB GSAudit&Advisory
Membre de l'AFCT
40, Rue Decourcelle - Muscatville - TUNIS
Té : 71 44 658 Fax : 71 344 908

La Générale d'Audit et Conseil

Chirès GHANMI



CHAPITRE 6 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1 Membres des organes d’Administration et de Direction :

6.1.1 Membres des organes d’Administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat (*)	Adresse
Mr Mahmoud Ben Farah	Lui- même	Président	2008-2010	Tunis
Banque de l’Habitat	Mr Habib Amri	Membre	2008-2010	Tunis
Epargne Invest Sicaf	Mr Lamine Rezgui	Membre	2008-2010	Tunis
Sim Sicar	Mr Mohamed Riahi	Membre	2008-2010	Tunis
Modern Leasing	Mme Sonia Larbi	Membre	2008-2010	Tunis
SIFIB-BH	Mr Lamine Rezgui	Membre	2008-2010	Tunis
Mr Ali Dhrif Bouzidi	Lui-même	Membre	2008-2010	Tunis
Mr Ahmed Trabelsi	Lui-même	Membre	2008-2010	Tunis
Mme Haifa Laaribi	Elle-même	Membre	2008-2010	Tunis
Mr Nejb Marzougui	Lui-même	Membre	2008-2010	Tunis
Mr Adel Zarrouk	Lui-même	Membre	2008-2010	Tunis
Mr Radhouane Zouari	Lui-même	Membre	2008-2010	Tunis

(*) Mandat renouvelé par l’AGO du 11/04/2008

6.1.2 Fonctions des membres des organes d’Administration et de Direction dans la société :

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d’entrée en fonction	Adresse
Mr Mahmoud Ben Farah	Président du Conseil d’Administration	2008-2010 (*)	Tunis
Mr Ali Hammami	Directeur Général	2009-2011 (**)	Tunis

(*) Réélection lors du Conseil d’Administration du 04/07 /2008

(**) Nommé par le Conseil d’Administration du 13/02/2009 pour un mandat de trois ans en remplacement de Mr Slah MANI.

Les autres membres du Conseil d’Administration n’ont pas de fonction dans la société.

6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d’Administration et de Direction :

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr Mahmoud Ben Farah	Directeur Général Adjoint à la BH chargé de la production et de développement
Mr Ali Hammami	Directeur Général de la société MODERN LEASING
Mr Ali Dhrif Bouzidi	Directeur Général Adjoint à la BH chargé des moyens généraux
Mr Ahmed Trabelsi	PDG de la société ETTAYSSIR, ESSANIA, PLATOTECHNICA et Gérant de la société TRABELSI Services.
Mme Haifa Laaribi	Médecin spécialiste
Mr Nejb Marzougui	PDG de la société ETATHMEER Holding, la société de promotion « DOUIRET », la SOGEMBAL et Gérant de la société N2M Company
Mr Adel Zarrouk	PDG de la société ZARROUK de Promotion Immobilière et Gérant de la société SMVDA.
Mr Radhouane Zouari	Directeur des technologies nouvelles à Bonna Sabla Paris

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membre	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr Mahmoud Ben Farah	Administrateur à la BH, Société Moderne de Titrisation (SMT), Bureau d'Etudes Arabe Tuniso-libyen (BEATL), SOTACIB, Technopole Sidi Thabet et la SIFIB-BH
Mr Ali Hammami	Administrateur à Modern Leasing, SOPIVEL, STIMEC, SIM-SICAR, SIFIB-BH, SGRC, Société Moderne de Titrisation (SMT), BM Technologie.
Mr Ali Dhrif Bouzidi	Administrateur à la BH et Modern Leasing
Mr Ahmed Trabelsi	Administrateur à la BH, BH Placement sicav, Modern Leasing, Société ETTAYSSIR, société ESSANIA et la société PLATOTECHNICA.
Mme Haifa Laaribi	Administrateur à la SIFIB-BH
Mr Nejjib Marzougui	Administrateur à la BH, SIFIB-BH, société ETATHMEER Holding, société de promotion « DOUIRET » et la société SOGEMBAL
Mr Adel Zarrouk	Administrateur à la société Zarrouk de Promotion Immobilière et la Société SMVDA
Mr Radhouane Zouari	Administrateur à la BH Placement sicav

6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres de Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Banque de l'Habitat	Mr Habib Amri	Directeur Central des crédits BH
Epargne Invest Sicaf	Mr Lamine Rezgui	Directeur Général
SIM-SICAR	Mr Mohamed Riahi	Directeur Général
Modern Leasing	Mme Sonia Larbi	Directeur Général Adjoint
SIFIB-BH	Mr Lamine Rezgui	Directeur Général

6.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2008 :

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2008 :

Les rémunérations et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction se présentent comme suit :

	Rémunérations en dinars	Avantages en nature
Membres de Direction (Directeur Général exerçant au cours de l'année 2008)	46 526 dinars (salaire annuel brut et primes)	- Voiture de fonction - Quota mensuel de carburant de 400 litres - Frais de téléphone
Membres du Conseil d'Administration	36 000 dinars (jetons de présence)	Néant

Il convient de signaler que les trois membres du comité permanent d'audit qui sont en même temps membres du Conseil d'Administration ont perçu une rémunération globale de 9 000 dinars.

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2008 :

Néant

6.3 Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
GSAudit & Advisory, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Ghazi Hantous (*)	40, rue Docteur Burnet 1082 Mutuelle ville Tunis Tel : 71 840 818 Fax : 71 844 808 e-mail : admin@hlab-tunisia.com.tn	2007-2008-2009
La Générale d'Audit et Conseil, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Chihèb Ghanmi (**)	9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis Tel : 71 282 730 fax : 71 289 827 e-mail : gac.audit@gnet.tn	2008-2009-2010

(*) Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 13/04/2007

(**) Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 11/04/2008

6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Néant

CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 Evolution récente et orientations :

7.1.1 Evolution récente :

La production :

Au 31/12/2009, la société « Assurances SALIM » a réalisé les résultats provisoires* suivants :

Le chiffre d'affaires global a atteint 33 300 947 dinars contre 27 579 506 dinars au 31/12/2008 soit une évolution de 20,75% et un taux de réalisation de 105,2% par rapport aux prévisions au 31/12/2009.

Le chiffre d'affaires Vie s'élève à 15 360 287 dinars contre 13 007 467 dinars au 31/12/2008 soit une augmentation de 18,09%.

Le chiffre d'affaires Non Vie s'élève à 17 940 660 dinars contre 14 572 039 dinars au 31/12/2008 soit une augmentation de 23,12%.

La sinistralité :

Le montant des indemnisations net de recours a atteint 11 543 034 dinars soit 34,66% du chiffre d'affaires au 31/12/2009 contre 12 156 876 dinars et 44,08% du chiffre d'affaires au 31/12/2008.

Les sinistres payés et capitaux échus en Assurance Vie ont atteint le montant de 2 558 748 dinars soit 16,66 % du chiffre d'affaires Vie contre 2 943 601 dinars et 22,63% au 31/12/2008.

Les sinistres payés pour la catégorie Non Vie ont atteint 8 984 286 dinars soit 50,08% du chiffre d'affaires de la catégorie contre 9 213 276 dinars et 63,23% au 31/12/2008.

Les Engagements techniques :

Les engagements techniques totalisent 55 930 461 dinars soit 167,95% du chiffre d'affaires contre 45 894 159 dinars et 166,41% du chiffre d'affaires au 31/12/2008.

Les engagements techniques de la catégorie Vie totalisent 22 825 310 dinars soit 148,60% du chiffre d'affaires Vie.

Les engagements techniques de la catégorie Non Vie totalisent 33 105 151 dinars soit 184,53% du chiffre d'affaires Non Vie.

** Les chiffres de l'exercice 2009 ne sont pas encore audités.*

Les indicateurs d'activité de la société au 31/12/2009 se présentent comme suit :

1- Primes émises nettes d'annulations et de ristournes

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	13 007 467	11 054 775	4 305 512	15 360 287
IARD	2 257 215	1 444 796	930 965	2 375 761
AUTO	6 584 359	4 543 971	3 613 245	8 157 216
ENGINNERING	1 445 142	1 749 326	568 011	2 317 337
TRANSPORT	341 530	285 322	134 074	419 396
MALADIE	3 943 793	2 200 216	2 470 734	4 670 950
Total	27 579 506	21 278 406	12 022 541	33 300 947

2-Sinistres réglés

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	2 943 601	1 976 261	582 487	2 558 748
IARD	200 495	102 466	49 891	152 357
AUTO	5 057 825	3 278 061	1 531 398	4 809 459
ENGINNERING	312 386	142 675	94 800	237 475
TRANSPORT	153 919	26 197	3 927	30 124
MALADIE	3 488 651	2 676 637	1 078 234	3 754 871
Total	12 156 877	8 202 297	3 340 737	11 543 034

3- Primes cédées

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	1 263 846	743 176	690 512	1 433 688
NON VIE	2 330 984	2 307 464	1 835 387	4 142 851

3- Commissions

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
VIE	4 606 979	2 446 004	3 151 737	5 597 741
NON VIE	669 897	317 877	761 359	1 079 236

4- Produits des placements

En dinars

	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 30/09/2009	4ème trimestre 2009	Réalisations provisoires* 31/12/2009
TOTAL	4 992 649	2 302 356	1 422 959	3 725 315

* Chiffres non encore audités

7.1.2 Stratégie de développement :

Pour le quinquennat 2009-2013, la société « Assurances SALIM » s'est fixée les objectifs suivants :

- une part de marché supérieure à 3,6% à fin 2013;
- un taux de croissance du chiffre d'affaires supérieur à 15% avec un effort particulier en 2010 où le taux de croissance atteindra 20% suite au renforcement du réseau de distribution notamment avec l'implantation nouvelle de quinze agents d'assurance et la mise en place d'un noyau de producteurs d'assurance vie ;
- une part du réseau dans le chiffre d'affaires global proche de 40% à la fin de 2013 ;
- une structure du chiffre d'affaires équilibrée avec notamment une part prépondérante de la branche vie (40%), un meilleur positionnement de la branche IARDS (20%), une part de la branche automobile de 30% et enfin une part du chiffre d'affaires hors Groupe BH de l'ordre de 60% ;
- une place de leader en matière d'Assurance Vie ;
- des synergies avec le groupe « Banque de l'Habitat ».

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de développement de la société sera axée sur deux volets :

- Le développement du réseau ;
- Le développement de l'activité du siège.

Le développement du réseau via :

- La concentration sur les risques simples décentralisés à savoir l'incendie, la multirisque habitation, l'accident corporel, et ce par la mise en place des contrats « tickets » simples qui peuvent être conseillés et vendus avec le contrat automobile. Cette action s'inscrit dans la politique du « client intégral ».
- L'établissement des contrats programme par le biais d'intermédiaires spécialisés.
- La dynamisation de la politique commerciale et ce, en intensifiant les programmes de formation et d'assistance des intermédiaires.
- Le suivi périodique des réalisations, l'analyse des écarts et la prise des mesures correctives au moment opportun.

Le développement de l'activité du siège :

La production du siège évoluera au rythme moyen de 12 % l'an avec un pic de 15% durant l'année 2010 suite au :

- Renforcement de la fonction commerciale par les producteurs 'vie' courant l'année 2009. L'impact de cette action sur la progression du chiffre d'affaires sera ressentie durant l'exercice 2010 ;

- La revalorisation des capitaux assurés pour les contrats importants en portefeuille et ce, au titre de la branche incendie et risques divers et spéciaux, ce qui va générer une augmentation de l'ordre de 5% ;
- La révision des conditions tarifaires pour les rendre plus compétitives notamment les contrats « engins de chantiers ».

7.2 Perspectives d'avenir :

Les perspectives d'avenir de la société « Assurances SALIM » ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2008 certifiés tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 08/05/2009 et un certain nombre d'hypothèses macroéconomiques, commerciales et opérationnelles.

Les prévisions de la société et les hypothèses sous-jacentes de la période 2009-2013 ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 24/07/2009.

Le Business Plan, tel que arrêté par la société « Assurances SALIM » et approuvé par son Conseil d'Administration réuni en date du 24/07/2009, a été préparé sur un horizon de 5 ans. Il est à signaler que ledit business plan a fait l'objet de modifications approuvées par le Conseil d'Administration du 29/12/2009 et ce, afin d'intégrer l'effet de l'augmentation de capital.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1 Les hypothèses de prévision retenues :

7.2.1.1 Méthodologie de détermination du chiffre d'affaires :

Pour la prévision du chiffre d'affaires du secteur, un taux moyen d'évolution annuel de 10,30% a été retenu pour la période 2009-2013. Le tableau suivant récapitule les objectifs du chiffre d'affaires sur la période 2009-2013.

En mDT

Année	Chiffre d'affaires		Part de marché	Part du réseau	
	Secteur	SALIM		CA	%
2008	961 921	27 580	2,87%	7 854	28%
2009p	1 066 844	31 646	2,97%	10 063	32%
2010p	1 176 729	37 980	3,23%	13 177	35%
2011p	1 297 933	43 633	3,36%	16 008	37%
2012p	1 431 620	50 030	3,49%	19 244	38%
2013p	1 579 076	57 511	3,64%	22 842	40%

p : prévisionnel

Le tableau qui suit présente le chiffre d'affaires prévisionnel par branche avec une progression moyenne de 15% et un pic de 20% au cours de l'année 2010 en raison du dédoublement du réseau de distribution et du développement de la bancassurance.

Le pic enregistré en 2010, résulte de l'évolution remarquable du chiffre d'affaires de la branche Automobile au niveau du réseau qui représente 84% du chiffre d'affaires global de cette même branche. Cette évolution est due au renforcement du réseau de vente par de nouvelles implantations dont le produit d'appel reste l'assurance Automobile.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE

En dinars

	REALISATIONS	PREVISIONS				
	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
VIE	13 007 467	14 544 844	16 324 545	18 317 000	20 350 100	22 740 790
IARD	2 257 215	2 750 000	3 430 008	4 116 008	4 939 210	5 927 053
ENGINEERING	1 445 142	1 734 170	2 167 713	2 601 256	3 121 507	3 745 808
AUTO	6 584 359	7 800 000	10 920 000	13 104 000	15 724 800	18 869 760
TRANSPORT	341 530	400 000	500 000	625 000	781 000	859 000
MALADIE	3 943 793	4 417 048	4 637 900	4 869 795	5 113 285	5 368 949
TOTAL	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
<i>Variation en Montant</i>	3 790 744	4 066 556	6 334 104	5 652 893	6 396 843	7 481 459
<i>Variation en %</i>	16%	15%	20%	15%	15%	15%
<i>CA Marché (Hors Tunis-Ré)</i>	961 920 558	1 066 844 432	1 176 729 409	1 297 932 538	1 431 619 589	1 579 076 407
<i>Variation du marché escompté</i>		10,91%	10,30%	10,30%	10,30%	10,30%
<i>Part du marché</i>	2,87%	2,97%	3,23%	3,36%	3,49%	3,64%

La structure du chiffre d'affaires prévisionnel serait en moyenne de 42% pour la branche Vie, suivie de la branche Automobile avec 30%, puis la Maladie avec 11%, l'IARD avec 9%, l'Engineering avec 6% et le Transport avec 1%.

Tableau récapitulatif de la structure du chiffre d'affaires prévisionnel par branche d'activité

	REALISATIONS	PREVISIONS				
	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
VIE	47%	46%	43%	42%	41%	40%
IARD	8%	9%	9%	9%	10%	10%
ENGINEERING	5%	5%	6%	6%	6%	7%
AUTO	24%	25%	29%	30%	31%	33%
TRANSPORT	1%	1%	1%	1%	2%	1%
MALADIE	14%	14%	12%	11%	10%	9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La structure du chiffre d'affaires connaîtra de 2009 à 2013 une amélioration de la part des branches IARD, Engineering et Automobile générée essentiellement par le réseau au détriment de part de la branche Vie dont l'évolution du chiffre d'affaires restera soutenue et passera de 14,5 MD en 2009 à 22,7 MD en 2013.

7.2.1.2. Les prévisions de la sinistralité et de la provision technique:

Les prévisions de la sinistralité et de la provision technique tiennent compte des tendances des règlements des sinistres observées, durant la période 2002-2008, du ratio S/P* et des objectifs cités ci-après :

- La simplification des procédures et l'écroutement des délais de traitement des sinistres ;
- La concentration sur la qualité du service afin de fidéliser la clientèle ;
- L'amélioration de la gestion via une meilleure qualité de service et une maîtrise des coûts ;
- La généralisation des transactions à l'amiable pour les sinistres corporels dans le but de servir les victimes ou les ayants droit dans les meilleurs délais d'une part, et réduire les frais de justice, d'autre part.

A/ Les prévisions au titre des indemnisations

En dinars

<i>Branches</i>	<i>2008</i>	<i>2009p</i>	<i>2010p</i>	<i>2011p</i>	<i>2012p</i>	<i>2013p</i>
VIE	2 943 601	3 650 000	3 737 500	4 298 125	4 942 844	5 684 270
MALADIE	3 488 651	3 650 000	4 197 500	4 827 125	5 551 194	6 383 873
AUTOMOBILE	5 057 825	4 760 000	6 670 000	7 670 500	8 821 075	10 144 236
IARD	200 494	250 000	287 500	330 625	380 219	437 252
ENGINEERING	312 386	350 000	402 500	462 875	532 306	612 152
TRANSPORT	153 919	155 000	178 250	204 988	235 736	271 096
TOTAL	12 156 876	12 815 000	15 473 250	17 794 238	20 463 374	23 532 879
EVOLUTION	10%	5%	21%	15%	15%	15%

p : prévisionnel

Quant à la charge prévisionnelle des sinistres, elle serait en moyenne de 57 % comme le montre le tableau ci-après:

En dinars

	<i>2008</i>	<i>2009p</i>	<i>2010p</i>	<i>2011p</i>	<i>2012p</i>	<i>2013p</i>
REGLEMENTS DES SINISTRES	12 156 876	12 815 000	15 473 250	17 794 238	20 463 374	23 532 879
VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES	4 139 300	3 120 395	3 472 095	3 938 015	4 468 409	5 072 407
CHARGE DES SINISTRES	16 296 176	15 935 395	18 945 345	21 732 253	24 931 783	28 605 286
VARIATION DE LA PROVISION POUR PNA ET DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	-2 682 693	-4 140 429	-4 914 874	-5 370 853	-6 372 772	-7 744 727
PRIMES EMISES	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
PRIMES ACQUISES	24 896 813	27 505 634	33 065 293	38 262 206	43 657 130	49 766 634
Sinistres/Primes	65%	58%	57%	57%	57%	57%

p : prévisionnel

* Sinistres / Primes

Le rapport S/P prévisionnel a été calculé en fonction de la tendance enregistrée des exercices antérieurs tenant compte d'une meilleure maîtrise du portefeuille et d'une plus grande sélection des risques.

La charge des sinistres de la branche vie

En dinars

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
REGLEMENTS DES SINISTRES	2 943 601	3 650 000	3 737 500	4 298 125	4 942 844	5 684 270
VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES	1 167 581	569 911	626 902	689 592	758 551	834 406
CHARGE DES SINISTRES	4 111 182	4 219 911	4 364 402	4 987 717	5 701 395	6 518 676
VARIATION DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	-2 211 185	-2 106 172	-2 834 029	-3 056 206	-3 867 052	-5 019 319
PRIMES EMISES	13 007 467	14 544 844	16 324 545	18 317 000	20 350 100	22 740 790
PRIMES ACQUISES	10 796 282	12 438 672	13 490 516	15 260 794	16 483 048	17 721 471
Sinistres/Primes	38%	34%	32%	33%	35%	37%

p : prévisionnel

A noter que le ratio Sinistres/Primes (S/P) est en moyenne de 34 %.

La charge des sinistres de la branche non vie

En dinars

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
REGLEMENTS DES SINISTRES	9 213 275	9 165 000	11 735 750	13 496 113	15 520 529	17 848 609
VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES	2 971 719	2 550 484	2 845 193	3 248 423	3 709 858	4 238 001
CHARGE DES SINISTRES	12 184 994	11 715 484	14 580 943	16 744 536	19 230 387	22 086 610
VARIATION DE LA PROVISION POUR PNA	-471 508	-2 034 257	-2 080 845	-2 314 646	-2 505 720	-2 725 408
PRIMES EMISES	14 572 039	17 101 218	21 655 621	25 316 059	29 679 802	34 770 571
PRIMES ACQUISES	14 100 531	15 066 962	19 574 777	23 001 413	27 174 082	32 045 163
Sinistres/Primes	86%	78%	74%	73%	71%	69%

p : prévisionnel

Le ratio des Sinistres/Primes prévisionnel serait en moyenne de 73%.

B/ Les provisions techniques

Pour le calcul des provisions mathématiques, il a été tenu compte de l'effet de l'application de la nouvelle table de mortalité aussi bien pour le produit DHAMEN que pour les autres produits. Cet effet a été résorbé sur les cinq ans. Par ailleurs, les projections des provisions mathématiques pour les années 2010 à 2013 ont été estimées en tenant compte des éléments suivants :

- La fiche technique du produit DHAMEN prévoit la provision mathématique de ce produit à 50% du chiffre d'affaires ;
- SALIM a retenu une provision mathématique pour les années 2010 à 2013 égale à 100% du chiffre d'affaires ;
- Le chiffre d'affaires DHAMEN ne sera pas affecté par la nouvelle table de mortalité.

A noter que l'application de la nouvelle table de mortalité n'a pas d'effet sur la réassurance puisque le traité pour le produit DHAMEN est en excédent de sinistre, de même pour les autres produits, les réassureurs n'ont pas de part dans les provisions mathématiques.

En DT

Provisions techniques		2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Mathématiques vie		11 653 828	13 760 000	16 594 029	19 650 235	23 517 287	28 536 606
Primes non acquises	Automobile	2 892 692	3 471 230	3 931 200	4 717 440	5 660 928	6 793 114
	Risques techniques et divers	6 808 914	8 170 697	9 532 480	10 894 263	12 256 046	13 617 829
	Incendie	437 987	525 584	781 038	937 245	1 124 694	1 349 633
	Transport	31 691	38 029	41 667	52 083	65 083	71 583
	Total	10 171 284	12 205 540	14 286 385	16 601 031	19 106 751	21 832 159
Sinistres à payer	Vie	5 699 108	6 269 019	6 895 921	7 585 513	8 344 064	9 178 470
	Groupe maladie	1 146 600	1 261 260	1 387 386	1 526 125	1 678 737	1 846 611
	Automobile	13 245 678	15 232 530	17 616 752	20 358 607	23 511 741	27 137 845
	Risques techniques et divers	2 622 126	2 884 339	3 172 773	3 490 050	3 839 055	4 222 961
	Incendie	376 462	414 108	455 519	501 071	551 178	606 296
	Transport	-114 113	35 000	40 000	45 000	50 000	55 000
	Total	22 975 861	26 096 256	29 568 351	33 506 365	37 974 775	43 047 183
Participation bénéficiaire	Vie		40 000	30 647	37 251	46 242	58 373
	Total		40 000	30 647	37 251	46 242	58 373
Risques en cours	Automobile	502 344	250 000				
	Risques en cours	502 344	250 000	-	-	-	-
Annulation de primes	Vie	90 000	92 700	95 400	98 100	100 800	103 500
	Groupe maladie	5 000	5 150	5 300	5 450	5 600	5 750
	Automobile	200 842	206 867	151 849	137 527	96 074	72 708
	Risques techniques et divers	220 000	226 600	233 200	239 800	246 400	253 000
	Incendie	60 000	61 800	63 600	65 400	67 200	69 000
	Transport	15 000	15 450	15 900	16 350	16 800	17 250
	Total	590 842	608 567	565 249	562 627	532 874	521 208
	Total général	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
	EVOLUTION		15,4%	15,3%	15,3%	15,4%	15,8%

Les Provisions techniques prévisionnelles évolueront au taux moyen de 15,4% et représenteront en moyenne 163 % du chiffre d'affaires de l'exercice comme l'indique le tableau suivant :

En dinars

Année	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Provisions Techniques	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
Chiffre d'Affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
P.T /C.A.	166%	167%	161%	161%	162%	163%

p : prévisionnel

7.2.1.3. Les prévisions de la réassurance :

Durant le plan 2009-2013, SALIM veillera à :

- Optimiser son programme de réassurance en fonction de la structure du portefeuille ;
- Améliorer les capacités automatiques des traités en fonction de l'évolution du profil du portefeuille ;
- Saisir les opportunités du marché international surtout pendant les périodes « soft » ;
- Etudier l'opportunité d'un plan de réassurance triennal pour la branche automobile.

Compte prévisionnel de la réassurance vie

En dinars

Branche Vie	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Primes cédées	1 263 846	1 390 231	1 583 480	1 776 749	1 973 959	2 205 856
Commissions reçues	109 083	119 991	131 990	145 189	159 708	175 679
Part des Réassureurs dans les Sinistres Payés	561 876	618 064	790 000	880 000	970 000	1 076 000
Part des Réassureurs dans les PPNA (à la clôture)						
Part des Réassureurs dans les PSAP (à la clôture)	1 123 276	1 335 604	1 469 163	1 616 080	1 777 688	1 955 456
Chiffre d'Affaires	13 007 467	14 544 844	16 324 545	18 317 000	20 350 100	22 740 790
Taux de Cession	9,7%	9,6%	9,7%	9,7%	9,7%	9,7%
Solde de Réassurance	-331 071	-439 848	-527 931	-604 643	-682 643	-776 409

p : prévisionnel

Il est à noter que l'évolution moyenne des primes cédées pour la période 2009-2013 serait de l'ordre de 12,23% avec un taux de cession moyen de 9,7%. La part prévisionnelle des réassureurs dans les sinistres payés va se situer aux alentours de 14,86%. La commission moyenne prévisionnelle serait de l'ordre de 8% des primes cédées, soit 0,8% des primes émises.

Compte prévisionnel de la réassurance non vie

En dinars

Branches Non Vie	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Primes cédées	2 330 984	2 347 799	2 964 767	3 564 095	4 287 220	5 083 443
Commissions reçues	548 650	711 223	888 085	1 068 202	1 284 943	1 534 111
Part des Réassureurs dans les Sinistres Payés	800 288	780 000	771 000	814 150	822 273	1 044 464
Part des Réassureurs dans les PPNA (à la clôture)	2 518 182	2 979 798	3 723 777	4 473 033	5 373 219	6 433 786
Part des Réassureurs dans les PSAP (à la clôture)	1 363 379	1 484 301	1 632 731	1 796 004	1 975 605	2 173 166
Chiffre d'Affaires	14 572 039	17 101 218	21 655 621	25 316 059	29 679 802	34 770 571
Taux de Cession	16,0%	13,7%	13,7%	14,1%	14,4%	14,6%
Solde de Réassurance	-581 728	-274 037	-413 273	-769 214	-1 100 218	-1 246 740

p : prévisionnel

La baisse du taux de cession pour la branche non vie résulte notamment de l'amélioration de la rétention en assurance Automobile.

Compte prévisionnel de la réassurance globale

En dinars

Branches Vie et Non Vie	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Primes cédées	3 594 830	3 738 030	4 548 247	5 340 844	6 261 179	7 289 299
Commissions reçues	657 733	831 214	1 020 075	1 213 391	1 444 651	1 709 790
Part des Réassureurs dans les Sinistres Payés	1 362 164	1 398 064	1 561 000	1 694 150	1 792 273	2 120 464
Part des Réassureurs dans les PPNA (à la clôture)	2 518 182	2 979 798	3 723 777	4 473 033	5 373 219	6 433 786
Part des Réassureurs dans les PSAP (à la clôture)	2 486 655	2 819 905	3 101 894	3 412 084	3 753 293	4 128 622
Chiffre d'Affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
Taux de Cession	13,0%	11,8%	12,0%	12,2%	12,5%	12,7%
Solde de Réassurance	-912 800	-713 885	-941 204	-1 373 857	-1 782 860	-2 023 149

p : prévisionnel

Il est à noter que la part des sinistres à la charge des réassureurs va progresser au taux moyen de 10,98% pour la période 2009-2013. Quant aux primes cédées, elles vont évoluer au rythme moyen de 18,17%.

7.2.1.4. Les prévisions des produits financiers et des frais d'exploitation

A/ LES PRODUITS FINANCIERS

Le taux de rendement moyen escompté est de 5,5% pour les années 2009 et 2010 et de 5% pour les années qui suivent. Sur la base de l'excédent de trésorerie prévisible, les produits financiers se présenteraient comme suit :

Année	Placements	Produits	Taux de rendement
2008	53 211 422	4 992 649	9,4%
2009p	60 502 684	3 327 648	5,5%
2010p	79 153 314	4 353 432	5,5%
2011p	89 206 371	4 460 319	5,0%
2011p	100 733 260	5 036 663	5,0%
2013p	113 993 094	5 699 655	5,0%

p : prévisionnel

L'évolution du taux de couverture des engagements techniques est présentée comme suit :

En dinars

Année	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Placements	53 211 422	60 502 684	79 153 314	89 206 371	100 733 260	113 993 094
Provisions Techniques	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
Taux de Couverture	116%	114%	130%	127%	124%	121%

p : prévisionnel

B/ LES FRAIS DE GESTION

Tenant compte de l'impact des recrutements futurs ainsi que de l'augmentation des salaires en application des termes de la convention collective sectorielle d'une part, et de la dotation aux amortissements du nouveau siège et les divers investissements en matériel et sécurité informatique, d'équipement de bureau et matériel roulant, et d'une rationalisation des frais divers de production, d'autre part, les frais de gestion prévisionnels pour les cinq années à venir sont retracés dans le tableau qui suit :

En dinars

Année	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Frais Généraux	4 377 881	4 699 969	5 411 866	6 116 481	6 921 254	7 766 947
Chiffre d'affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
Frais Généraux /Chiffre d'affaires	15,9%	14,9%	14,2%	14,0%	13,8%	13,5%

p : prévisionnel

Ces frais se détaillent comme suit :

En dinars

Frais Généraux	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Frais du Personnel	1 581 451	1 695 377	1 915 350	2 164 346	2 445 710	2 763 653
Divers frais d'exploitation	1 039 014	1 302 035	1 396 514	1 661 446	1 976 368	2 354 809
Honoraires commissions et vacations	79 746	200 000	109 250	124 168	138 643	153 413
Loyer et charges locatives	230 272	245 623				
Dotation aux amortissements	300 651	381 934	696 681	665 552	648 565	539 391
Etats impôts et taxes	461 543	500 000	645 663	741 762	850 508	977 693
Jetons de présence servis	56 250	60 000	63 000	65 000	67 000	70 000
Dotation à la provision pour créances douteuses	570 376	250 000	512 673	613 336	704 526	807 960
Dotation à la provision pour congés payés	23 087	25 000	27 000	30 000	33 000	40 000
Dotation à la provision pour risques divers	35 491	40 000	45 735	50 871	56 934	60 028
TOTAL	4 377 881*	4 699 969	5 411 866	6 116 481	6 921 254	7 766 947
Chiffre d'affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
F.G. /C.A.	15,90%	14,90%	14,20%	14,00%	13,80%	13,50%

P : prévisionnel

* Y compris la correction des valeurs sur placements

La répartition prévisionnelle de ces frais de gestion par branche vie et non vie serait comme suit:

En dinars

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
NON VIE	3 262 204*	3 759 975	4 329 493	4 893 185	5 537 003	6 213 558
VIE	1 115 677	939 994	1 082 373	1 223 296	1 384 251	1 553 389
TOTAL	4 377 881*	4 699 969	5 411 866	6 116 481	6 921 254	7 766 947

P : prévisionnel

* Y compris la correction des valeurs sur placements

C- LES FRAIS D'ACQUISITION

Tenant compte de la progression du chiffre d'affaires prévisionnel notamment pour la branche vie et surtout le lancement des nouveaux produits de bancassurance prévus en début d'année 2010, les frais d'acquisition prévisionnels seraient comme suit :

En dinars

Année	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Frais Acquisition	5 276 877	5 581 251	6 793 165	7 432 797	8 203 069	9 203 150
Chiffres d'affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
Frais Acquisition/CA	19%	18%	18%	17%	16%	16%

p : prévisionnel

7.2.1.5. Les prévisions relatives à la politique de distribution des dividendes

La politique de distribution des dividendes retenue par la société pour la période 2009-2013 fixe le dividende par action à un minimum de 0,700 dinar par action pour un nominal de 5 dinars ce qui se traduit par un taux de distribution comme suit :

En dinars

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultats nets	2 929 667*	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Dividendes / action	0,700	0,700	0,700	0,700	0,700	0,700
Dividendes global	1 400 000	1 862 000**	1 862 000	1 862 000	1 862 000	1 862 000
Taux de distribution	47,79%	60,59%	44,10%	40,95%	36,11%	31,56%

P : prévisionnel

** Après modification comptable*

*** Jouissance à partir du 01/01/2009*

Néanmoins, le taux de distribution prévisionnel des dividendes a été établi pour les besoins de l'évaluation selon l'historique de distribution de la société, corrigé par le taux moyen de distribution des dividendes sur le marché boursier tunisien, aboutissant à un taux de distribution moyen prévisionnel de 40% sur toute la période 2009-2013 et ce, comme traduit dans le tableau ci-après et pris en compte dans l'établissement du business plan :

En dinars

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultats nets	2 929 667*	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Dividendes	1 400 000	1 229 220	1 688 945	1 818 947	2 062 677	2 360 187
Taux de distribution	47,79%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%

P: prévisionnel

** Après modification comptable*

7.2.2 Etats financiers prévisionnels :

Il s'agit d'informations financières prévisionnelles telles qu'approuvées par le Conseil d'Administration du 24/07/2009 et examinées par les commissaires aux comptes . Ces prévisions ne prennent pas en considération l'effet de l'augmentation de capital.

7.2.2.1 Bilans prévisionnels

	<i>En dinars</i>					
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Actifs incorporels	66 549	73 204	80 525	88 577	97 435	107 178
Actifs corporels d'exploitation	230 307	253 338	278 671	306 539	337 192	370 912
Placements	53 211 422	60 502 684	69 253 314	79 306 371	90 833 260	104 093 094
Part des réassureurs dans les provisions techniques	5 004 837	5 799 703	6 825 671	7 885 117	9 126 512	10 562 408
provisions pour primes non acquises	2 518 182	2 979 798	3 723 777	4 473 033	5 373 219	6 433 786
provision pour sinistres (vie)	1 123 276	1 335 604	1 469 163	1 616 080	1 777 688	1 955 456
provision pour sinistres (non vie)	1 363 379	1 484 301	1 632 731	1 796 004	1 975 605	2 173 166
CREANCES	11 802 696	10 073 947	10 265 405	10 877 098	10 146 903	9 981 700
Autres éléments d'actif	1 941 287	4 006 562	4 508 694	5 015 339	7 507 863	10 511 461
	72 257 098	80 709 438	91 212 280	103 479 041	118 049 165	135 626 753
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Capitaux propres						
capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
réserves et primes liées au capital	3 724 427	5 256 869	6 720 657	8 716 455	11 070 269	14 034 664
résultats reportés	681 229	2 705	1 968	157	2 460	3 506
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656	15 259 574	16 722 625	18 716 612	21 072 729	24 038 170
résultat de l'exercice	2 253 198	3 073 050	3 813 987	4 176 117	4 785 441	5 529 218
total capitaux propres avant affectation	16 658 854	18 332 624	20 536 612	22 892 729	25 858 170	29 567 388
Passif						
Provisions pour autres risques et charges	185 720					
Provisions techniques brutes						
provision pour primes non acquises	10 171 283	12 205 540	14 286 385	16 601 031	19 106 751	21 832 159
provision pour assurance vie	11 653 828	13 760 000	16 594 029	19 650 235	23 517 287	28 536 606
provision pour sinistres (vie)	5 699 108	6 269 019	6 895 921	7 585 513	8 344 064	9 178 470
provision pour sinistres (non vie)	17 276 753	19 827 237	22 672 430	25 920 853	29 630 712	33 868 712
Autres provisions techniques (vie)	90 000	132 700	126 047	135 351	147 042	161 873
Autres provisions techniques (non vie)	1 003 187	765 867	469 849	464 527	432 074	417 709
	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	2 774 402	2 819 905	3 101 894	3 412 084	3 753 293	4 128 622
Autres Dettes	6 484 286	6 303 111	6 435 146	6 710 535	7 139 786	7 797 230
Autres passifs	259 677	293 435	93 967	106 183	119 986	137 984
	72 257 098	80 709 438	91 212 280	103 479 041	118 049 165	135 626 753

P: Prévisionnel

7.2.2.2. Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie prévisionnels

En dinars

	2008			2009 P			2010 P			2011 P			2012 P			2013 P		
	op brut	cess/retr	op net															
Primes acquises																		
Primes émises et acceptées	14 572 039	-2 330 984	12 241 055	17 101 218	-2 347 799	14 753 419	21 655 621	-2 964 767	18 690 854	25 316 059	-3 564 095	21 751 964	29 679 802	-4 287 220	25 392 582	34 770 571	-5 083 443	29 687 128
Variation de la provision pour primes non acquises	-471 508	480 863	9 355	-2 034 257	461 617	-1 572 640	-2 080 845	743 979	-1 336 866	-2 314 646	749 256	-1 565 390	-2 505 720	900 186	-1 605 534	-2 725 408	1 060 567	-1 664 841
	14 100 532	-1 850 121	12 250 411	15 066 962	-1 886 182	13 180 780	19 574 777	-2 220 788	17 353 989	23 001 413	-2 814 839	20 186 574	27 174 082	-3 387 034	23 787 048	32 045 163	-4 022 876	28 022 287
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 355 678		2 355 678	1 599 860		1 599 860	1 833 203		1 833 203	1 913 629		1 913 629	2 183 961		2 183 961	2 474 529		2 474 529
Charges de sinistres																		
Montants payés	-9 213 275	800 288	-8 412 987	-9 165 000	780 000	-8 385 000	-11 735 750	771 000	-10 964 750	-13 496 113	814 150	-12 681 963	-15 520 529	822 273	-14 698 256	-17 848 609	1 044 464	-16 804 145
Variation de la provision pour sinistres	-2 971 719	-80 546	-3 052 265	-2 550 484	120 922	-2 429 562	-2 845 193	148 430	-2 696 763	-3 248 423	163 273	-3 085 150	-3 709 858	179 601	-3 530 257	-4 238 001	197 561	-4 040 440
	-12 184 994	719 743	-11 465 252	-11 715 484	900 922	-10 814 562	-14 580 943	919 430	-13 661 513	-16 744 536	977 423	-15 767 113	-19 230 387	1 001 874	-18 228 513	-22 086 610	1 242 025	-20 844 585
Variation des autres provisions techniques	-502 344		-502 344	237 319		237 319	296 018		296 018	5 323		5 323	32 453		32 453	14 366		14 366
Participation aux bénéfices et ristournes	-141 990		-141 990															
Frais d'exploitation																		
Frais d'acquisition	-669 897		-669 897	-1 004 625		-1 004 625	-1 389 453		-1 389 453	-1 683 343		-1 683 343	-2 008 869		-2 008 869	-2 562 140		-2 562 140
Variation du montant des frais d'acquisition reportés																		
Frais d'administration	-3 219 720		-3 219 720	-3 759 975		-3 759 975	-4 329 493		-4 329 493	-4 893 185		-4 893 185	-5 537 003		-5 537 003	-6 213 558		-6 213 558
Commissions reçues des réassureurs		548 650	548 650		711 223	711 223		888 085	888 085		1 068 202	1 068 202		1 284 943	1 284 943		1 534 111	1 534 111
	-3 889 617	548 650	-3 340 967	-4 764 600	711 223	-4 053 377	-5 718 946	888 085	-4 830 861	-6 576 528	1 068 202	-5 508 326	-7 545 872	1 284 943	-6 260 929	-8 775 698	1 534 111	-7 241 587
RESULTAT TECH ASS NON VIE	-262 736	-581 728	-844 465	424 056	-274 037	150 019	1 404 109	-413 273	990 836	1 599 301	-769 214	830 087	2 614 236	-1 100 217	1 514 019	3 671 750	-1 246 740	2 425 010

P: Prévisionnel

7.2.2.3 Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie prévisionnels

En dinars

	2008			2009 P			2010 P			2011 P			2012 P			2013 P		
	op brut	cess/retr	op net															
Primes acquises																		
Primes émises et acceptées	13 007 467	-1 263 846	11 743 621	14 544 844	-1 390 231	13 154 613	16 324 545	-1 583 480	14 741 065	18 317 000	-1 776 749	16 540 251	20 350 100	-1 973 959	18 376 141	22 740 790	-2 205 856	20 534 934
Produits de placements	1 444 224		1 444 224	983 453		983 453	1 156 678		1 156 678	1 218 481		1 218 481	1 421 715		1 421 715	1 670 171		1 670 171
Charges de sinistres																		
Montants payés	-2 943 601	561 876	-2 381 725	-3 650 000	618 064	-3 031 936	-3 737 500	790 000	-2 947 500	-4 298 125	880 000	-3 418 125	-4 942 844	970 000	-3 972 844	-5 684 270	1 076 000	-4 608 270
Variation de la provision pour sinistres	-1 167 581	261 816	-905 766	-569 911	212 328	-357 583	-626 902	133 559	-493 342	-689 592	146 917	-542 675	-758 551	161 608	-596 943	-834 406	177 768	-656 638
	-4 111 182	823 691	-3 287 491	-4 219 911	830 391	-3 389 520	-4 364 402	923 559	-3 440 842	-4 987 717	1 026 917	-3 960 800	-5 701 395	1 131 608	-4 569 787	-6 518 676	1 253 768	-5 264 908
Variation des autres provisions techniques	-2 211 185		-2 211 185	-2 106 172		-2 106 172	-2 834 029		-2 834 029	-3 056 206		-3 056 206	-3 867 052		-3 867 052	-5 019 319		-5 019 319
Participation aux bénéfices et ristournes																		
Frais d'exploitation																		
Frais d'acquisition	-4 606 980		-4 606 980	-4 576 626		-4 576 626	-5 403 712		-5 403 712	-5 749 454		-5 749 454	-6 194 200		-6 194 200	-6 641 010		-6 641 010
Frais d'administration	-1 115 677		-1 115 677	-939 994		-939 994	-1 082 373		-1 082 373	-1 223 296		-1 223 296	-1 384 251		-1 384 251	-1 553 389		-1 553 389
commissions recues des réassureurs		109 083	109 083		119 991	119 991		131 990	131 990		145 189	145 189		159 708	159 708		175 679	175 679
	-5 722 657	109 083	-5 613 574	-5 516 620	119 991	-5 396 629	-6 486 086	131 990	-6 354 096	-6 972 750	145 189	-6 827 561	-7 578 451	159 708	-7 418 743	-8 194 399	175 679	-8 018 720
Autres charges techniques				-42 700		-42 700	6 653		6 653	-9 304		-9 304	-11 691		-11 691	-14 831		-14 831
Charges de placements																		
Charges de gestion des placements	-39 428		-39 428															
Correction de valeur sur placement																		
	-39 428		-39 428															
RESULTAT TECH ASS VIE	2 367 239	-331 071	2 036 167	3 642 895	-439 848	3 203 047	3 803 360	-527 931	3 275 429	4 509 503	-604 643	3 904 860	4 613 226	-682 643	3 930 583	4 663 735	-776 409	3 887 326

P: Prévisionnel

7.2.2.4 Etats de résultat prévisionnels

En dinars

	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	150 019	990 836	830 087	1 514 019	2 425 010
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	3 203 047	3 275 429	3 904 860	3 930 583	3 887 326
Produits des placements						
Revenus des placements	3 548 424	2 344 195	2 652 254	2 746 838	3 119 948	3 534 484
Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)						
Charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	-50 764					
Correction des valeurs sur placements	-42 483					
Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-2 355 678	-1 599 860	-1 833 203	-1 913 629	-2 183 961	-2 474 529
Résultat provenant des activités ordinaires	2 291 201	4 097 401	5 085 316	5 568 157	6 380 590	7 372 291
Impôts sur le résultat (1)	-38 003	-1 024 350	-1 271 329	-1 392 039	-1 595 147	-1 843 073
Résultat net de l'exercice	2 253 198	3 073 051	3 813 987	4 176 118	4 785 443	5 529 218
Effet de modification comptable (nets d'impôts)	676 469					
Resultat net de l'exercice après modification comptable	2 929 667	3 073 051	3 813 987	4 176 118	4 785 443	5 529 218

(1) calculé sur la base de 25%

P: Prévisionnel

7.2.2.5 Etats de flux de trésorerie prévisionnels

	En dinars					
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
encaissement des primes recues des assurés	26 191 363	30 380 220	36 460 959	41 887 737	48 026 705	55 249 307
sommes versées pour paiement des sinistres	-11 408 445	-12 815 000	-15 473 250	-17 794 238	-20 463 373	-23 532 879
encaissement des primes recues acceptations						
sommes versées pour sinistres acceptations						
décaissements des primes pour les cessions	-1 619 382	-3 738 030	-4 548 247	-5 340 844	-6 261 179	-7 289 299
encaissement des sinistres pour les cessions	83 088					
commissions versées aux intermédiaires	-3 741 773	-5 581 251	-6 793 165	-7 432 797	-8 203 069	-9 203 511
sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 592 679	-6 431 581	-7 074 739	-8 135 950	-9 356 342	-10 759 794
encaissements liés a la cession des placements financiers						
taxes sur les assurances versées au trésor	-1 455 840	-1 710 122	-2 165 562	-2 531 606	-2 967 980	-3 477 057
produits financiers recus	2 216 105	3 327 648	3 808 932	3 965 319	4 541 663	5 204 655
impôts sur les bénéfices payés	-1 978 356	-1 024 351	-1 271 329	-1 392 039	-1 595 039	-1 843 073
autres mouvements						
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 694 081	2 407 533	2 943 599	3 225 583	3 721 386	4 348 349
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements						
décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles						
encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles						
décaissements provenant de l'acquisition de placements aupres d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-67 175 883	-69 000 000	-71 500 000	-73 500 000	-74 800 000	-76 200 000
encaissement provenant de la cession de placements aupres d'entreprises liées ou avec un lien de participation	65 506 669	70 000 000	69 500 000	72 500 000	73 300 000	74 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1 669 214	1 000 000	-2 000 000	-1 000 000	-1 500 000	-2 200 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions						
Dividendes	-1 400 000	-1 400 000	-1 229 220	-1 525 595	-1 670 447	-1 914 177
Autres distributions (jetons de présence)	-56 250	-56 250	-60 000	-63 000	-65 000	-67 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 456 250	-1 456 250	-1 289 220	-1 588 595	-1 735 447	-1 981 177
Variation de trésorerie	-431 383	1 951 283	-345 621	636 988	485 939	167 172
Trésorerie de début d'exercice	783 835	352 452	2 303 735	1 958 114	2 595 102	3 081 041
Trésorerie de fin d'exercice	352 452	2 303 735	1 958 114	2 595 102	3 081 041	3 248 213

P: Prévisionnel

7.2.2.6 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2013



40, Rue Docteur Burnet
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com.tn
E-mail : admin@hlb-tunisia.com.tn



Scritta iscritta al Tabella de l'Ordine des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafsi, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

SOCIETE « ASSURANCES SALIM » RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTE SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS EXERCICES 2009- 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 31/12/2009 au 31/12/2013, tel qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes prévisionnels ont été établis sous votre responsabilité à partir des hypothèses traduisant la situation future que vous avez estimé la plus probable à la date de leur établissement.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et notamment la norme internationale relative à l'examen d'informations financières prévisionnelles ISAE 3400. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement des comptes prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels de la société. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les données historiques présentées dans les comptes prévisionnels sont extraites des comptes annuels au 31/12/2008 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

1. Les hypothèses retenues pour établir les comptes prévisionnels appellent, de notre part, les observations suivantes, étant précisé que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » constate la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

L'autorité de contrôle a autorisé la méthode utilisée, en attendant que la société « ASSURANCES SALIM » arrête définitivement une méthode d'estimation de cette provision et accomplisse les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

Nous n'avons pas constaté au cours de l'exercice 2009, une progression des négociations avec le Comité Général des Assurances CGA concernant la méthode de calcul de la dite provision

1.2 L'hypothèse de calcul des montants d'impôts prévisionnels s'est basée sur un réinvestissement exonéré sous forme de participation à travers des fonds gérés confiés à la société SIMSICAR filiale du groupe BH. La compagnie n'a pas émis d'hypothèses concernant la dépréciation de ces participations.

2. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisés avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels au 31/12/2008.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis le 20 Novembre 2009

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS



La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI



Suite aux modifications approuvées par le Conseil d'Administration du 29/12/2009 et compte tenu de l'effet de l'augmentation de capital, les bilans, les états de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie prévisionnels, les états de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie prévisionnels, les états de résultat prévisionnels, les états de flux de trésorerie prévisionnels, les principaux indicateurs et ratios prévisionnels ainsi que la marge brute d'autofinancement prévisionnelle se présentent comme suit :

Bilans prévisionnels

	<i>En dinars</i>					
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Actifs incorporels	66 549	73 204	80 525	88 577	97 435	107 178
Actifs corporels d'exploitation	230 307	253 338	278 671	306 539	337 192	370 912
Placements	53 211 422	60 502 684	79 153 314	89 206 371	100 733 260	113 993 094
Part des réassureurs dans les provisions techniques	5 004 837	5 799 703	6 825 671	7 885 117	9 126 512	10 562 408
provisions pour primes non acquises	2 518 182	2 979 798	3 723 777	4 473 033	5 373 219	6 433 786
provision pour sinistres (vie)	1 123 276	1 335 604	1 469 163	1 616 080	1 777 688	1 955 456
provision pour sinistres (non vie)	1 363 379	1 484 301	1 632 731	1 796 004	1 975 605	2 173 166
CREANCES	11 802 696	10 073 947	10 265 405	10 877 098	10 146 903	9 981 700
Autres éléments d'actif	1 941 287	4 006 562	4 508 694	5 015 339	7 507 863	10 511 461
	72 257 098	80 709 438	101 112 280	113 379 041	127 949 165	145 526 753
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Capitaux propres						
capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000	13 300 000	13 300 000	13 300 000	13 300 000
réserves et primes liées au capital	3 724 427	5 256 869	13 069 657	15 585 986	18 273 613	21 566 593
résultats reportés	681 229	2 705	969	5 163	2 904	4 616
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656	15 259 574	26 370 626	28 891 149	31 576 517	34 871 209
résultat de l'exercice	2 253 198	3 073 050	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
total capitaux propres avant affectation	16 658 854	18 332 624	30 592 988	33 438 516	36 733 209	40 771 677
Passif						
Provisions pour autres risques et charges	185 720					
Provisions techniques brutes						
provision pour primes non acquises	10 171 283	12 205 540	14 286 385	16 601 031	19 106 751	21 832 159
provision pour assurance vie	11 653 828	13 760 000	16 594 029	19 650 235	23 517 287	28 536 606
provision pour sinistres (vie)	5 699 108	6 269 019	6 895 921	7 585 513	8 344 064	9 178 470
provision pour sinistres (non vie)	17 276 753	19 827 237	22 672 430	25 920 853	29 630 712	33 868 712
Autres provisions techniques (vie)	90 000	132 700	126 047	135 351	147 042	161 873
Autres provisions techniques (non vie)	1 003 187	765 867	469 849	464 527	432 074	417 709
	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	2 774 402	2 819 905	3 101 894	3 412 084	3 753 293	4 128 622
Autres Dettes	6 484 286	6 303 111	6 278 770	6 064 748	6 164 747	6 492 941
Autres passifs	259 677	293 435	93 967	106 183	119 986	137 984
	72 257 098	80 709 438	101 112 280	113 379 041	127 949 165	145 526 753

P: Prévisionnel

Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie prévisionnels

En dinars

	2008			2009 P			2010 P			2011 P			2012 P			2013 P		
	op brut	cess/retr	op net	op brut	cess/retr	op net	op brut	cess/retr	op net	op brut	cess/retr	op net	op brut	cess/retr	op net	op brut	cess/retr	op net
Primes acquises																		
Primes émises et acceptées	14 572 039	-2 330 984	12 241 055	17 101 218	-2 347 799	14 753 419	21 655 621	-2 964 767	18 690 854	25 316 059	-3 564 095	21 751 964	29 679 802	-4 287 220	25 392 582	34 770 571	-5 083 443	29 687 128
Variation de la provision pour primes non acquises	-471 508	480 863	9 355	-2 034 257	461 617	-1 572 640	-2 080 845	743 979	-1 336 866	-2 314 646	749 256	-1 565 390	-2 505 720	900 186	-1 605 534	-2 725 408	1 060 567	-1 664 841
	14 100 532	-1 850 121	12 250 411	15 066 962	-1 886 182	13 180 780	19 574 777	-2 220 788	17 353 989	23 001 413	-2 814 839	20 186 574	27 174 082	-3 387 034	23 787 048	32 045 163	-4 022 876	28 022 287
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 355 678		2 355 678	1 599 860		1 599 860	1 864 012		1 864 012	1 931 846		1 931 846	2 196 369		2 196 369	2 482 072		2 482 072
Charges de sinistres																		
Montants payés	-9 213 275	800 288	-8 412 987	-9 165 000	780 000	-8 385 000	-11 735 750	771 000	-10 964 750	-13 496 113	814 150	-12 681 963	-15 520 529	822 273	-14 698 256	-17 848 609	1 044 464	-16 804 145
Variation de la provision pour sinistres	-2 971 719	-80 546	-3 052 265	-2 550 484	120 922	-2 429 562	-2 845 193	148 430	-2 696 763	-3 248 423	163 273	-3 085 150	-3 709 858	179 601	-3 530 257	-4 238 001	197 561	-4 040 440
	-12 184 994	719 743	-11 465 252	-11 715 484	900 922	-10 814 562	-14 580 943	919 430	-13 661 513	-16 744 536	977 423	-15 767 113	-19 230 387	1 001 874	-18 228 513	-22 086 610	1 242 025	-20 844 585
Variation des autres provisions techniques	-502 344		-502 344	237 319		237 319	296 018		296 018	5 323		5 323	32 453		32 453	14 366		14 366
Participation aux bénéfices et ristournes	-141 990		-141 990															
Frais d'exploitation																		
Frais d'acquisition	-669 897		-669 897	-1 004 625		-1 004 625	-1 389 453		-1 389 453	-1 683 343		-1 683 343	-2 008 869		-2 008 869	-2 562 140		-2 562 140
Variation du montant des frais d'acquisition reportés																		
Frais d'administration	-3 219 720		-3 219 720	-3 759 975		-3 759 975	-4 329 493		-4 329 493	-4 893 185		-4 893 185	-5 537 003		-5 537 003	-6 213 558		-6 213 558
Commissions reçues des réassureurs		548 650	548 650	711 223	711 223	888 085	888 085	1 068 202	1 068 202	1 284 943	1 284 943	1 284 943	1 284 943	1 284 943	1 534 111	1 534 111	1 534 111	1 534 111
	-3 889 617	548 650	-3 340 967	-4 764 600	711 223	-4 053 377	-5 718 946	888 085	-4 830 861	-6 576 528	1 068 202	-5 508 326	-7 545 872	1 284 943	-6 260 929	-8 775 698	1 534 111	-7 241 587
RESULTAT TECH ASS NON VIE	-262 736	-581 728	-844 465	424 056	-274 037	150 019	1 434 918	-413 273	1 021 645	1 617 518	-769 214	848 304	2 626 644	-1 100 217	1 526 427	3 679 293	-1 246 740	2 432 553

P: Prévisionnel

Etats de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie prévisionnels

En dinars

	2008			2009 P			2010 P			2011 P			2012 P			2013 P		
	op brut	cess/retr	op net															
Primes acquises																		
Primes émises et acceptées	13 007 467	-1 263 846	11 743 621	14 544 844	-1 390 231	13 154 613	16 324 545	-1 583 480	14 741 065	18 317 000	-1 776 749	16 540 251	20 350 100	-1 973 959	18 376 141	22 740 790	-2 205 856	20 534 934
Produits de placements	1 444 224		1 444 224	983 453		983 453	1 176 117		1 176 117	1 230 080		1 230 080	1 429 793		1 429 793	1 675 262		1 675 262
Charges de sinistres																		
Montants payés	-2 943 601	561 876	-2 381 725	-3 650 000	618 064	-3 031 936	-3 737 500	790 000	-2 947 500	-4 298 125	880 000	-3 418 125	-4 942 844	970 000	-3 972 844	-5 684 270	1 076 000	-4 608 270
Variation de la provision pour sinistres	-1 167 581	261 816	-905 766	-569 911	212 328	-357 583	-626 902	133 559	-493 342	-689 592	146 917	-542 675	-758 551	161 608	-596 943	-834 406	177 768	-656 638
	-4 111 182	823 691	-3 287 491	-4 219 911	830 391	-3 389 520	-4 364 402	923 559	-3 440 842	-4 987 717	1 026 917	-3 960 800	-5 701 395	1 131 608	-4 569 787	-6 518 676	1 253 768	-5 264 908
Variation des autres provisions techniques	-2 211 185		-2 211 185	-2 106 172		-2 106 172	-2 834 029		-2 834 029	-3 056 206		-3 056 206	-3 867 052		-3 867 052	-5 019 319		-5 019 319
Participation aux bénéfices et ristournes																		
Frais d'exploitation																		
Frais d'acquisition	-4 606 980		-4 606 980	-4 576 626		-4 576 626	-5 403 712		-5 403 712	-5 749 454		-5 749 454	-6 194 200		-6 194 200	-6 641 010		-6 641 010
Frais d'administration	-1 115 677		-1 115 677	-939 994		-939 994	-1 082 373		-1 082 373	-1 223 296		-1 223 296	-1 384 251		-1 384 251	-1 553 389		-1 553 389
Commissions recues des réassureurs		109 083	109 083		119 991	119 991		131 990	131 990		145 189	145 189		159 708	159 708		175 679	175 679
	-5 722 657	109 083	-5 613 574	-5 516 620	119 991	-5 396 629	-6 486 086	131 990	-6 354 096	-6 972 750	145 189	-6 827 561	-7 578 451	159 708	-7 418 743	-8 194 399	175 679	-8 018 720
Autres charges techniques				-42 700		-42 700	6 653		6 653	-9 304		-9 304	-11 691		-11 691	-14 831		-14 831
Charges de placements																		
Charges de gestion des placements	-39 428		-39 428															
Correction de valeur sur placement																		
	-39 428		-39 428															
RESULTAT TECH ASS VIE	2 367 239	-331 071	2 036 167	3 642 895	-439 848	3 203 047	3 822 799	-527 931	3 294 868	4 521 103	-604 643	3 916 460	4 621 304	-682 643	3 938 661	4 668 826	-776 409	3 892 417

P: Prévisionnel

Etats de résultat prévisionnels

En dinars

	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	150 019	1 021 645	848 304	1 526 427	2 432 553
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	3 203 047	3 294 868	3 916 460	3 938 661	3 892 417
Produits des placements						
Revenus des placements	3 548 424	2 344 195	3 177 315	3 230 239	3 606 870	4 024 393
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)						
charges de gestion des placements y compris les charges d'intéret	-50 764					
correction des valeur sur placements	-42 483					
Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-2 355 678	-1 599 860	-1 864 012	-1 931 847	-2 196 369	-2 482 072
Résultat provenant des activités ordinaires	2 291 201	4 097 401	5 629 816	6 063 156	6 875 589	7 867 291
Impôts sur le résultat (1)	-38 003	-1 024 350	-1 407 454	-1 515 789	-1 718 897	-1 966 823
Résultat net de l'exercice	2 253 198	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Effet de modification comptable (nets d'impôts)	676 469					
Resultat net de l'exercice après modification comptable	2 929 667	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468

(1) calculé sur la base de 25%

P: Prévisionnel

Etats de flux de trésorerie prévisionnels

	En dinars					
	2008	2009 P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
encaissement des primes recues des assurés	26 191 363	30 380 220	36 460 959	41 887 737	48 026 705	55 249 307
sommes versées pour paiement des sinistres	-11 408 445	-12 815 000	-15 473 250	-17 794 238	-20 463 373	-23 532 879
encaissement des primes recues acceptations						
sommes versées pour sinistres acceptations						
décaissements des primes pour les cessions	-1 619 382	-3 738 030	-4 548 247	-5 340 844	-6 261 179	-7 289 299
encaissement des sinistres pour les cessions	83 088					
commissions versées aux intermédiaires	-3 741 773	-5 581 251	-6 793 165	-7 432 797	-8 203 069	-9 203 511
sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 592 679	-6 431 581	-7 074 739	-8 135 950	-9 356 342	-10 759 794
encaissements liés a la cession de placements financiers						
décaissements liés à l'acquisition des placements financiers			-6 900 000	-1 500 000	-1 000 000	-900 000
taxes sur les assurances versées au trésor	-1 455 840	-1 710 122	-2 165 562	-2 531 606	-2 967 980	-3 477 057
produits financiers recus	2 216 105	3 327 648	4 353 432	4 460 319	5 036 663	5 699 655
impôts sur les bénéfices payés	-1 978 356	-1 024 351	-1 407 454	-1 515 789	-1 718 897	-1 966 823
autres mouvements						
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 694 081	2 407 533	-3 548 026	2 096 833	3 092 528	3 819 599
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements						
décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles						
encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles						
décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-67 175 883	-69 000 000	-74 500 000	-75 500 000	-76 500 000	-78 000 000
encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	65 506 669	70 000 000	71 000 000	74 500 000	75 000 000	75 800 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1 669 214	1 000 000	-3 500 000	-1 000 000	-1 500 000	-2 200 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions			9 900 000			
Dividendes	-1 400 000	-1 400 000	-1 229 220	-1 688 945	-1 818 947	-2 062 677
Autres distributions (jetons de présence)	-56 250	-56 250	-60 000	-63 000	-65 000	-67 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 456 250	-1 456 250	8 610 780	-1 751 945	-1 883 947	-2 129 677
Variation de trésorerie	-431 383	1 951 283	1 562 754	-655 112	-291 419	-510 078
Trésorerie de début d'exercice	783 835	352 452	2 303 735	3 866 489	3 211 377	2 919 958
Trésorerie de fin d'exercice	352 452	2 303 735	3 866 489	3 211 377	2 919 958	2 409 880

P: Prévisionnel

Indicateurs et ratios prévisionnels

En dinars

Indicateurs d'activité	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Chiffre d'affaires	27 579 506	31 646 062	37 980 166	43 633 059	50 029 902	57 511 361
Chiffre d'affaires VIE	13 007 467	14 544 844	16 324 545	18 317 000	20 350 100	22 740 790
Chiffre d'affaires NON VIE	14 572 039	17 101 218	21 655 621	25 316 059	29 679 802	34 770 571
Résultat avant impôt	2 967 670	4 097 401	5 629 816	6 063 156	6 875 589	7 867 291
Résultat Net	2 929 667	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Provisions techniques	45 894 159	52 960 363	61 044 661	70 357 510	81 177 930	93 995 529
Provisions techniques VIE	17 442 936	20 161 719	23 615 997	27 371 099	32 008 393	37 876 949
Provisions techniques NON VIE	28 451 222	32 798 644	37 428 664	42 986 411	49 169 537	56 118 580
Résultat techniques VIE	2 036 167	3 203 047	3 294 868	3 916 460	3 938 661	3 892 417
Résultat techniques NON VIE	-844 465	150 019	1 021 645	848 304	1 526 427	2 432 553
Résultat de réassurance VIE	-331 071	-439 848	-527 931	-604 643	-682 643	-776 409
Résultat de réassurance NON VIE	-581 728	-274 037	-413 273	-769 214	-1 100 218	-1 246 740
Résultat de réassurance VIE ET NON VIE	-912 800	-713 885	-941 204	-1 373 857	-1 782 861	-2 023 149
Produits financiers	4 992 649	3 327 648	4 353 432	4 460 319	5 036 663	5 699 655
Placements	53 211 422	60 502 684	79 153 314	89 206 371	100 733 260	113 993 094
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656	15 259 574	26 370 626	28 891 149	31 576 517	34 871 209
Frais d'exploitation	9 612 274	10 281 220	12 205 031	13 549 278	15 124 323	16 970 097
Frais d'acquisition	5 276 877	5 581 251	6 793 165	7 432 797	8 203 069	9 203 150
Frais d'administration	4 335 397	4 699 969	5 411 866	6 116 481	6 921 254	7 766 947
Frais d'exploitation Vie	5 722 657	5 516 620	6 486 085	6 972 750	7 578 451	8 194 399
Frais d'exploitation Non Vie	3 889 617	4 764 600	5 718 946	6 576 528	7 545 872	8 775 698
Charges de sinistres	16 296 176	15 935 395	18 945 345	21 732 253	24 931 783	28 605 286
Charges de sinistres Vie	4 111 182	4 219 911	4 364 402	4 987 717	5 701 395	6 518 676
Charges de sinistres Non Vie	12 184 994	11 715 484	14 580 943	16 744 536	19 230 387	22 086 610
Ratios financiers	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat brut / Chiffre d'affaires	10,76%	12,95%	14,82%	13,90%	13,74%	13,68%
Résultat technique Vie/ Chiffre d'affaires vie	15,65%	22,02%	20,18%	21,38%	19,35%	17,12%
Résultat technique Non Vie/ Chiffre d'affaires Non vie	-5,80%	0,88%	4,72%	3,35%	5,14%	7,00%
Provisions Techniques/ Chiffre d'affaires	166,41%	167,35%	160,73%	161,25%	162,26%	163,44%
Provisions Techniques VIE/ Chiffre d'affaires VIE	134,10%	138,62%	144,67%	149,43%	157,29%	166,56%
Provisions Techniques NON VIE/ Chiffre d'affaires NON VIE	195,25%	191,79%	172,84%	169,80%	165,67%	161,40%
Résultat de réassurance/Chiffre d'affaires	-3,31%	-2,26%	-2,48%	-3,15%	-3,56%	-3,52%
Frais d'acquisition/Chiffre d'affaires	19,13%	17,64%	17,89%	17,03%	16,40%	16,00%
Frais d'administration/Chiffre d'affaires	15,72%	14,85%	14,25%	14,02%	13,83%	13,51%
Frais d'exploitation/Chiffre d'affaires	34,85%	32,49%	32,14%	31,05%	30,23%	29,51%
Frais d'exploitation Vie/Chiffre d'affaires Vie	44,00%	37,93%	39,73%	38,07%	37,24%	36,03%
Frais d'exploitation Non Vie/Chiffre d'affaires Non Vie	26,69%	27,86%	26,41%	25,98%	25,42%	25,24%
Charges de sinistres / Chiffre d'affaires	59,09%	50,36%	49,88%	49,81%	49,83%	49,74%
Charges de sinistres Vie/ Chiffre d'affaires Vie	31,61%	29,01%	26,74%	27,23%	28,02%	28,67%
Charges de sinistres Non Vie/ Chiffre d'affaires Non Vie	83,62%	68,51%	67,33%	66,14%	64,79%	63,52%
Placements/ Provisions Techniques	115,94%	114,24%	129,66%	126,79%	124,09%	121,28%
Placements/ Provisions Techniques+Capitaux propres	88,24%	88,69%	90,55%	89,88%	89,34%	88,46%
Capitaux propres /Chiffre d'affaires	52,23%	48,22%	69,43%	66,21%	63,12%	60,63%
Résultat net/Capitaux propres	20,34%	20,14%	16,01%	15,74%	16,33%	16,92%

P: prévisionnel

Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

En dinars

Année	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat Net	2 929 667	3 073 051	4 222 362	4 547 367	5 156 692	5 900 468
Dotations aux amortissements et aux provisions*	929 605	696 934	1 282 089	1 359 759	1 443 025	1 447 379
Marge brute d'autofinancement	3 859 272	3 769 985	5 504 451	5 907 126	6 599 717	7 347 847

P:prévisionnel

* Il est à signaler qu'au niveau du business plan, la société a procédé à des réajustements au niveau des dotations aux amortissements et aux provisions et ce à partir de l'année 2010 (cf pages 31et 208)

Assurances SALIM

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars, entièrement libérées
Siège social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V- 1002 Tunis-

Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 21/05/1997

Registre de Commerce : B150661997

Objet social : La réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Épargne de 10 0000 000 dinars à 13 300 000 dinars à un prix de 15 dinars l'action (nominal 5 dinars et une prime d'émission de 10 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de Tunis le 08/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier N°10-687 du 12/02/2010

Notice Légale Publiée au JORT N°20 du 18/02/2010

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

Catégories de la demande (1)

Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions.

Catégorie B : OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions.

Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions.

Catégorie D : Personnel du groupe BH et SALIM.

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte d séjour Passeport N° **Délivrée le:** /..... /..... **à**

Profession/activité :

Adresse :

Code postal : **Pays :** **Tél :**

Agissant pour le compte (1) :

. De moi même

. Du mandant en qualité de:

. Tuteur et dont **copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente**

. Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie en bonne et due forme est jointe à la présente.**

Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom :
	Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination :
	Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
	Pièce d'identité : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte d séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°
	Délivrée le: / / à
Personne Morale	Dénomination :
	N° du R.C :

Autres renseignements :

Adresse :

Code postal Pays Tél

Nationalité :

Activité ou profession :

Demande par la présente la souscription (2) àactions de la société « Assurances SALIM » au prix d'émission de 15 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'offre publique à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

 en espèces par chèque n° Tiré sur Agence par virement en date du effectué sur mon compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres)
représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant (1) aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
le second servant de souche
Tunis, le**

**Cachet et signature
de l'intermédiaire en bourse**

Signature du demandeur (3)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

(Copie)
Assurances SALIM

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars, entièrement libérées
Siège social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V- 1002 Tunis-

Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 21/05/1997

Registre de Commerce : B150661997

Objet social : La réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Épargne de 10 0000 000 dinars à 13 300 000 dinars à un prix de 15 dinars l'action (nominal 5 dinars et une prime d'émission de 10 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de Tunis le 08/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier N°10-687 du 12/02/2010

Notice Légale Publiée au JORT N°20 du 18/02/2010

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

Catégories de la demande (1)

Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions.

Catégorie B : OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions.

Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions.

Catégorie D : Personnel du groupe BH et SALIM.

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte d séjour Passeport N°..... **Délivrée le:** /..... /..... **à**

Profession/activité :

Adresse :

Code postal : **Pays :**..... **Tél :**

Agissant pour le compte (1) :

. De moi même

. Du mandant en qualité de:

. Tuteur et dont **copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente**

. Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie en bonne et due forme est jointe à la présente.**

Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom :
	Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination :
	Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
	Pièce d'identité : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte d séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°
	Délivrée le: / / à
Personne Morale	Dénomination :
	N° du R.C :

Autres renseignements :

Adresse :

Code postal Pays Tél

Nationalité :

Activité ou profession :

Demande par la présente la souscription (2) àactions de la société « Assurances SALIM » au prix d'émission de 15 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'offre publique à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

 en espèces par chèque n° Tiré sur Agence par virement en date du effectué sur mon compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres)
représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant (1) aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
le second servant de souche
Tunis, le**

**Cachet et signature
de l'intermédiaire en bourse**

Signature du demandeur (3)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Assurances SALIM

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars, entièrement libérées
Siège social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V- 1002 Tunis-

Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 21/05/1997

Registre de Commerce : B150661997

Objet social : La réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Épargne de 10 0000 000 dinars à 13 300 000 dinars à un prix de 15 dinars l'action (nominal 5 dinars et une prime d'émission de 10 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de Tunis le 08/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier N°10-687 du 12/02/2010

Notice Légale Publiée au JORT N°20 du 18/02/2010

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

R.C Adresse

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres)

(en chiffres).....actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2009.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je verse (1)

en espèces

par chèque n° Tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur notre compte n°

ouvert chez agence

la somme de (en toutes lettres)

(en chiffres)..... représentant le montant des actions souscrites à raison de 15 dinars par action, soit 5 dinars de nominal majoré d'une prime d'émission de 10 dinars par action.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
le second servant de souche**

Tunis, le

Signature (2)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

(Copie)
Assurances SALIM

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars, entièrement libérées
Siège social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V- 1002 Tunis-

Tél : 71 900 900 Fax : 71 909 318

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 21/05/1997

Registre de Commerce : B150661997

Objet social : La réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Offre à Prix Ferme de 660 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne de 10 0000 000 dinars à 13 300 000 dinars à un prix de 15 dinars l'action (nominal 5 dinars et une prime d'émission de 10 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de Tunis le 08/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier N°10-687 du 12/02/2010

Notice Légale Publiée au JORT N°20 du 18/02/2010

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°14207207300700249331 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

R.C Adresse

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres)
(en chiffres).....actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2009.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je verse (1)

en espèces

par chèque n° Tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur notre compte n°
ouvert chez agence
la somme de (en toutes lettres)
(en chiffres)..... représentant le montant des actions souscrites à raison de 15 dinars par action, soit 5 dinars de nominal majoré d'une prime d'émission de 10 dinars par action.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
le second servant de souche**

Tunis, le

Signature (2)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

ETAT DES SOUSCRIPTEURS

Intermédiaire en bourse.....

Banque.....

Nom et prénom Dénomination sociale (1)	Nature juridique	Référence		Nationalité	Adresses	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence (2)	Numéro				
					TOTAL		

Utiliser les abréviations suivantes :

- (1) PP : personne physique
- PM : personne morale
- F : Fonds

- (2) CIN : Carte d'Identité Nationale
- DN : Date de Naissance
- RC : Registre de commerce
- Au : Autre (à préciser)

Tunis, le.....

Cachet et signature

ANNEXE : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

AFC : Arab Financial Consultants

4, Rue 7036 Menzah IV - 1004 Tunis-
Tél : 71 754 720 / 71 238 019 / 71 231 938
Fax : 71 234 672

AI : Amen Invest

9, Rue du Lac NEUCHATEL les Berges du Lac- 1053 Tunis-
Tél : 71 965 400/ 71 965 410
Fax : 71 965 426

AXIS : AXIS Capital Bourse

67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis-
Tél : 71 904 518
Fax : 71 904 522

BESTI : BEST INVEST

Centre Babel Bloc C 1^{er} Etage – Montplaisir – 1002 Tunis-
Tél : 71 845 931 / 71 841 709
Fax : 71 843 613

BNAC : BNA-Capitaux

27 Bis, Rue du Liban Lafayette - 1002 Tunis-
Tél : 71 788 228 / 71 788 433 / 71 788 586
Fax : 71 786 239

CCF : COFIB-CAPITAL FINANCES

25, Rue du Docteur Calmette Cité Mahrajène - 1002 Tunis-
Tél : 71 846 225 / 71 840 253
Fax : 71 843 778 / 71 848 517

CGF : Compagnie Gestion et Finance

Immeuble GAT, 1^{er} Etage 92-94 Av Hédi Chaker - 1002 Tunis-
Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606
Fax : 71 798 314

CGI : Compagnie Générale d'Investissement

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis-
Tél : 71 252 044
Fax : 71 252 024

FPG : Financière de Placement et de Gestion

Boulevard principal – Angle Rue Turkane et Rue de Malaoui
Les Berges du Lac – Tunis-
Tél : 71 963 570 / 71 963 508
Fax : 71 965 772

FINACORP: Finance & Investment in North Africa

Angle rue Lac Lochness- rue du Lac Widemere 3^{ème} étage
Les Berges du Lac - 1053 Tunis-
Tél. 71 860 822
Fax. 71 860 749

INI : Intermédiaire International

1, Rue Kamel Attaturk 3^{ème} étage - 1001 Tunis-
Tél : 71 349 710 / 71 346 571
Fax : 71 333 754

MAC : MAC SA

Green Center Bloc C 2^{ème} étage - Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis-
Tél : 71 964 102
Fax : 71 960 959

Maxula : Société Maxula Bourse

Centre Nawras Bureau B 22 Les Berges du Lac - 2045 Tunis-
Tél : 71 960 391 / 71 960 292
Fax : 71 960 565

SIFIB-BH : Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse

1, Rue 8000, Angle 11, Avenue Khaireddine Pacha - 1002 Tunis-
Tél : 71 844 282 / 71 842 160
Fax : 71 841 635

SBT : Société de Bourse de Tunisie

Place 7 Novembre 1987 Chez la BT - 1001 Tunis-
Tél : 71 332 188
Fax : 71 349 312 / 71 345 879

SCIF : Société de Conseil et d'Intermédiation Financière

11, Av Abderrahmane Azzam Complexe Khaireddine Pacha, Bloc A,
Appt A 11 - 1071Tunis-
Tél : 71 908 655
Fax : 71 908 417

SOFIGES : Société Financière de Gestion

34, Rue Hédi Karray - 1080 Tunis-
Tél : 71 717 510
Fax : 71 718 450

SICOFI : Société Internationale d'Intermédiation et de Conseil en Finance et Investissement

Rue 8300 - Immeuble CIMEF 2^{ème} étage - Montplaisir - 1002 Tunis-
Tél : 71 902 728 / 71 903 031
Fax : 71 903 822

TJIN : Attijari Intermédiation

Résidence OMAR Bloc A 2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis
Tél : 71 842 751
Fax : 71 847 366 / 71 781 529

TVAL : Tunisie Valeurs

17, rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Tél : 71 799 676 / 71 794 822 / 71 802 192
Fax : 71 795 641 / 71 789 355

TSI : Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation

32, Rue Hédi Karray Immeuble STUSID BANK- 4^{ème} étage, Cité
Mahragène - 1082 Tunis-
Tél : 71 751 277
Fax : 71 753 079

UBCI FINANCE : Union de Gestion Financière

3, rue Jenner, Place d'Afrique - 1002 Tunis Belvédère
Tél : 71 848 230
Fax : 71 840 557

UFI : Union Financière

Boulevard 7 Novembre, Immeuble Maghrébia Tour A, 4^{ème} étage
- 1080 Tunis -
Tél : 71 941 385
Fax : 71 940 533